QUELQUES OBSERVATIONS

SUR

LE DÉVELOPPEMENT

DES DÉSINENCES

DU PRÉSENT DE L'INDICATIF

DE LA

PREMIÈRE CONJUGAISON LATINE

DANS

LES LANGUES ROMANES

THÈSE POUR LE DOCTORAT

PRÉSENTÉE À LA FACULTÉ DES LETTRES d'UPSALA

ET PUBLIQUEMENT SOUTENUE

LE 5 FÉVRIER 1898, DÈS 10 HEURES DU MATIN

DANS LA SALLE No IX

PAR

GREGOR LINDQVIST

LICENCIÉ ÈS LETTRES DE L'UNIVERSITÉ D'UPSALA

UPSALA 1898

IMPRIMERIE ALMQVIST & WIKSELL

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41548913_0039

AVANT-PROPOS.

L'étude suivante est due à quelques recherches sur la conjugaison romane commencées déjà il y a une dizaine d'années au Séminaire roman d'Upsala. Si j'ai enfin osé en publier une partie, ce n'est pas dans l'espoir d'ajouter beaucoup de nouveau à la science, ni d'y avoir réuni tous les faits dignes d'attention. Les questions qui servent de base pour mon étude ont été, d'ailleurs, pour la plupart, bien des fois traitées par des personnes plus expérimentées que moi. Je me sentirais pourtant heureux, si, en alléguant leur opinion, et en ajoutant quelques réflexions de ma part, j'ai réussi à jeter un peu de lumière sur les phénomènes qui n'ont pas encore trouvé une solution satisfaisante.

Pour ce qui concerne la transcription phonétique, je me suis, en général, servi des signes qu'emploie M. W. Meyer-Lübke dans sa Grammaire romane; seulement, quant aux formes citées, j'ai tenu à les rendre, autant que cela m'a été possible, telles que je les ai trouvées dans les textes patois ou dans les études spéciales sur les dialectes respectifs.

Qu'il me soit permis d'exprimer ici les sentiments de vive reconnaissance que j'éprouve envers mes chers maîtres de philologie romane à l'Université d'Upsala, MM. P.-A. Geijer et C. Wahlund, qui m'ont si souvent donné des marques d'amitié et de bienveillance.

Stockholm, décembre 1897.

Première personne du singulier.

Les dialectes provençaux.

La première personne du singulier se présente dans le vieux provençal tantôt sans désinence tantôt munie des désinences *e, i: am, chant, demant, plor; ame, chante, ami, chanti,* etc. Ces trois formes ne sont pas restreintes, chacune à sa région spéciale: on les retrouve, dans le même texte, l'une à côté de l'autre, et le même verbe se montre tantôt dépourvu de désinence tantôt terminé en *e* ou en *i*.

Dans la langue actuelle tous les verbes ont une terminaison vocalique, soit *e,* soit *i* (Quant aux verbes *vau, dau,* etc. v. plus loin.). Mais tandis que dans le vieux provençal, comme nous l'avons déjà dit, *e* et *i* se trouvaient entremêlés, dans la langne moderne, au contraire, chacune de ces désinences s'est, pour ainsi dire, approprié des territoires spéciaux. Examinons les dialectes provençaux, au point de vue de leur état actuel, pour mieux voir le développement qu'ont pris les premières personnes du singulier.

Dans les départements qui étaient autrefois *la Provence* la désinence est *e,* selon l'indication de M. W. Meyer-Lübke, Gr. II § 136. A Marseille, ainsi qu'à Nice, elle est *i*.

Le dialecte *limousin* présente *e: chante;* v. R. d. l. r. VI, p. 192.

Dans le dialecte *rouergat* (Aveyron) nous trouvons *i: conti, (bendi, parti,* etc.); v. Z. III, p. 351.

Quant à *l'Auvergne,* M. Doniol indique comme désinence de tous les verbus un *e* muet; v. *Les patois de la Basse Auvergne,* p. 26.

En ce qui concerne les dialectes du *Languedoc,* nous en trouvons tout d'abord un qui semble, à première vue, présenter des difficultés, celui de Gilhoc (Ardèche). Ici tous les verbes sont en *u* : *amu (recevu, finissu* etc.) M. Clugnet écrit *ou*; v. *Glossaire du patois de Gilhoc,* p. 58 s. A Montpellier (Hérault) la désinence est *e;* v. l'étude de M. Mushacke, p. 139. Dans le narbonnais et le carcassonnais (Aude) elle est *i;* v. *La chanson de la Lauseto,* p. xxxv. Pour la langue moderne de Pépieux (Aude) citons les exemples que nous offre l'abbé Hilaiare Raynaud: *derengi,* (dérange; *sabi* = sais); v. R. P. G.-R. III, p. 146. A Pamiers (Arriège) nous trouvons *i : aimi, negui* < *neco;* v. l'étude de M. Louis Garaud, p. 86. Nous n'avons pas d'exemples pour le département du *Gard;* selon l'assertion donnée par M. W. Meyer-Lübke, Gr. II, § 136, la désinence doit être *e.*

Quant aux dialectes modernes de la *Gascogne,* M. Luchaire dans son étude sur les idiomes pyrénéens indique comme désinence *i,* mais en declarant (v. p. 218) que c'est un *i* bref, presque *e.* Dans sa *Grammaire béarnaise* M. Lespy nous offre *i* comme désinence de la 1re pers. sing. du présent de l'ind. et du subj., ainsi que de l'imparfait de l'ind. et du subj. : *aymi (beni, parti,* etc.); v. p. 346 s. A propos de la prononciation de cette voyelle, il dit que l'*i* final se fait peu sentir à la 1re pers. du sing. des verbes. Cp. W. Meyer-Lübke, Gr. II, § 136. On pourrait donc supposer la finale *i* particulière à toute la Gascogne. Nous croyons, cependant, que des recherches plus spéciales doivent être faites sur les parlers de ce vaste territoire linguistique. Du moins, dans les textes écrits en patois d'Arréns et

publiés par M. Camélat, R. P. G.-R. IV, nous n'avons pas trouvé *i*, mais *ẹ : aymẹ, saluzẹ nẽge, pẽnsẹ*, etc. Citons quelques exemples pour les patois qui présentent *i*. Pat. d'Eaux-Bonnes : *levi, katęli* (j'attelle), *kęstrili* (j'étrille), *kem-paseyi* (je me promène) ; v. R. P. G.-R. III, p. 123 s. ; pat. de Pau : *porti*, R. P. G.-R I, p. 284, note ; pat. de Garlin, petit bourg situé sur les confins des trois départements des Basses-Pyrénées, du Gers et des Landes : *prezenti (prẹni vięni*, etc.) ; v. R. P. G.-R. III, pp. 133, 143, 144. Dans la langue moderne de Bordeaux *i* se trouve partout à la 1re pers., à tous les modes et à tous les temps ; citons pour l'ind. prés. : *canti, daui ;* voir *Annales de la Fac. des Lettres 1890*, p. 205.

L'abbé Rousselot, dans son intéressante étude sur le patois de Cellefrouin (Charente), R. P. G.-R. IV, V, nous fournit l'exemple d'une langue qui est, pour ainsi, dire, à cheval sur la limite des dialectes du Nord et du Midi. Il n'est donc pas étonnant que ce patois montre une phonétique et des caractères appartenant à ces deux idiomes. Quant à la première personne du singulier, ce patois paraît plutôt appartenir à la langue du Nord qu'à celle du Midi. La voyelle finale est complètement tombée, même dans les verbes finissant par un groupe de consonnes. Cette voyelle doit avoir été un *e* dit muet. Quant à la chute de cet *e*, elle ne doit pas remonter bien haut. Selon la déclaration de M. Rousselot, R. P. G.-R. V, p. 370, elle ne s'était pas encore opérée au commencement de ce siècle. M. Rousselot se demande, du reste, si cet *e̥* est un affaiblissement de la voyelle atone *o*, ou une voyelle d'appui qui s'est plus tard propagée aux autres verbes.

Résumé. Le territoire de la désinence *e* s'étend sur le Limousin, le Gard, Montpellier, la Provence et le Velay, tandis que celui de la desinence *i* comprend la Gascogne, le Rouergue, l'Aude, l'Arriège, Marseille et Nice. Dans certaines régions l'*e* s'est affaibli jusqu'à l'*e* muet. Sur

une partie du domaine provençal, qui comprend le sud du département de la Drôme et les Hautes-Alpes, ainsi qu'une partie du département de l'Ardèche (Gilhoc), on trouve un continuateur de l'*o* latin. Cp. W. Meyer-Lübke, Gr. II, § 136; *Grundriss,* p. 595,

Dans le provençal proprement dit l'*o* final tombe, sauf après un groupe de consonnes qui demandent une voyelle d'appui, cas dans lequel il semble persister sous la forme d'un *e*. Il est vrai que dans certains cas il faut supposer que l'*o* final s'est maintenu en dépit des règles générales, à cause de l'élimination très ancienne de la consonne précédente. Ainsi, si nous ne considérons que les premières personnes du singulier, nous avons tout d'abord *vau* et *fau,* qui remontent nécessairement aux types du latin vulgaire **vao, *fao;* ensuite, *dau estau,* formés analogiquement d'après les verbes précédents; comparez encore *trau* < **traco* pour *traho, preu* < *preco, diu* < *dico;* v. M. Meyer-Lübke, Gr. I, § 439. Sauf les rares exceptions que nous venons de citer, il est plus que probable que l'*o* final des verbes a été traité de la même manière que l'*o* final des autres mots. Alors, on s'attendrait à trouver partout des formes telles que *am, chant, demant, plor,* etc.

Comment donc expliquer la désinence *e, i*?

M. Diez est le premier qui s'est occupé de cette question. Selon lui (v. Gr., p. 574), l'*e,* ou l'*i* serait une désinence appartenant à cette personne mais originairement restreinte aux verbes se terminant par un groupe de consonnes qui demandaient une voyelle d'appui, comme p. ex. *suffri* de *suffero.* Il ajoute, d'ailleurs, que la désinence est *e,* lorsque la voyelle du thème est un *i; albire, dezire,* etc.

M. Mahn, *Gr. des Altprov.,* est d'avis que la désinence *e (i)* appartient originairement aux verbes finissant par une des liquides *r, l;* selon lui, on ne trouverait jamais

des formes telles que *ador, remir, apel* dans les plus anciens textes provençaux.

M. Schmidt, *Ueber die End. des Præs*, p. 24, semble enclin à croire que l'*i* est la désinence originaire, l'*e* n'étant, selon lui, qu'une liberté prise par les poètes. Il se demande, du reste, si l'on doit attacher beaucoup d'importance à cette question; on ne saurait jamais constater laquelle des deux désinences est la plus ancienne.

M. Mushacke (voy. son étude sur le dialecte de Montpellier, p. 139) semble être d'avis que l'*e* est la voyelle originaire et que l'*i* n'est qu'un renforcement de l'*e*.

M. Körting, *Der Formenbau*, p. 107, paraît complètement ignorer l'existence de la désinence *e*. Ce savant philologue s'exprime à peu près ainsi: Par la chute de la finale latine *o*, la 1re pers. du sing. du prés de l'ind. manque de désinence; on dit *chant, vend, part.* Cependant (excepté dans les verbes inchoatifs) un *i* est souvent ajouté au thème, ce qui probablement au commencement était restreint aux verbes se terminant par un groupe de consonnes qui avaient besoin d'une voyelle d'appui. Reste à savoir pourquoi précisément un *i* a été choisi pour servir de voyelle d'appui.

Citons encore l'opinion de MM. Suchier et Clédat. — M. Suchier s'occupe de cette question dans le *Grundriss*, p. 609. Il semble croire que l'*e* est la voyelle d'appui de certains verbes terminés par un groupe de consonnes, tandis qu'il faut chercher l'origine de l'*i* dans les verbes se terminant en latin en *io*, tels que *ferio, morior*. M. Suchier n'est pas, du reste, très affirmatif. — M. Clédat se range à l'avis de M. Suchier, mais il s'exprime plus positivement que celui-ci. Dans la *Revue des Patois* III, p. 66, il fait un petit exposé des caractères qui distinguent la voyelle d'appui du provençal de celle du français, et dans cet exposé il aborde aussi la question qui nous occupe ici. Il signale le fait que le provençal admet après l'ac-

cent d'autres voyelles atones que l'*e*. Il faut remarquer, dit-il, qu'un bon nombre de mots provençaux ont après l'accent un *i* atone correspondant à l'*e* ou l'*i* en hiatus du latin, quelle que soit la consonne qui précède : *diluvi* < *diluvium*, etc. C'est cet *i*, emprunté aux verbes qui avaient en latin *eo* ou *io* à la 1re pers. de l'ind. prés. qu'on a ajouté par analogie à la même personne des autres verbes. De là *ieu ami* au lieu de la forme plus ancienne *ieu am*, pour la 1re pers. de l'ind. prés. du verbe *amar*.

Après avoir exposé cette petite série d'explications émises par les savants jusqu'à présent, nous essayerons de montrer ce qu'il y a d'acceptable en elles et ce qu'il faut absolument en réfuter. Comme nous l'avons vu, les auteurs dont nous venons de citer l'opinion, ne font — à deux exceptions près — aucune distinction entre *e* et *i*, mais supposent que dans certains cas l'une de ces voyelles a été remplacée par l'autre, ou bien qu'un changement a eu lieu, soit de *i* en *e*, soit de *e* en *i*.

Nous n'avons pas besoin de nous arrêter longtemps à ces explications ; elles se réfutent presque d'elles-mêmes. Que la finale soit toujours *e* lorsque la voyelle du thème est *i*, comme le veut M. Diez, n'est pas exact ; en effet, les vieux textes provençaux nous montrent plusieurs cas où la terminaison est *i* bien que le thème contienne cette même voyelle ; v. *Die End. des Præs*, p. 11. — Contre l'opinion de M. Mahn, nous n'avons qu'à renvoyer à l'étude de M. Schmidt, p. 8 s. — Quant à l'hypothèse émise par M. Schmidt lui-même, il faut avouer qu'il semble bien étrange qu'une liberté prise par les poètes eût pu agir de façon à devenir, à certains endroits bien entendu, la terminaison définitive. — L'hypothèse de M. Mushacke nous paraît bien invraisemblable ; nous n'avons pas trouvé d'exemples analogues d'un changement de l'*e* posttonique en *i*. — Les objections qu'on pourrait faire contre l'explication donnée

par M. Körting peuvent bien être résumées dans la question qu'il fait lui-même; il paraît, en effet, bien incompréhensible qu'un *i* ait pu être choisi pour voyelle d'appui. C'est une explication bien simple, mais peu conforme à la phonétique provençale.

Reste donc l'opinion de MM. Suchier et Clédat. Ces deux savants établissent une distinction entre les désinences *e* et *i*. Ils semblent tous les deux être d'avis qu' l'*e* n'est que la voyelle d'appui de certains verbes se terminant par un groupe de consonnes, et qui s'était plus tard propagée aux autres verbes, tandis qu'ils voient dans l'*i* une désinence provenant des verbes latins en *eo, io*.

Nous sommes complètement convaincu qu'il faut, pour arriver à expliquer ces deux désinences, les traiter séparément. Que l'*e* ne soit que la voyelle d'appui qui plus tard a empiété sur les autres verbes, nous paraît incontestable. Reste à savoir si l'on doit regarder cette désinence tout simplement comme une voyelle d'appui ajoutée au thème ou comme un affaiblissement de l'*o* latin. Entre ces deux alternatives nous penchons pour la première, car, en effet, le provençal admet après l'accent d'autres voyelles atones que l'*e;* en vieux provençal on trouve, p. e., *pobol* et *populum,* à côté de *poble,* cp. R. P. III, p. 66.

Mais faut-il chercher l'origine de l'*i* dans les verbes tels que *ferio, morior?* Nous ne le croyons pas. En traitant cette question, il faut tout d'abord remarquer le fait, déjà plusieurs fois constaté et, du reste, commun à toutes les langues romanes, que les verbes latins en *io,* qui dans le temps préhistorique du latin se terminaient probablement en *o,* dans le latin vulgaire ont repris cette forme originaire. La forme du latin classique *sentio* est devenue en latin vulgaire *sento.* En a-t-il été autrement pour le latin vulgaire en Gaule? Point du tout. A *sentio* correspond, en effet, en provençal *sen,* à *partio part,*

à *mentio men,* à *timeo tem,* etc. Ce ne peut donc être qu'une contradiction, lorsque M. Suchier déclare dans le *Grundriss* (p. 608) que non seulement le provençal mais encore toutes les autres langues romanes ont supplanté *sentio, partio,* etc. par *sento, parto,* et (page suivante) que *feri, mori* pourraient correspondre à *ferio, morior.*

La loi concernant les verbes en *io* n'est cependant pas sans exceptions. Il est vrai que l'*i* en hiatus s'est maintenu dans le latin vulgaire de la Gaule dans certains verbes comme *habere, capere, sapere, dolere, solere, calere, valere, manere, tenere, venire, facere,* mais dans aucun de ces verbes l'*i* ne persiste avec une valeur vocalique. Tantôt il s'est réuni à la voyelle tonique pour former une diphtongue (*ai, sai,* etc.), tantôt il s'est combiné avec la consonne précédente pour produire un son mouillé ou sifflant (*valh, somonh, venh, fatz,* etc.). Pour le français il faut aussi croire à la persistance de la forme **morio* pour *morior,* mais, comme nous le verrons plus loin, il est invraisemblable que ce verbe se soit maintenu en provençal sous cette forme.

Il est bien probable que le sort de l'*i* en hiatus dépend de la consonne qui précède; donc, on n'a plus à parler de l'*i,* mais des combinaisons *bj, vj, mj, dj, rj,* etc. Il faut bien supposer que certaines de ces combinaisons sont plus propices à la conservation de l'*i* avec une valeur vocalique que les autres. Il semble plutôt que ce soient les combinaisons dont l'un des éléments est une labiale qui empêchent la voyelle de passer dans le thème ou de se combiner avec la consonne précédente. Ainsi, nous avons *gavi* < *caveam, simi* < *simiam, api* < *apium,* etc.; v. les lois etablies par M. W. Meyer-Lübke, Gr. I, § 504 s. Les verbes précités *habeo* et *sapio* semblent contester cette règle, mais les autres langues romanes montrent avec évidence que *habeo* doit avoir subi en latin vulgaire un traitement spécial, bien compréhensible

pour un verbe auxiliaire; et quant à *sapio*, il s'est sans doute formé d'après le premier. Il est vrai qu'un assez grand nombre de mots provençaux conservent l'*i* en hiatus n'importe la valeur de la voyelle qui précède, comme le prétend M. Clédat. On a, p. ex., *pali, ueli oli, emperi, estudi, gladi*, etc., mais ces mots sont à regarder comme savants ou mi-savants.

Mais admettons que les verbes tels que *ferio, *morio* sont restés sous cette forme dans le latin vulgaire en Gaule. Alors il faudrait supposer qu'ils ont subi les mêmes changements que les autres mots qui ont un *i* en hiatus avec la finale. Est-ce que les deux exemples cités par M. Suchier seraient devenus *feri, mori* en provençal? Certainement non. Dans la combinaison *ri*, l'*i* a ordinairement été attiré par la voyelle tonique; on s'attendrait donc à trouver des formes telles que **feir, *moir*. Les anciens textes provençaux présentent, du reste, les formes *fier* et *mor*, aussi bien que *feri* et *mori*, ce qui semble indiquer que l'*i* de ces verbes est de provenance extérieure.

Rien ne nous force donc à ne pas appliquer au provençal la loi déjà citée, suivant laquelle les verbes en *eo, io* ont été englobés par ceux en *o*. N'y a-t-il donc pas un groupe de verbes dans lesquels l'*i* aurait pu rester comme voyelle conformément aux règles de la phonétique provençale? Il existe dans le latin classique quelques verbes en *io* appartenant à la 1re conj. qui ont certainement gardé leur ancienne forme dans le latin vulgaire. Leur nombre, qui dans le latin classique n'était pas grand, a été augmenté en latin vulgaire par des formations nouvelles. Dans quelques-uns de ces verbes l'*i* se trouvait dans une combinaison propice à la conservation de cette voyelle avec sa valeur vocalique; ainsi, p. ex., *somnio, *adproprio, *cambio* donnent régulièrement en provençal *somni, apropi, cambi*. Plus tard cet *i* a dû être regardé

comme une désinence appartenant à la 1re pers. sing. et a pu, comme l'*e* de soutien, affecter les verbes qui n'en avaient aucun droit. Il est vrai que les verbes en *io* qui ont donné naissance à la désinence *i* ne sont pas nombreux, mais ils sont en revanche d'un emploi assez fréquent. S'il ne faut pas avoir recours à ces verbes, cette désinence nous paraît inexplicable.

Les dialectes franco-provençaux.

Les vieux textes franco-provençaux présentent à cette personne la désinence *o* : *dono, cuydo* Marguerite d'Oyngt, *confesso, outreyo* La charte de Lent. Dans les patois modernes nous trouvons des résultats bien différents. Nous essayerons de faire un petit exposé des formes actuelles; puis nous aborderons la question en général.

Commençons par les patois de la *Suisse romande.*

Quant aux patois du *Valais,* celui de Vionnaz nous offre *e* : *tsãnte, sõne, kreuve,* etc.; v. *Le pat. de Vion,* p. 85 s. Les patois étudiés dans le *Petit Atlas phonétique* présentent *o.* Pour la vallée de Bagnes citons *comando, porto,* Rom. VI, pp. 373, 382.

Pour ce qui concerne les patois *fribourgeois,* M. Hæfelin donne pour le broyard et le quouètso la forme *tsantou* et pour le gruérin *tsanto;* v. Jhrb. f. r. u. e. Lit., XV, N. F. III, p. 415. L'un des patois appartenant au groupe broyard, celui de Dompierre, a été traité à part par M. Gauchat, Z. XIV. M. G. nous offre la forme *tsãdzu.* M. Cornu, Rom. IV, s'ocupe du gruérin et nous donne comme types *tsanto, ballo, åmo;* v. p. 237.

Les cinq groupes de patois dans lesquels M. Hæfelin divise le canton de *Neuchâtel* présentent *e* muet ou *o* : *ćànte* (Lignièrfs, Dombresson), *ċante* (Cortaillod), *ćànto* (La Sagne, Travfrs), *ċanto* (Gorgier); v.Z. f. v. Sprachf. XXI, p. 522.

Pour le patois de Blonay, M. Odin indique comme désinence *o* : *ẽtro,* etc.; v. p. 11.

Au nord on trouve un patois très intéressant sous plusieurs points de vue; c'est celui de Sornetan (Jura Suisse). Ici la première personne est en *a* : *ãma, sona, lua* (*dröma* < *dormio,* etc.); v. l'étude de M. Schindler, p. 71.

Avant de passer aux dialectes franco-provençaux de la France, citons quelques exemples tirés des dialectes d'*Italie* qui appartiennent au territoire franco-provençal. A Val-Soana (Turin) la désinence est *o* : *dono, porto, crevo,* etc.; v. Arch. Gl. III, p. 11 s. Au sud de l'Italie à Faeto et à Celle (Apulie) on parle une langue qui se rattache au franco-provençal. Les premières personnes du sing. manquent, cependant, totalement de désinence: *cant, ming'* (*baȷ, fẹnaȷ,* etc.); v. Arch. Gl. III, p. 60.

Viennent ensuite les parlers de la *France.*

M. Devaux nous donne comme types de la 1re pers. sing. pour tout le *Dauphiné amo (ou)* et *vendo.* Les patois que nous avons eu l'occasion d'étudier présentent, en effet *o* ou *u.* Le patois de Saint-Jean-de-Bournay, p. e., nous offre *o* : *revo, rẹlevo, kõto, ãpaso* (empêche), etc.; v. R. P. G.-R. II, p. 278 s. Plus au sud-ouest, à Saint-Maurice-de-l'Exil on trouve *u* : *chantou, omou, travagliou,* etc. v. R. P. III, p. 276.

Quant au *lyonnais,* la *Bernharda-Buyandiri* présente *ou* à côté de *o* : *aimou (prenou, repoundou),* à côté de *juro,* etc. Le *Dict. étym.* de M. N. de Puitspelu offre *o* : *šanto, secoyo* (secoue), etc.; v. p. cxiii. M. Philipon, R. P. II, III; traite le patois de St-Genis-les-Ollières et offre comme type de la 1re conj. *chanto.* Nous retrouvons ce même type dans une étude de M. Bruyère sur le patois de Grézieu-le-Marché, R. Ph. VII; p. 289.

Pour le *forézien,* M. Gras, *Diction,* p. 168, nous offre le type *amou, -e.*

Quant aux parlers du département de l'*Ain,* nous avons à nous en tenir à l'étude de M. Philipon sur le patois de Jujurieux et à celle de M. Clédat sur le patois de Coligny et de Saint-Amour. M. Philipon indique comme désinence *o* : *çãto, buzo* < **bullico, trouvo,* etc. Quelle est la prononciation de cette finale? D'après l'indication donnée par M. Ph., *Annales de l'Ain* XVII, p. 229, l'*o* des terminaisons masculines, ainsi que l'*o* terminant la 1re pers. de l'ind. prés. tiennent le milieu entre l'*o* ouvert et l'*e* muet. — Coligny est un chef-lieu de canton de l'Ain, Saint-Amour est chef-lieu du canton voisin, qui appartient au dép. du Jura. La langue est alors celle de la partie sud-ouest du Jura et de la région voisine de l'Ain. La terminaison de la 1re pers. est *u* : *peurtou, çetou* (chante), etc.; v. R. P. I, p. 171.

Le patois de Crans (Jura) montre aussi *u* : *rapilou, confessou, treuvou,* etc. v. R. P. IV, pp. 64, 186.

Selon l'opinion de M. Suchier, *Grundriss,* p. 594, les départements des Vosges, du Doubs et de la Haute-Saône n'appartiennent pas au domaine franco-provençal. Mais il importe peu à notre étude qu'ils en fassent partie ou non, Toutefois, plusieurs des patois de ces contrées montrent, dans la conjugaison, des caractères qui les rattachent aux dialectes franco-provençaux. Voilà pourquoi nous les mentionnons ici.

Pour le département du *Doubs* citons le patois de Bannans, où la désinence semble être *u* : *ẽvitou* (invite); v. R. P. G.-R. I, p. 133.

Quant aux patois *vosgiens,* ils ont été l'objet de recherches spéciales faites par M. Passy, qui en a fait une très intéressante étude, R. Ph. VI. Au Val-d'Ajol ou Vâ d'Ajo, commune qui comprend la partie située au sud et à l'est de Plombières, nous retrouvons la singulière désinence que nous venons d'observer dans le patois de Sornetan. C'est qu'un grand nombre de verbes de dif-

férentes conjugaisons ont la 1re pers. en *a* : *pasa* (pense), *mẹja* (mange), *tapa* (tape), *vna* (viens), *bœva* (bois), etc.; au contraire: *lœv* (lève); v. p. 147.

A Fougerolles, au sud-ouest du Val-d'Ajol, la 1re pers. est en *o* : *rãtro, koupo,* (*bwevo* = bois, *krẹjo* = crois); v. R. Ph. VI, p. 147.

Les patois franco-provençaux présentent donc les quatre désinences *o u, ẹ* et *a*. Il est évident que la finale originaire est *o*. Plus tard cette finale s'est affaiblie en *u* ou en *ẹ*, changement qui est tout à fait conforme aux lois phonétiques des différents dialectes où il a eu lieu. A défaut de textes, il est naturellement difficile de déterminer à quelle époque cet affaiblissement s'est opéré. La *Bernarda-Buyandiri* présente, comme nous l'avons vu, *ou* à côté de *o*. Un autre texte lyonnais du XVIIe siècle nous offre aussi *ou,* selon l'indication de M. N. de Puitspelu, *Dict. étym.,* p. cxiii, note 9. Il est donc à présumer que le changement de *o* en *ou* s'était effectué au XVIe siècle, du moins pour la région franco-provençale qui appartient à la France. Quant au passage de *o* en *ẹ,* les patois que nous avons étudiés ne nous offrent aucun renseignement.

Comment expliquer la finale *a*? Cette désinence aurait bien besoin d'être l'objet d'une recherche à part. Il semble que, sur certaines régions, l'*o* final de la 1re pers. sing. a pris un son de plus en plus ouvert pour aboutir enfin à *a*. Toutefois, en supposant un changement phonétique, on se heurte contre des difficultés. Dans le patois de Sornetan l'*o* final ne semble avoir laissé aucune trace, même après un groupe de consonnes; comparez *lar* < *latro, âtr* < *alterum;* v. l'étude de M. Schindler, p. 71.

Quant au patois du Val d'Ajol, M. Passy n'en donne pas une phonologie détaillée. La forme *lœv* citée par M.

Passy semble indiquer que la désinence *a* n'est pas de règle.

Quelle est la nature de la désinence du franco-provençal? Est-ce une simple voyelle d'appui, d'origine purement romane, qu'on a ajoutée, après la chute de la finale latine? En français la voyelle latine, lorsqu'elle était précédée de certains groupes de consonnes, a été comme chacun le sait, remplacée par un *e* dit d'appui; en franco-provençal ce phénomène n'existe pas. Les voyelles finales latines gardent dans le vieux franco-provençal leur valeur respective. C'est là un des caractères qui distinguent nettement ces deux idiomes. *Marguerite d'Oyngt,* qui écrivait à la fin du XIII^e^ siècle ou au commencement du siècle suivant, distingue fort nettement les diverses voyelles posttoniques: *frare, ome, mare, noble, autri* < alteri, *autro* < *alterum desirro* < *desidero* etc. Il est vrai que, plus tard, cette différence s'est effacée, de sorte que la finale *o* a fini par s'assimiler les autres finales. Dans le dialecte lyonnais, dès le XIV^e^ siècle, l'*o* était devenu la désinence de tous les noms masculins, et l'on disait *obro, amoblo,* etc. Mais d'autres patois conservent encore l'ancienne distinction entre les voyelles finales. Plusieurs des patois de l'Ain, notammant celui de *Jujurieux,* distinguent fort délicatement les cas où la voyelle finale remonte à un *o (u)* latin de ceux où elle remonte à un *e;* on a *livro, âno,* à côté de *cindrę, porę, frarę, marę.* Comparez pour le patois de *Dompierre* les formes *frāre, ābru, lāevra* < *leporem, vãdrę;* v. Z. XIV, p. 461. Il n'existe donc pas en franco-provençal, ancien et moderne, de voyelle d'appui dans le strict sens de ce terme, mais les voyelles latines restent après certains groupes de consonnes et ce sont elles qui remplissent cette fonction. Cp. R. P. I, p. 20; *Dict. étym.,* p. xlix; *Annales de l'Ain,* XVII, p. 229 s.; *Le pat. de Vion.* p. 40.

Ainsi, la désinence de la 1^re^ pers. sing. n'est pas

une voyelle d'appui proprement dite, mais la finale latine des verbes terminés par certains groupes de consonnes, et qui s'est, comme la voyelle d'appui en français, étendue analogiquement aux autres verbes.

Le Français.

Le sort qu'a subi la conjugaison latine en français a été, on le sait, l'objet de recherches minutieuses faites par M. Körting dans son ouvrage intitulé *Der Formenbau des französichen Verbums.* Il semblerait donc trop hardi d'ajouter au résultat obtenu par ce grand savant. Nous sommes en général du même avis que M. K. Qu'il nous soit pourtant permis de faire, dans l'exposé qui suit, quelques observations sur les points où notre opinion diffère un peu de celle de M. K. Et en citant les opinions émises par d'autres savants que lui nous espérons jeter un peu de lumière sur les phénomènes qui sont difficiles à expliquer.

Comme chacun le sait, un petit nombre de verbes de la 1re conj. se présentent étymologiquement avec la finale *e.* Cependant il se montre, déjà très anciennement, dans les verbes qui ne semblent en avoir aucun droit, un *e* analogique. La plupart des savants expliquent ce phénomène par l'influence des verbes qui avaient phonétiquement cette désinence; cp. Schwan, Gr., 2e éd., p. 164; W. Meyer-Lybke, Gr. II, § 136, — M. Suchier, *Grundriss,* p. 609, est d'avis que les anciennes formes *ain, jur, doins, lef,* etc. qui étaient trop peu en harmonie avec les autres personnes de ce temps ont dû céder aux nouvelles formes *aime, juge, done, leve,* etc. créées d'après les 2es et 3es personnes du sing.; ce changement a dû s'opérer sous l'influence du prés. du subj. des verbes tels que *mete, metes, metet* < *mittam,* etc.

M. I. Uschakoff a fait dans les *Mémoires de la Société Néo-Philologique à Helsingfors* I, p. 131 s., une étude spéciale sur l'*e* analogique des trois pers. du sing. du prés. du subj. et de la 1re pers. du sing. du prés de l'ind. Le savant finlandais prend pour type des verbes en *er* d'un côté *jurer* de l'autre *livrer,* pour les autres *servir* et fait des observations très intéressantes, on pourrait même dire mathématiques, sur le rôle qu'a dû jouer les verbes de ces différents types dans le développement des désinences en question. M. U. est d'avis qu'on doit prendre en considération tous les facteurs qui ont pu favoriser ou empêcher l'analogie pour expliquer un phénomène de cette nature. M. U. semble avoir trouvé un des facteurs les plus importants dans l'emploi relatif de chaque groupe de verbes. Par cette même raison M. U. n'admet pas l'influence exclusive de la 1re pers. sing. de l'ind. pres. des verbes du type *livrer,* sur celle des verbes du type *jurer,* le groupe *livrer* étant d'un emploi bien secondaire. De même la tendance à introduire partout le même thème n'est qu'un des facteurs d'une importance inférieure. Selon M. U. l'introduction de l'*e* est due à l'influence de deux causes principales: ce sont 1° l'action exercée par les trois personnes du sing. de l'ind. prés. du groupe *servir,* 2° l'influence du subj. prés. des trois groupes *servir, livrer* et *jurer,* notammant les deux derniers. L'influence analogique des formes du subj. se comprend facilement, mais celle du prés. de l'ind. du groupe *servir* paraît, de prime abord, un peu étrange. Voilà comment M. U. explique la chose. Les trois personnes du sing. de *servir* et *jurer* se trouvent en ce que M. U. appelle une analogie de proportion dans le strict sens de cette expression, c'est-à-dire la proportion entre les formes est analogue bien que les formes elles-mêmes ne le soient pas. La proportion 2 *sers* 3 *sert* : 1 *serf* aurait donc facilement pu produire la 1re pers. *jure.* L'ac-

tion exercée par le type *servir* aurait même suffi a produire la forme *jure* à cause de l'emploi si frequent des verbes de ce groupe, si une chose n'avait diminué son influence: c'est que l'analogie de la 1re pers. *serf* sur la personne correspondante de *jurer* a tendu, de son côté, à maintenir la forme sans *e*. M. U. semble porté à regarder cette circonstance comme une des raisons que l'*e* analogique n'a que tardivement pu envahir tous les verbes de la 1re conj.

L'argumentation de M. Uschakoff, si ingénieuse en elle-même et si riche en détails intéressants, n'est pourtant pas à l'abri de la critique. Nous ne contestons pas que plusieurs facteurs n'aient pu contribuer à produire le phénomène en question; seulement nous sommes d'avis que ceux regardés par M. U. comme causes principales n'ont qu'une importance inférieure. Nous ne pensons pas que l'emploi plus ou moins fréquent de chaque groupe de verbes ait joué un si grand rôle que M. U. veut nous le faire croire. Il est vrai que les verbes du type *livrer* semblent peu nombreux et d'un emploi peu fréquent en comparaison de ceux du type *jurer* et, par cette raison, ne paraissent pas seuls avoir pu produire la forme *jure*. M. U. semble ignorer que le nombre des verbes du groupe *livrer* a été de bonne heure augmenté par des formations nouvelles qui ont dû avec nécessité prendre un *e* analogique; et ces verbes sont d'un emploi très fréquent dans les vieux textes. M. U. ne nous dit pas, d'ailleurs, quels verbes il laisse appartenir au groupe *livrer;* il déclare seulement que ce groupe comprend ceux dont la finale du thème demande une voyelle d'appui. Contrairement à M. U., nous croyons que ce sont précisément les verbes du type *livrer* qui ont contribué le plus à introduire la finale *e,* par cette seule raison qu'ils appartiennent à la même conjugaison que les verbes du groupe *jurer*. L'étude comparée des langues romanes atteste la vérité de notre assertion. Partout on trouve des cas

analogues, c'est-à-dire des désinences appartenant originairement à un petit nombre de verbes et qui sont enfin devenues l'unique flexion de la même conjugaison ou bien quelquefois même de tous les verbes. Et ce ne sont pas toujours des groupes de verbes aussi nombreux et d'un emploi aussi fréquent que le groupe français en question qui ont produit des résultats pareils; quelquefois on s'étonne de ce que quelques verbes qui semblent être de peu d'importance ont pu être la cause d'un phénomène d'une si vaste étendue. Citons quelques exemples. Les dialectes rhétiques nous en fournissent plusieurs. On sait que dans le *surselvan* depuis la fin du siècle passé tous les verbes de la 1re conj. ont pris la finale *el*, et que cette désinence s'est même étendue aux autres verbes. Cet *el* — les savants semblent en être d'accord à présent — est de provenance étymologique dans quelques verbes où le thème se termine par un groupe de consonnes dont la dernière est *l* tels que *afflar, unflar, šivlar* < *sibilare, tremblar*, etc.; cp. *Rätor. Gram.*, p. 110, Arch. Gl. VII, p. 460, Meyer-Lübke, Gr. II, § 133. Nous avons fait mention ailleurs de la finale *i* du *frioulan*, à l'origine restreinte aux verbes finissant par une consonne + *l* ou *r*, en traitant la 1re pers. en vénitien. Du reste, la finale *o, u*, etc. du *piémontais* et du *franco-provençal*, ne sort-elle pas originairement des verbes terminés par un groupe de consonnes? Et, pour ne pas oublier l'idiome qui touche de plus près au français, comment M. U. explique-t-il l'*e* du *provençal* si ce n'est par les verbes dont le radical se termine par une muette + une liquide? — Dans tous les cas que nous venons de citer ce sont des verbes appartenant au même type que le français *livrer* où à un type qui s'en rapproche qui ont donné naissance à des terminaisons comparables à celle dont nous nous occupons à présent. Mais même pour les verbes des autres conjugaisons on pourrait citer de semblables exemples. Dans le *catalan*

moderne, p. e., il existe dans tous presque tous les verbes de la 3e conjugaison la désinence *k: krek* < *credo, valk* < *valeo,* etc.; cp. pour le catalan d'*Alghero,* Arch. Gl. IX, p. 350. Cette finale appartient phonétiquement à quelques verbes tels pue *dik, duk, plank* < *plango* et s'est peu à peu étendue aux autres.

Il paraît donc que ce n'est pas sans de sérieuses raisons qu'on peut assigner aux verbes du groupe *livrer* un grand rôle dans le développement de la 1re pers. en français.

L'attraction analogique qui, selon l'assertion de M. Uschakoff, doit s'être opérée par le prés. de l'ind. des verbes du type *servir* sur le temps correspondant des verbes du type *jurer* nous paraît bien hypothétique. Est-ce que M. U. aurait trouvé une telle analogie de proportion ailleurs? Les verbes du type *servir* ont, du reste, de bonne heure à la 1re pers. pris un *s* analogique, c'est-à-dire la 1re pers. est devenue identique à la 2e; comment ont-ils donc pu exercer l'influence dont parle M. U.? On croirait plutôt au maintien d'une forme sans *e* à cause de l'action analogique exercée par la 1re pers. *serf* sur la forme correspondante de *jurer.*

Nous sommes persuadé qu'on doit l'introduction de l'*e* analogique aux trois causes suivantes: 1° l'influence du prés. de l'ind. des verbes qui avaient déjà un *e* étymologique, 2° la tendance à introduire partout dans le même temps la même finale thématique, 3° l'action analogique du prés. du subj. surtout des verbes appartenant à 1re conj. Et de ces trois facteurs nous attribuons sans hésitation au premier l'influence la plus grande.

Il y a deux groupes de verbes qui, conformément aux lois de la phonétique, ont la désinence *e.* Ce sont: 1° les verbes terminés par un groupe de consonnes dont la dernière est une des liquides *l, r,* p. e. *tremble* < *tremulo, comble* < *cumulo, torble* < *turbulo, ramembre* < *re-*

memoro, etc., 2° les verbes dont le thème se termine par *pj, bj, vj, mj mnj*, combinaisons qui produisent la palatale sourde *č* ou la sonore correspondante *ǧ*, p. e. *aproche* < **adpropio, reproche* < **repropio, change* < *cambio, enrage* < **inrabio, loge* < **laubio, abrege* < **abbrevio, ronge* < **rumio, songe* < *somnio, chalonge* < *calumnio.*

Il faut supposer que certains verbes ont de bonne heure subi l'influence analogique des verbes des deux groupes précités.

Selon M. Körting (p. 152), les verbes dont l'infinitif étaient en *care, gare* seraient les premiers qui ont pris un *e* analogique. Nous ne comprenons pas de quels verbes en *gare* parle M. K.; il ne nous en fournit pas un seul exemple. Quant aux verbes en *care,* on pourrait se demander si quelques-uns d'entre eux n'ont pas pris un développement régulier. Il nous semble que des formes telles que **excortĭco, *adraptĭco, *natĭco, judĭco *adsedĭco, tardĭco* doivent donner régulièrement *escorche, arrache, nage, juge, assiege, targe,* de même que *portĭcum, silvatĭcum, formatĭcum, medĭcum* donnent *porche, salvage, fromage, miege.* Il semblerait donc qu'il fallût ajouter aux deux groupes de verbes déjà cités qui ont un *e* légitime un troisième groupe: les verbes dans lesquels, par la fusion des phonèmes précédant l'*o* final, il s'est produit la palatale *č* ou *ǧ*. Si nous examinons les exemples cités, nous trouverons que ce sont les verbes en *dentale* + *ĭcare* qui ont pris ce développement.

Prenons d'autres verbes en *care: collŏco, *caballĭco, circo, *carrĭco, junco.* Ces verbes ne doivent phonétiquement donner autre chose que *colc, chevalc, cerc, charc, jonc.* Pour les deux premiers verbes nous n'avons pas trouvé d'exemples analogues; mais quant aux autres, on pourrait comparer *arcum, porcum, clerĭcum, juncum* qui sont devenus *arc, porc, clerc, jonc.* La même loi peut, d'ailleurs, être appliquée à quelques verbes d'une autre

conjugaison: *collĭgo, erĭgo, spargo* et *surgo;* ces verbes doivent régulièrement aboutir à *colc, erc, esparc* et *sorc;* cp. W. Meyer-Lübke, Gr. II, § 160. M. Körting, tout en admettant que **collŏco* donnerait *colc,* semble compter *charger* parmi les verbes qui ont un *e* légitime; v. p. 97 et 152. Il est à noter que M. Schwan admet le même développement du *c* devant *o* que devant *a;* selon lui, la forme *couche* serait donc une dérivation directe de *collŏco;* cp. Gr. § 135.

Le second groupe de verbes qui s'étaient de bonne heure assimilés aux verbes qui se terminaient phonétiquement en *e* est, d'après M. Körting, formé par ceux en *tiare, ciare.* Des formes telles que *nuntio, *exfortio, *entertio, *abantio, *cominitio, *lanceo, *incalcio* donneraient, en effet, régulièrement **nonz, *esforz, *enterz, *avanz, *comenz, *lanz, *enchalz,* de même que *Martium, tertium, *incalcium* donnent *Marz, tierz, enchalz.* Si nous comprenons bien M. Körting, il semble pourtant croire à un changement régulier de **imbrachio, *captio, *tractio* en **imbrakje embrasse, chasse, trace.* Il est vrai qu'il avoue lui-même ne voir dans *embrasser,* etc. que des formations purement françaises; mais si nous supposons l'existence d'une forme **imbrachio* dans le latin vulgaire, donnerait-elle autre chose que **embraz,* lorsque *brachium, laqueum, solacium, facio* donnent *braz, laz, solaz, faz?* Et quant à **captio, *tractio,* ne donneraient-ils pas **chaz, *traiz?*

Quelle est la cause de l'assimilation très ancienne des verbes en *care, tiare, ciare?* Il est évident que ce phénomène tient en premier lieu à une tendance à introduire dans tout le singulier la même consonne thématique. *Collocas-at, caballicas-at, exfortias-at, nuntias-at,* etc. donnent régulièrement *colches, -et, chevalches-et esforces-et, nonces-et;* la consonne finale des premières personnes **colc, *chevalc, *esforz, *nonz,* etc. n'a pas pu résister à l'influence d'unification exercée par les autres formes du

sing., et ainsi on a eu *colche couche,* etc. à la première personne. C'est donc plutôt à l'influence de la 2e et de la 3e pers. du même verbe qu'on doit l'attribution de l'*e* qu'à une action analogique produite par la 1re pers. des verbes qui avaient un *e* étymologique.

Soit dit en passant que M. Körting (v. p. 97) semble avoir trouvé la même influence excercée sur la première personne par les deux autres dans la forme moderne *accompagne.* Selon lui, *accompanio* ne donnerait étymologiquement que **acompain.* Ce qui nous étonne un peu c'est que M. K. semble croire au même développement dans **accompanio* que dans *plango. Plango* ne donnerait-il pas **planc* (cp. *longum* > *lonc)?* Est-ce que **accompanio* ne représenterait pas le même développement que *maneo?*

Ce n'est cependant pas sans lutte que les formes phonétiques des verbes dont nous parlons ont dû céder aux nouvelles formes créées sur les autres personnes du singulier. Il est pourtant difficile de dire exactement à quelle époque les formes analogiques ont pris le dessus, vu le peu de renseignements que nous fournissent à cet égard les plus anciens textes français. M. G. Paris, (Extr, p. 57) est d'avis que c'est postérieurement au Roland que les verbes tels que *cerchier, chevalchier, colchier,* etc. ont pris cet *e* d'appui. La forme *purnunz* < *pronuntio,* Psaut. d'Oxf., 141,2, prouve que les verbes en *tiare* du moins ont gardé assez longtemps leur ancienne forme. Le Psautier d'Oxford est, comme on le sait, un texte anglo-normand appartenant au premier tiers du XIIe siècle. Mais, d'un autre côté, dans un autre texte appartenant au même dialecte et à la même époque, le *Saint Brendan,* on trouve *demaine (: peine), lie (: neie),* ce qui prouve que la désinence *e* a déjà commencé à s'introduire dans d'autres verbes que ceux où l'assimilation était une suite nécessaire dépendant de l'influence des autres personnes du singulier.

Nous ne nous proposons pas de tracer l'histoire de l'*e* analogique dans les différents dialectes français. Un exposé de ce genre nous mènerait trop loin et exigerait, d'ailleurs, des recherches trop détaillées sur les nombreux textes appartenant aux XII^e^, XIII^e^ et XIV^e^ siècles. Notons seulement que l'anglo-normand paraît être plus prompt à s'approprier cette désinence que les textes du continent. Ainsi, dans *Aucassin et Nicolete,* texte picard, qui, comme on le sait, appartient au dernier tiers du XII^e^ siècle, on ne trouve encore que deux formes analogiques, *afie* 10,78 *ainme* 16,14, à côté d'une vingtaine de formes sans *e;* et même au XIII^e^ siècle les formes étymologiques sont encore de règle, du moins dans le centre; v. le *Roman de la Rose.*

Il est à noter que le présent du subjonctif a pris cet *e* analogique avant le présent de l'indicatif. Cela s'explique aisément par le fait que tous les verbes des autres conjugaisons ont au présent du subjonctif phonétiquement la désinence *e* < *am* et par cette raison ont pu faciliter l'introduction de l'*e* dans les verbes qui n'avaient pas déjà un *e* par les besoins de l'euphonie. Un facteur qui a dû contribuer essentiellement à produire ce résultat est formé par l'apparition très ancienne de quelques formes analogiques telles que *doigne, doinse, dunge, alge auge, demurge, devorge, pruisse, ruisse, truisse,* etc. Ainsi, le *Psautier d'Oxford,* texte qui ne présente aucun exemple de l'*e* analogique au prés. de l'ind., offre toujours cette désinence au prés. du subj. On pourrait même citer comme un exemple très ancien de l'ajoutation de cet *e* analogique au prés. du subj. la forme *repaire* qu'on trouve au *Roland* 310, à l'assonance dans une laisse féminine. Il n'est pourtant pas prouvé que cette forme ne soit complètement régulière. Nous avons tenu à nous arrêter un peu à cette question à cause de la forme *repair* < *repatrio* qu'on trouve dans *S. Brendan.* Laquelle de ces deux

formes représente le développement étymologique? *Repatriem* et *repatrio* doivent naturellement donner le même résultat, et il nous semble que le développement phonétique doit être **repaidre,* et puis *repaire,* de même que, p. e., *imperator, patrem* aboutissent à *emperedre, pedre,* et, plus tard, à *emperere, pere.* L'*e* de *repaire* serait donc tout simplement une voyelle d'appui. Cette opinion est représentée par M. Brekke; selon lui, la date du Roland ne permet pas d'attribuer l'*e* de *repaire* à l'influence des subjonctifs en *am.* M. Brekke ne donne, d'ailleurs, aucune explication de la forme *repair;* il se demande seulement s'il y a eu deux formes. M. W. Meyer-Lübke, Rom. XXI, p. 345, *note,* ne semble pas croire à un développement régulier de *repatrio, -iem* en *repaire.* Comme S. Brendan, dit-il, écrit *repair* à la 1re pers. du sing. de l'ind. prés., la forme *repaire* est assurément analogique. — Rien n'empêche de croire à l'effet d'une action analogique déjà pour le Roland, mais comme nous l'avons dit, nous penchons à voir dans *repaire* la forme étymologique, bien que, dans ce cas, la forme *repair* reste inexpliquée; cp. l'opinion de M. Mussafia quant à *juz.*

Nous dirons enfin quelques mots sur la nature de la désinence *e.* A-t-on ici à faire avec un reste affaibli de l'*o* latin? M. Körting semble embrasser cette opinion. Ce savant s'exprime ainsi (*Der Formenbau,* p. 97): 'La désinence latine *o* s'est maintenue sous la forme affaiblie de *e* là, où la nature des consonnes précédentes demandait une voyelle d'appui . . . . . Ailleurs l'*o* est complètement tombé.' — Comme nous l'avons déjà vu, le vieux franco-provençal maintient l'*o* final latin dans les cas où l'euphonie exigeait une voyelle d'appui. Mais dans les mêmes conditions l'*e* et l'*i* restent avec leur valeur respective. Pour le franco-provençal on peut donc bien parler du maintien de la finale latine. Nous ne croyons pas qu'on doive regarder l'*e* français de la même manière. Nous sommes d'avis que cet *e* de soutien n'est

qu'une production purement française. Prenous deux exemples: *intro* et *cambio*. A l'époque de la formation de la langue ces deux verbes devraient se présenter sous la forme de **intr, *cambj*. Or, les combinaisons *tr* et *bj* étant trop dures à prononcer à la fin des mots, on a senti nécessaire d'ajouter un son vocalique pour en faciliter la prononciation. Ce son s'est, pour ainsi dire, dégagé de la combinaison précédente elle-même. C'est donc la nature des phonèmes qui précédaient la finale latine qui a évoqué la voyelle d'appui; il ne faut pas y voir un reste de la voyelle latine.

Outre la désinence, pour ainsi dire, régulière *e*, les vieux textes offrent d'autres finales dont l'explication présente beaucoup de difficulté: ce sont *s, z, c, ch.* Ex.: *cuis, mans* Ch. d'Ant., *acors, ains, chans, clains, commans, gars* Girb., *ains, recors, ves, commans, commanz, parjurs* R. de la Rose, *ainz* Lyon. Ysop., *cuiz, doz, eswarz* Bernh., *ainz, clainz, douz, redouz* Gayd., *ainz, ainc,* Am. et Am., *ainz, garz, redouz, los* Jourd. de Bl., *cuiz, demanz* Pierre de Font., *douc* Huon de Bord., *commanc, quic, porc, vanc* Aiol, *ainc, ainch, cuich* Rich. bi, *donc, demanc* Bernh., *commanc, cuic, demanc, douc* Chev. as II esp., *loc (< laudo)* Jul. Cæs.; etc.

Ces désinences ont donné lieu à de nombreuses explications: citons-en les principales.

M. Chabaneau, *Hist. et Théor.*, p. 71, parle de *s*, désinence appartenant aux verbes autres que ceux de la 1re conj. et dans laquelle il voit l'*s* caractéristique de la deuxième personne du singulier indûment attribué à la première dès le XIIIe siècle. Puis il ajoute qu'on trouve quelquefois cet *s* attaché même à la première personne de l'ind. prés. de la 1re conj., avant que l'*e* muet y eût pris place de l'*o* disparu, mais jamais depuis: *j'ains, je plors, je doins(!);* v. note 1.

M. Willenberg, *Rom. Stud. III,* p. 383, se range

à l'avis de M. Chabaneau et cite pluieurs exemples de verbes de la 1re conj. avec la désinence *s* ou *z* (qu'il semble regarder comme identique avec *s*).

M. Neumann, *Laut u. Flex. Lehre,* p. 104, traite la question de *c (ch).* Dans le dialecte picard, dit-il, cette finale remplace souvent une dentale, p. e. dans *commanc, cuic, demanc, douc, mec, entenc, hac* à côté de *demant, quit* Chev. as deus esp. Toutefois M. Neumann ne voit pas dans cette désinence un passage de la dentale en *c (ch),* mais explique ce phénomène de la manière suivante: Un *teneo,* p. e., donnerait régulièrement **tenjo, tieng, tienc,* et par analogie avec cette forme et d'autres analogues on aurait *renc, prenc,* puis *demanc, comanc,* et même *mec, pramech.* M. Neumann compare, du reste, ce phénomène a ce qui a eu lieu en provençal, où, par analogie avec *erc* < *erigo, esparc* < *spargo, trac* < *traho, venc, tenc,* on a les formes *prenc, perc, estauc, vauc,* etc.

M. Suchier s'est ocupé de cette question à plusieurs reprises; v. Z. III, p. 462; *Auc. et Nic.,* p. 67; *Grundriss,* p. 608 s. Ce savant voit dans les verbes tels que *porch, ainch, defench, mech, porz, ainz, defenz, mez* des formes analogiques créées d'après *facio* qni donne régulièrement dans le dialecte picard *fach,* ailleurs *faz,* assimilation qui aurait pu facilement s'opérer à cause de l'emploi si fréquent de ce verbe. La finale *c* dans *porc, vienc, moerc,* etc. viendrait de *planc, cenc, esparc, sorc.*

Selon M. Risop, Z. VII, p. 48, la chose est bien simple. M. R. voit dans les finales *c, ch,* un développement régulier, dont on trouverait la cause dans l'*i* en hiatus des verbes en *eo, io;* des formes telles que *senc, sench, responc, vienc, viench* seraient donc complètement regulières. M. Risop ne cite aucun verbe de la 1re conj. avec cette désinence. Il trouve, du reste, la même consonnantification de l'*i* aux parfaits *voc* < *volui, poc* < *potui, euc* < *habui, vinc* < *veni,* etc.

M. Behrens, *Z. f. n. Spr. u. Lit. V,* p. 66, semble embrasser la même opinion que M. Risop; seulement il s'exprime plus nettement que lui. Après avoir cité l'opinion de M. Suchier quant à cette question, M. B. se demande si le *c* dans les formes picardes *senc, menc, consenc, parc, sorc* ne serait pas aussi bien fondé que la finale de *fac.* En Picardie *tertium* donne *tierc, antium ainc, Laurentium Laurenc, Martium marc march,* etc. Dans les autres dialectes le *c* est représenté par *z,* et dans le français du centre, au temps historique, semble-t-il, par *s* : *tiers, Constans, ains.* L'*s* des formes modernes *mens, sens,* etc. serait donc de provenance complètement étymologique, aussi bien que le *c (ch)* picard. M. Behrens n'offre, ni lui non plus, aucun exemple des verbes en *are.*

L'opinion de MM. Bisop et Behrens est, en principe, partagée par d'autres savants, notammant par MM. Horning et W. Meyer-Lübke.

Dans la *Chrestomathie* de M. Bartsch, p. 52, M. Horning s'exprime ainsi : *'z,* et, plus tard, *s* s'est développé régulièrement dans *senz, menz, comenz, avanz; sent* est une forme analogique, avec laquelle il faut comparer la variante *senc';* cp. *Rom. Stud.* V, p. 707, *Der Formenbau,* p. 170, note.

Selon M. W. Meyer-Lübke, Gr. II § 136, la chose s'est opérée ainsi. *Menz,* pic. *mench* sont réguliers. Plus tard les finales *z, ch* (*c* n'est qu'une variante d'orthographe) ont été ajoutées tout d'abord aux verbes finissant par *nt,* ensuite à ceux terminés par *t, d,* et enfin aux verbes dont le thème se terminait par une consonne quelconque. On aurait donc eu, p. e., *perc, deffenc, abac, renc, promec, fierc* Aiol.; *ranz, maiz* < *mitto* Jourd. de Bl., *deparz,* Am. et Am., *atens* R. de la Rose, etc.; et dans le français moderne *vends,* etc. Puis *z, s, ch (c)* ont envahi les verbes de la 1re conj.: *commanc, quic, porc,*

vanc Aiol., *ainch* Rich. bl., *douc* Huon de Bord., *loc* Jul. Cæs., *garz, redouz,* Jourd. de Bl.

Finissons cette série d'explications par celle de M. Körting, *Der Formenbau,* p. 168 s. Ce savant traite d'abord *z, ch.* Selon lui, cette finale se montre presque exclusivement dans les verbes dont le thème se termine par *une consonne* + *t, d.* Les exceptions à cette règle sont *ainz, ainch, crienz* < *tremo, cuich* < *cogito, goch* < *gaudeo* et quelques autres. *Z* est la finale caractéristique du francien et du lorrain, tandis que le picard présente *ch.* M. Körting réfute l'opinion de MM, Risop et Behrens en alléguant le fait que *sentio, mentio,* etc. sur tout le domaine roman ont été remplacés par **sento,* etc. M. K. ne voit pas non plus dans cette désinence une formation analogique produite par *faz, fach,* parce que, dans ce cas, il faudrait expliquer pourquoi on ne trouve cette finale que dans les verbes se terminant par *une consonne* + *t, d.* Comment se fait-il qu'on n'a pas formé p. e. **priz, *prich* de *pri* ou **plourz *plourch* de *plour (pleur)?* M. K. arrive à la conclusion que *z, ch* n'est que *t* + *s,* c'est-à-dire la dentale finale du thème unie avec la pseudo-désinence *s* : *sent* + *s* > *senz, gart* + *s* > *garz.* A *z* correspond régulièrement en picard *ch.* Pour ce qui concerne l'origine de l'*s,* M. K. semble hésiter s'il faut y voir l'*s* de la 2e pers. du sing. des verbes tels que *tu crois, tu rends,* etc. ajouté analogiquement à la 1re pers., ou s'il faut l'attribuer à l'influence des verbes inchoatifs tels que *je punis,* etc.; cp. l. c. p. 98.

Quant à la finale *c,* qui selon M. Körting, ne se rencontre que dans les textes picards et dans ceux où l'influence du picard se fait sentir, ce savant s'exprime avec moins de précision. Elle ne se montre qu'après *n, r* et une consonne suivie de *t* ou de *d.* M. K. se demande tout d'abord quelle valeur il faut attribuer à ce *c.* A-t-il le son de *k?* Dans ce cas on serait tenté de croire à

un renforcement de *j* en *k* dans les verbes tels que *venio, teneo;* on aurait **vienj, *tienj, *vieng, *tieng,* et enfin *vienc, tienc.* Plus tard l'analogie de ces verbes se serait étendue aux autres. Cette hypothèse émise par M. Foerster, *Nachträge und Verbesserungen zu Aïol,* p. LI s, paraît à M. K. peu acceptable; un passage de *nj* en *nk* n'est pas prouvé par d'exemples analogues. — Ou bien il faut croire à une influence exercée par des formes telles que **planc, *cenc.* Cette explication ne satisfait pas non plus M. K.; il objecte qu'il n'est pas constaté que ces formes aient jamais existé.

M. Körting semble porté à croire que *c* a la valeur du *ch* français ou d'un son qui s'en rapproche. Alors deux hypothèses seraient possibles. Le *c* pourrait être une finale correspondant à la désinence du prés. du subj. *ge* < *eam, iam.* Des formes telles que *vienge* < *veniam* et, par analogie, *prenge* < **prendiam* auraient pu produire les indicatifs *vienc, prenc.* On aurait donc à faire avec une influence du subj. sur l'ind. — D'un autre côté on pourrait voir dans *c* le *ch* picard; *defenc* et *defench* seraient donc deux formes identiques. — Mais M. K. ne tire de ces hypothèses aucune conclusion; il s'exprime assez dubitativement et ajoute à la fin que la question du *c* reste encore à éclaircir.

Considérant la nature de *z* dans le vieux français — cette consonne n'est, comme on le sait, qu'un signe pour le son composé *ts* — nous croyons que M. Körting a trouvé la seule explication acceptable en supposant que la désinence *z* n'est que la *dentale* finissant le thème + *s*, L'*s* provient sans aucun doute de la 2e pers. du sing. des verbes tels que *vendre, sentir,* etc. Y voir l'influence des verbes inchoatifs nous paraît peu plausible: dans ce cas il faudrait croire à une analogie de proportion, car la finale *is* n'aurait pas facilement pu influencer sur les verbes dont le thème se terminait par une consonne. La

question de l'origine de l'*s* n'appartient pas du reste, à proprement parler, à notre sujet. — Les nouvelles formes *venz, senz,* etc. une fois créées ont dû porter leur influence aux verbes qui n'avaient aucun droit à cette désinence, et de cette façon on a eu *commanz, demanz, garz, eswarz,* etc. Au commencement l'*s* n'a dû être ajouté qu'aux verbes se terminant par une dentale; plus tard, ayant perdu le sens de l'origine de *z,* on a ajouté cette finale aux verbes dont le thème se terminait par une consonne autre que *t, d,* tels que *ain* < *amo.* Le son composé *ts* est rendu dans le dialecte picard par *ch,* mais quelquefois aussi par *c.* Nous sommes donc porté à croire que dans les textes picards et dans ceux qui ont subi l'influence du picard les désinences *ch* et *c* ne sont que deux graphies du même son. Cela est d'autant plus probable qu'on trouve parfois les deux finales dans le même texte, p. e. *ainc, ainch* Bich. bi.

Cependant, comme nous l'avons déjà vu, quelques verbes de la 1re conj. doivent produire normalement les finales *z, ch.* Des formes telles que **cominitio,* **abantio* donnent régulièrement en picard **comench,* **avanch,* et ailleurs **comenz,* **avanz.* On serait tenté d'y recourir pour expliquer comment le *z (ch)* aurait pu pénétrer dans la 1re conj.; seulement ces formes ne semblent pas avoir persisté assez longtemps.

Les formes en *s* telles que *ains, gars,* etc. s'expliquent aisément par le passage bien connu de *z* > *s.* Quelquefois on trouve les formes en *s* à côté de celles en *z* dans le même texte. C'est le cas, p. e., dans le *Roman de la Rose;* mais dans ce texte la combinaison *ts* est rendue tantôt par *z* ou *tz,* tantôt par *s,* ce qui prouve qu'on a à faire avec des variantes ortographiques du même son.

Les finales *z, s, c, ch* reviennent donc toutes à la même source: *t* + *s.* Une seule chose semble faire objection contre cette théorie: c'est qu'on trouve la dé-

sinence *c* dans d'autres textes que ceux écrits dans le dialecte picard. Nous croyons que c'est un *c* d'une tout autre provenance que celui dont nous avons parlé ci-dessus. Il a sans doute la valeur d'une gutturale et paraît à une époque plus reculée; cp. *moerc* Rol. 1122, *revenc* Brend. 1399. Cette finale est naturellement analogique et peut-être due à l'influence des formes telles que *esparc, sorc, erc, cenc, planc.* Elle semble au commencement restreinte aux formes terminées en *r* ou en *n*. Plus tard les verbes en *c* ont dû influencer sur les verbes dont le thème se terminait en *rt, nt,* tels que *pert, prent,* de sorte qu'on a eu *perc, prenc* (c'est-à-dire le *c* a remplacé la dentale); ensuite cette finale aurait pu pénétrer jusque dans la 1re conj.: *porc, demanc,* etc.

Au *Roland* 3831 on trouve la forme *juz* < *judico.* Comment l'expliquer? Les savants ont ordinairement cherché à rattacher cette forme à *juz* < *judicem,* c'est-à-dire qu'ils la regardent comme un subjonctif ou bien comme une forme nouvelle créée d'après le subjonctif; cp. Rom. VIII, p. 299.

Selon M. Etienne, *Essai de Gram.,* p. 296, la chose est bien simple. Une confusion des verbes en *icare* et *iare* se serait opérée, de sorte que *juz* proviendrait de **judio,* et non de *judico.*

Une autre explication est fournie par M. Mussafia, Rom. XVIII, p. 545, note. Ce savant voit dans *juge* le reflet régulier de *judico;* mais par des raisons morphologiques on aurait voulu former sur le type des verbes sans *e* tels que *chant, aim, os* une forme nouvelle, et alors on a remplacé *g,* devenu imposible à prononcer sans *e* d'appui, par *z.*

Citons enfin l'explication ingénieuse mais bien compliquée que nons offre M. W. Meyer-Lübke, Gr. II § 157. M. M.-L. trouve un certain rapport entre les verbes *cerchier* et *jugier.* Il regarde *cerc* et *juge* comme les

formes étymologiques de la 1re pers. du sing. de ces deux verbes.

Prenant pour point de départ la 3e pers. du subj. prés., il prétend, si je le comprends bien, que *cerst,* forme ancienne à côté de *cerche* qui est originairement celle de l'ind., a produit un *juzt* à côté de *juzet* et *juget.* Or, partant de la ressemblance qui existe entre les premières personnes du singulier du prés. de l'ind. et du subj., on aurait remplacé la forme isolée *cerc* pas celle du subj. **cerz* et ensuite, à l'époque de la formation de la forme du subj. *juzt, juge* par *juz.*

D'après ce que nous avons dit avant, en traitant les verbes en *care,* il n'est guère nécessaire de déclarer que nous partageons l'avis de MM. Mussafia et Meyer-Lübke quant à la forme *juge. Juz* est donc évidemment une forme anormale. Y voir un subjonctif est naturellement hors de question. — L'hypothèse de M. Etienne quant à *juz* se réfute d'elle-même. Qu'est-ce qui prouve qu'une confusion de cette nature s'était opérée? Et quand même on y croirait, d'après quelle loi phonétique est-ce que **judio* donnerait *juz,* lorsque *podium* donne *pui(d), gladium glai, modium mui?* — L'explication de M. Mussafia paraît, à première vue, acceptable. On se sentirait bien tenté de croire à un tel remplacement de *juge* par une forme sans *e;* mais par quelle raison cette nouvelle forme se terminerait-elle précisément en *z?* — Croire à un remplacement de la forme de l'ind. par celle du subj. est admissible au fond, bien que, il faut l'avouer, des cas analogues manquent. Les raisons alléguées par M. W. Meyer-Lübke pour un tel remplacement nous semblent bien problématiques. Qu'est-ce qui prouve l'existence de la forme **cerz* à côté de *cerc?* Aurait-on de même formé **chevalz* pour **chevalc,* **colz* pour **colc?*

Aucune des explications précitées ne nous paraît donc pleinement satisfaisante. Qu'on ait cherché à pro-

duire une forme sans *e,* comme le veut M. Mussafia, et qu'on l'ait formée sur *faz,* nous paraît le plus vraisemblable. On pourrait aussi croire à l'influence des verbes **comenz, *avanz,* etc.; seulement dans la plupart de ces verbes *z* est précédé d'une consonne, ce qui rend la chose plus difficile, et la forme *juz* fait, du reste, plutôt penser à un verbe monosyllabique. Il est, d'ailleurs, plus probable qu'on aurait voulu former cette nouvelle première personne sur un type d'un emploi très fréquent que sur quelques formes qui, peut-être, étaient déjà prêtes à périr. — Quoiqu'il en soit, on pourrait se demander s'il faut, en effet, ajouter beaucoup d'importance à une forme qui se trouve complètement isolée.

Les verbes *rŏgo, *trŏpo, prŏbo* se présentent, comme on le sait, en vieux français sous la forme de *ruis, truis, pruis.*

M. Diez, Gr., p. 574, note 2, semble croire à un développement identique pour *vois, estois, doins, ruis, truis, pruis,* mais il ne donne aucune explication de ces formes. Il s'occupe seulement de la présence de l'*s* et paraît y voir l'*s* de la 3e pers. sing. du prés. du subj. *doinst* pour *doint* qui se serait étendu analogiquement au prés. de l'ind. et du subj. des autres verbes. M. D. cite, d'ailleurs, l'opinion de M. Delius, selon lequel on aurait à faire avec une tentative d'introduire le suffixe inchoatif *is;* le subj. *truisse,* etc. indiquerait clairement *finisse,* etc.

M. Foerster, *Rom. Stud.* III, p. 181 (cp. la note), s'exprime de la manière suivante. De même que *ŏleum, hŏdie, pŏdium* donnent *nile, hui, pui,* par le stade intermédiaire *neile, huei puei, trŏvo, prŏbo, rŏgo* sont devenus *truis, pruis, ruis.* La terminaison *is* qui forme le dernier élément de *pruis* < *prueis* < *prǫ* + *is,* etc. est, selon M. F., la même qu'on trouve dans *estois, vois* < *estǫ* + *is, vǫ* + *is,* mais il ne dit pas d'où elle provient. Cp. l'opinion de M. Willenberg, *Rom. Stud.* III, p. 429.

M. Suchier, Z. III, p. 463, semble croire à un changement de **trŏpo, prŏbo, rŏgo, vado, sto* en *tro(v), pro(v), ro, vo, esto;* plus tard, par l'influence de *puis,* ces formes ont abouti à *truis, pruis,* etc. Selon M. S., *puis* provient de **posco,* forme construite sous l'influence de la flexion inchoative.

L'opinion de M. Suchier a été critiquée par M. G. Paris, Rom. IX, p. 166. Ce savant montre 1° que *puis* ne peut pas venir de **posco,* parce que les lettres inchoatives ne sont jamais restreintes à la 1re pers. sing., 2° que *ruis, pruis, truis* ayant *s* dur et non *s* doux comme *vois, estois* ne peuvent être confondus avec ces formes.

M. W. Meyer-Lübke, Z XI, p. 538, parle des formes *ruis, truis, puis* et il est d'avis que *rŏgo* donne régulièrement **ruei. Puis* est, selon lui, le reflet étymologique d'une forme originaire non encore relevée. *Truis* ne peut remonter à **trŏpo.* La ressemblance entre *rover, rovent* d'un côté et *trover, trovent* de l'autre aurait évoqué la 1re pers. *truis. Ruis* ne peut avoir subi l'attraction analogique de *puis,* parce qu'en vieux français *pooir* avait au pluriel *poons, poent,* etc.; les formes *ruis, truis, puis* d'un côte et *rovons, trovons* de l'autre auraient plutôt produit *povons* au lieu de *poons.* M. M.-L. ne fait aucune mention de la forme *pruis.*

L'article de M. M.-L. a évoqué la critique de M. G. Paris, Rom. XVII, p. 622. Ce savant se montre hésitant pour ce qui concerne un développement étymologique de *rŏgo* en *ruei.* Il demande pourquoi *rŏgo* a donné *ruei;* la forme française d'*auca* est *oue,* et non *oie,* de *paucum pou,* et non *poi.*

M. Schwan, Gr., p. 128, explique *ruis, truis, pruis* comme formes analogiques d'après *puis* < **potjo* forme produite par l'inf. *potēre.* Le motif de cette assimilation consisterait en une certaine ressemblance entre des autres formes de l'ind. prés. de ces trois verbes et de *podeir.* Pour montrer ce rapport, M. S. fait un parallèle de l'ind.

prés. des verbes *podeir* et *prover: puis, pues, puet, podons, podez, puedent; *pruef, prueves, pruevet, provons, provez, pruevent.*

M. Suchier, *Grundriss,* p. 609, ne semble pas être revenu de l'opinion émise auparavant. Seulement, quant à l'origine de la finale *is,* M. S. a abandonné la dérivation de *puis* < **posco. Is* est étymologique, dit-il, dans *puis* de *poteo,* forme constatée dans le latin vulgaire (v. Wölfflin's Archiv II, p. 46) et, du reste, créée sur *potes, potet,* d'après *debeo, debes, debet* et *voleo, voles, volet.*

M. Muret, *Etudes rom. déd. à Gaston Paris,* p. 469 s., a émis une hypothèse fort ingénieuse quant à *ruis, pruis, truis.* Après avoir fait des recherches spéciales sur le sort respectif de *g, b, p* et *ŏ, ŭ* finals, dont nous ne rendrons pas compte ici, de peur de trop nous écarter de notre sujet, il arrive à la conclusion que *prŏbo* est devenu régulièrement *prueu,* et que *trŏpo* et *rŏgo* se sont ensuite formés sur ce type de sorte qu'on a eu *prueu, trueu, rueu.* Puis ces trois formes se sont changées en *pruis truis, ruis,* sous l'influence de *vois, estois.* Quant à l'origine de la désinence *is* de ces deux derniers verbes, M. Muret en donne une explication très compliquée et difficile à comprendre.

M. Gaston Paris, Rom. XXII, a fait un compte rendu de l'ouvrage précité. Le savant auteur conteste tout d'abord l'avis de M. Muret relativement à *vois, estois* (v. p. 156). Ensuite, pour ce qui regarde les formes *pruis, truis, ruis,* il répète l'objection émise avant et, du reste, déjà citée que la différente valeur de l'*s,* attestée par les subjonctifs *voise, estoise* d'une part et *ruisse, pruisse, truisse* de l'autre rend l'hypothèse de M. M. peu probable. La différence de voyelle qui a toujours existé entre les deux groupes s'opposerait, d'ailleurs, aussi à une telle influence exercée par l'un sur l'autre. Toutefois, sur un point très important M. G. P. partage l'avis

de M. M. M. G. P. croit aussi à un développement normal de *rŏgo, prŏbo, trŏpo* en *ruou, rueu,* etc. Quant au changement en *ruis,* etc., M. G. P. en voit l'origine dans la double forme qu'a dû avoir la 1re pers. sing. de *podeir*. Ce verbe avait au commencement de la langue la forme *puou, pueu* de **pŏto* (forme attestée par le roum. *pot* et l'esp. *puedo)* et *puois, pueis, puis* 'de provenance contestée, mais assurée'. *Puou* a sans doute disparu de bonne heure, mais l'influence a dû se produire avant sa disparition. Si j'ai bien compris, cette influence se serait opérée ainsi. La ressemblance entre le résultat de *rŏgo, prŏbo, trŏpo* d'un côté et de **pŏto* de l'autre a amené la transformation des trois premiers verbes d'après *puois,* de sorte qu'on a eu *ruois, pruois, truois.* Puis, après avoir servi d'intermédiaire pour faciliter cette attraction analogique, la forme *puou* a disparu. Plus tard *ruois, pruois, truois* se sont développés en *ruis,* etc., de même que *puois* est devenus *puis.* Quant à la chute du *t* dans **pŏto,* nécessaire à la formation de *puou,* M. G. P. l'explique de la même façon que dans **nŏto* = *nato,* qui donne *nuou, nou,* c'est-à-dire par un passage très ancien de *t* en *d.* Les formes *ruis, pruis, truis* ont produit les subjonctifs *ruisse, pruisse, truisse.* — Après avoir donné cette explication détaillée, M. G. P. avoue lui-même que tout cela reste encore bien hypothétique.

M. W. Meyer-Lübke a repris la question de ces trois verbes dans sa *Grammaire* (II § 157). Ce savant ne semble pas avoir abandonné l'opinion émise dans la *Zeitschrift* XI en ce qui concerne le développement phonétique de *rŏgo* en *ruei, rui.* Mais dès le plus ancien temps on trouve *ruis* et non *rui;* de même au subj. *ruisse, ruisses, ruist.* M. M.-L. est tenté de rattacher les formes du subj. aux formes correspondantes de *pooir* : *puisse,* etc., mais avant de croire à une telle influence de ce verbe, il faudrait expliquer pourquoi *puis* a donné son *s* à *rui.*

D'après *ruis, rueves* on a, plus tard, à *trueves* et *prueves* etc. formé les premières personnes *truis* et *pruis*. Ce qui constitue la grande particularité de l'opinion de M. M.-L., c'est qu'il n'admet pas une forme *poteo* dans le latin vulgaire; v. Gr. II § 248 s. Une telle forme créée d'après *potes, potet* serait inadmissible, parce qu'alors elle aurait paru à une epoque où la terminaison *eo* était devenue *io*, c'est-à-dire au temps que la plupart des verbes latins en *eo, io* s'étaient déjà assimilés à ceux en *o*. Ainsi on s'attendrait plutôt à trouver une forme **pŏto*. M. M.-L. est enclin à regarder *puis* comme une forme analogique créée d'après le subj. *puisse* < **possiam* pour *possim*, mais il s'exprime avec hésitation et entre enfin dans des recherches sur le rapport entre les formes provençales et françaises du verbe *posse*, dont il tire la conclusion qu'on devrait peut-être *puis, puisse*, prov. *posc, posca* à l'influence de *conois, conoisse* à cause de la ressemblance des parfaits de ces verbes.

Passons enfin à l'opinion de M. Körting, *Der Formenbau*, p. 160. M. K. est d'avis que les verbes *trouver* et *prouver* avaient originairement de doubles formes à la 1re pers. du sing. de l'ind. prés.; à **trŏpo, prŏbo* correspondraient d'une part **truef* et **pruef*, de l'autre *truis, pruis*. *Truef* et *pruef* sont étymologiques mais ont dû céder aux formes analogiques *treuve (trouve), preuve (prouve)*. *Truis* et *pruis* s'expliquent facilement comme des formes analogiques créées sur *puis* < **pŏtjo* < *poteo* (pour *possum*) et *ruis* < **ruei* < *rŏgo*. Le fait que **trŏpare* et *prŏbare* d'un côté et *pōtēre, rōgare* de l'autre avaient la même voyelle radicale a dû faciliter cette assimilation. — M. K. fait, cependant, trois objections contre l'hypothèse fournie par lui-même. Il se demande 1° pourquoi cette assimilation est restreinte à la 1re pers. sing.: elle aurait dû s'étendre à toutes les formes à radical accentué ou à tout le prés. de l'ind., dit-il, 2° pourquoi

trŏpare et *prŏbare* seuls ont subi l'attraction de *puis*, 3° par quelle raison p. e. *lŏco, jŏco* ne se sont pas développés comme *rŏgo*, car on s'attendrait à trouver **luis, *juis*, aussi bien que *ruis*.

Il provient de cette série d'explications 1° que plusieurs savants croient à un développement identique pour *vois, estois, (doins), ruis, truis, pruis*, 2° que la plupart de ceux qui expliquent les trois derniers verbes séparément y voient des formes créées analogiquement d'après *puis*, bien que leurs explications diffèrent essentiellement entre elles.

Pour nous en tenir d'abord à la question si *ruis, truis, pruis* représentent le même traitement que *vois, estois*, nous croyons suffisamment prouvé par M. Gaston Paris que c'est complètement impossible. Il est vrai qu'on trouve au subj. des formes écrites avec un seul *s* comme *voise, estoise;* on a *ruise, truise, pruise*, mais ces formes n'apparaissent que bien tardivement et sont sans doute dues à l'analogie de verbes tels que *duise, luise, nuise;* cp. Rom. IX, p. 166, XXII, p. 156, note. Quel rapport y a-t-il, du reste, entre ces deux groupes de verbes? Pour croire à un développement analogue, il faudrait supposer, comme MM. Foerster et Suchier, que *rŏgo, *trŏpo, prŏbo* sont devenus **ro, *tro, *pro*, ce qui est complètement incompréhensible; et quand même on supposerait de telles formes, la voyelle elle-même formerait un obstacle, l'*o* de **esto* < **stao* et **vo* < **vao* étant d'une autre nature, ce qui est attesté d'une façon évidente par la diphthongue qui est sortie de la fusion de l'*o* avec la finale *is*.

Nous sommes donc convaincu que *ruis, truis, pruis* doivent être traités séparément. Pour arriver à une explication satisfaisante de ces trois formes, il faut tout d'abord se rendre compte du développement étymologique de *rŏgo, *trŏpo, prŏbo*. Deux hypothèses ont été émises.

La première est celle de M. Gaston Paris, partagée, du moins pour ce qui concerne *prŏbo,* par M. Muret. Nous en avons déjà rendu compte. Pour prouver le changement de *rŏgo* en *rueu,* on pourrait alléguer *fŏcum* > *fou, feu, lŏcum* > *lou, leu, paucum* > *pou, peu, fagum* > *fou,* bien que, il faut l'avouer, ces mots ne soient pas tout à fait dans les mêmes conditions que *rŏgo.* Quant a **trŏpo, prŏbo* on pourrait citer *lŭpum* (pour le lat. cl. *lūpum*) > *lou, leu, clavum* > *clou, ŏvum* > *uou, eu,* mais ces exemples ne sont pas concluants, parce que, sans parler d'autres raisons, ce sont des mots dans la formation desquels la phonétique syntactique a dû jouer un grand rôle. Ainsi, *ŏvum* a donné *uef* aussi bien que *uou,* et c'est la première forme qui a persisté; cp. *nŏvum* qui a dû donner **nuou* et *nuef.* Ces mots ne prouvent donc rien, sinon que **trŏpo, prŏbo* ont pu donner **trueu, *prueu,* ou bien **truef, *pruef.*

Reste alors l'hypothèse représentée par MM. Meyer-Lübke et Körting. **Ruei, rui* serait le reflet régulier de *rŏgo,* tandis que **trŏpo, prŏbo* donnent **truef, *pruef.* Rien ne s'oppose directement à ce que *rŏgo* a pu devenir **ruei, *rui,* bien que des exemples complètement analogues nous manquent. **Trŏpo* et *prŏbo,* de leur part, peuvent très bien, comme nous l'avons déjà dit, avoir abouti à **truef, *pruef,* et nous avouons que, s'il faut choisir entre les formes proposées par MM. G. Paris et Muret et celles proposées par MM. Meyer-Lübke et Körting, nous sommes plus porté à croire à un développement en **truef, *pruef* qu'en **trueu, *prueu,* et cela pour une bonne raison: c'est que **truef, *pruef* sont, pour ainsi dire, plus en harmonie avec les autres formes du même temps. On croirait plutôt à une ancienne flexion *trueves, truevet* : **truef, prueves, pruevet* : **pruef* qu'à *trueves, truevet* : **trueu,* etc. On trouve un exemple analogue dans *lieves, lievet* : *lief.* En somme: nous n'osons dire si le reflet régulier de *rŏgo*

est **ruou, *rueu* ou **ruei, *rui;* quant à **trŏpo, prŏbo,* nous sommes presque persuadé que le développement normal est **truef, *pruef.*

Reste donc la transformation en *ruis, truis, pruis.* Qu'elle remonte à *puis* < *poteo* nous paraît indiscutable. Je ne comprends pas pourquoi M. Meyer-Lübke conteste l'existence d'un *poteo* dans le latin vulgaire. Une telle forme aurait très bien pu se produire à *potes* sur le type de *voleo, voles, volet.* Peu importe que *voleo* soit déjà devenu *voljo* : *poteo* aurait très bien pu prendre le même développement. Pourquoi ce verbe entrerait-il nécessairement dans le groupe des verbes en *o?* On a peut-être en latin vulgaire eu deux formes: *poteo* et **poto,* mais rien ne nous engage à douter de l'existence de la première de ces formes. Le reflet de *rŏgo,* qu'il soit **rueu* ou **ruei,* a dû de bonne heure se transformer en *ruis* sous l'influence de *puis,* et plus tard **truef, *pruef* ont dû céder à *truis, pruis.* Reste à savoir pourquoi *rŏgo* s'est laissé entraîner précisément par *puis.* La façon dont M. Gaston Paris explique ce phénomène est ingénieuse, bien que, il faut bien le dire, rien ne prouve directement l'existence d'une forme **poto* dans le latin vulgaire de la Gaule. On a beau dire: la seule raison qu'on puisse alléguer pour cette transformation, pour ne pas parler de l'identicité de la voyelle du radical, c'est que le verbe *podeir* est d'un emploi assez fréquent pour servir de modèle. Il est vrai que, si l'on croit à un changement de *rŏgo* en **ruei, *rui,* ce phénomène s'explique plus facilement qu'en supposant le développement *rŏgo* > **ruou, *rueu.*

Les objections faites par M. Körting, du moins les deux premières, nous paraissent peu fondées. Que l'attraction analogique de *podeir* se soit bornée à la 1re pers. sing., ce n'est pas étonnant du tout; le développement de la conjugaison française présente plusieurs cas où un

phénomène de cette nature a eu lieu sans s'étendre à d'autres formes qu'à la 1re pers. sing. Le fait qu'on ne trouve cette influence de *puis* que dans les trois verbes *rŏgare, *trŏpare, prŏbare* est tout naturel; c'est que ces trois verbes ont la même finale thématique, ressemblance qui n'existe pas pour d'autres verbes qui ont la même voyelle radicale que *potēre*, p. e. *lŏcare, jŏcare.*

Parmi les patois modernes, il y en a plusieurs qui présentent des particularités très intéressantes. Ce sont surtout un grand nombre de patois *wallons* et *lorrains.* Les verbes dont le thème finissait par une muette suivie d'une liquide, soit que cette rencontre existât déjà en latin *(intro)* ou qu'elle fût causée par la chute d'une voyelle atone *(sib(i)lo),* semblent avoir intercalé une voyelle entre la muette et la liquide. Cette voyelle n'est pas partout la même: elle semble varier non seulement selon les localités mais aussi à mesure que la consonne qui suit est un *r* ou un *l.*

Avant que nous abordions la question de l'explication et du développement de cette voyelle d'insertion, citons quelques exemples de verbes les plus usités. *Soflę < sufflare, dǫblę < *duplare, huflę < sibilare, ẽflę < inflare* présentent à Liège les formes *sǫ̆fə̆l, dǫ̆bə̆l, hŭfə̆l ẽfə̆l,* à Verviers *sǫ̆fə̃l, dǫ̆bə̃l,* etc. Les verbes *mǫstrę < monstrare, ẽtrę < intrare, ǫ̆vrę < operare* donnent à Liège *mǫstə̃r, ẽtə̃r, ūvə̃r,* à Verviers *mǫstə̃r,* etc. M. Paul Marchot, R. P. G.-R. IV, a fait une très intéressante étude sur les patois du *Luxembourg central,* dans laquelle il donne aussi un exposé détaillé de la chose en question. La voyelle intercalée est *œ* (M. M. emploie l'orthographie *ë*) à Ochamps, à Anloy et à Opont, où *sibilo, intro* donnent *šufœl, ʒtœr.* elle est *ü* à l'ouest, p. e. à Saint-Hubert *(šofŭl, ẽtŭr);* elle est *e* ouvert à l'est, p. e. à Nassogne *šŭfə̆l, ʒtə̆r);* cp. l. c. p. 32. Pour ce qui concerne les patois *lorrains,* on rencontre la même intercalation dans

le patois de Falkenberg, où l'on a *ãtœr* < *intrò;* cp. *ǫfœr, sǫfœr, kǫvœr* (offre, souffre, couvre). Les verbes *ãfjœ̃* < *inflare, dǫbyœ̃* < **duplare, gõfjœ̃* < *conflare* semblent avoir pris un autre chemin que les verbes précités, mais ce n'est qu'à l'apparence. Ces verbes présentent les premières personnes *ãfœy', dǫbœy', gõfœy'*. Ces formes ont dû être au commencement *ãfœl, dǫbœl, gõfœl,* mais *l* s'étant palatalisé en *j,* elles ont pris cet aspect un peu singulier. Le palatalisation de *l* est de règle dans ce patois pour les combinaisons *bl, pl, fl,* p. e. *byã* < **blancum, pjẽ* < *plenum,* etc.; quant aux verbes, elle a dû s'opérer d'abord aux formes faibles pour s'étendre plus tard aux autres formes; cp. l'étude de M. This, pp. 40, 60. Dans le patois de Rémilly (ancien département de la Moselle) nous trouvons *ãtœr, ovœr* (M. Rolland orthographie *ãtër, ovër*); *tremulo, sufflo* se présentent sous les formes *trãbœl̀, hhofœl̀* (*hh* signifie, selon M. Rolland, un *h* très aspiré comme l'arabe *hha;* M. R. écrit *trãbëill, hhofëill;* v. Rom. II, V). Ce patois montre donc le même développement de *l* que celui qui précède, bien que la palatalisation se soit arrêtée à *l* mouillé. — Notons enfin la forme *rakòtęr̂* (rencontre), que nous trouvons dans un conte écrit en patois de Mangiennes (Meuse); v. R. P. G.-R. II, pp. 101, 102.

Les savants qui se sont occupés de la question de cette voyelle insérée se sont pour la plupart contentés de constater le fait, sans essayer d'en donner une explication.

M. Suchier, *Grundriss,* p. 607, traite cette question en même temps que les verbes à radical variable. Après avoir cité quelques exemples de ces verbes existant encore en wallon moderne, p. e. *ju parole* à côté de *pârler, ju live* à côté de *lęver,* il ajoute que cet idiome s'est créé de nouveaux verbes du même genre en introduisant dans les groupes de consonnes la voyelle *e,* qui, conformément aux lois de l'accentuation française, est devenue tonique,

de sorte qu'on dit *mosterre* < *mo(n)stro* à côté de *mostrer*, *ju troubelle* < *turbulo* à côté de *troubler*.

M. W. Meyer-Lübke, Gr. II § 136, s'exprime presque encore plus sommairement. En parlant du développement de la 1re pers. du sing. en provençal et en français, il déclare que dans les patois wallons et lorrains il se produit, entre une consonne et *r, l*, une voyelle *(e, ö, ü)*, qui devient tonique; ainsi: *mõter, rãter* en lorrain, *livür, dobel, trubel* en wallon.

M. This, l. c. pp. 37, 42, dit qu'un *œ* a été inséré entre *fr, vr, tr, by, fy* et ajoute que cette intercalation s'est peut-être opérée sous une influence germanique, mais il ne s'exprime pas plus précisément sur la façon dont la chose aurait eu lieu.

M. Doutrepont, *Mél. Wall.*, p. 39: „Dans les verbes dont le radical est terminé par une muette suivie d'une liquide: *f, v, b, p, c, g, t* + *l, r*, il s'est produit, dès les premiers temps de la langue, une intercalation d'une voyelle d'appui entre les deux consonnes.„ Cp. encore M. P. Marchot, R. P. G.-R. IV, p. 32; *Phon. dét.*, p. 117.

Comme on le voit, les auteurs cités ci-dessus ne diffèrent pas beaucoup dans leurs assertions. M. Doutrepont seul semble ajouter quelque chose de nouveau en parlant de la voyelle intercalée comme d'une voyelle d'appui. Le fait que cette voyelle ne se montre que dans les verbes dont le thème se termine par *une muette* + *r, l* paraît indiquer qu'on a à faire avec une voyelle d'appui, mais est-elle, en effet, une simple voyelle d'appui comme l'*e* muet français? Voilà une question que nous essayerons d'élucider.

Quel est en général, dans les patois wallons et lorrains, le sort des groupes de consonnes dont la dernière est une liquide? A Liège nous trouvons *fåf* < *fabulam, ståf* < *stabulum, ʒmåf* < *amabilem, ʒsõn* < **insimul, åp* < *arborem;* à Saint Hubert *stọl* < *stabulum,*

amẹ̣l < *amabilem; dyāl* < *diabolum, līf* < *librum, lif* < *leporem, skrīr* < *sbribere,* mais *ẽtür* < *inter;* dans le patois de Falkenberg *stōp* < *stabulum, fuēp* < *flebilem, dyẹ̣l* < *diabolum, fjœf* < *febrem, ljœf* < *leporem, pāt* < *pendere, mat* < *mittere, āt* < *inter.* Les mots cités, à l'exception de la préposition *ẽtür,* sont des substantifs, des adjectifs, ou bien des verbes à l'infinitif.

Il résulte de ce que nous venons de dire que la rencontre de deux articulations de la nature de *bl, fl,* etc. étant trop dure pour l'oreille, les patois en question ont cherché à écarter cette dureté de prononciation d'une façon ou d'autre. Au présent des verbes on a évité la difficulté en introduisant une voyelle entre la muette et la liquide, mais partout ailleurs il y a eu réduction du groupe de consonnes, à la règle par la chute de la liquide. Il est pourtant vrai qu'on trouve le dernier traitement même au présent de quelques verbes, mais les cas sont rares; nous n'avons relevé que les formes *kūf* < **coper(i)o, sūf* < *suffero, hīhōp* < **dis-combro(?)* en liégeois, et encore faut-il remarquer que ces verbes sont à Verviers *kūvẹ̣r, sofẹ̣r, dŭhōbẹ̣r;* cp. Z IX, p. 486.

On a donc bien raison d'appeler la voyelle insérée une voyelle d'appui. Mais on ne saurait soutenir avec certitude que l'euphonie seule l'a produite. Il y aurait eu d'autres moyens d'écarter la difficulté, sans parler d'un développement comme dans les formes susdites *kūf,* etc. Dans les patois wallons, du moins, il se montre une certaine tendance d'introduire dans les verbes de la 1re conj. le suffixe *ay, ey,* p. e. *sposay, tẽtay, agraptay,* etc. Ce suffixe, qui est sans doute dû à l'influence de verbes tels que *maray* < *marīto,* où *ay* s'est développé régulièrement de *ī,* se montre aussi quelquefois après un groupe de consonnes dont la dernière est *r, l;* cp. les formes *ẽtrẹy, rẹskōtrẹy* dans le patois de Hannut (Liège); v. R. Ph. V, pp. 208, 214. Pourquoi les verbes dont le

radical se termine par *une muette* + *r*, *l* n'ont-ils pas tous pris ce chemin? Comparez, du reste, W. Meyer-Lübke, Gr. II § 204; Horning Z IX, p. 485; Mussafia, *Zur Präsensb.*, p. 22 s.

Il doit donc nécessairement y avoir quelque chose qui a favorisé l'intercalation d'une voyelle dans les verbes en question. Il y a un groupe de verbes qui montrent une certaine ressemblance avec les verbes dont nous nous occupons, et dans lesquels l'introduction d'une voyelle entre la muette et la liquide n'est pas une intercalation proprement dite mais tout simplement la réintégration d'une voyelle disparue dans l'évolution romane. Le développement de ces verbes doit donc être regardé comme complètement régulier. Citons de ces verbes notammant en liégeois: *ap'lę* (appeler) avec la 1re pers. du prés. de l'ind. *apęl*, *męsrę̄* : *męsār* (mesurer), *s'måv'lę* (se fâcher, de *måvă* = mauvais): *m'måvęl*, *s'mǭv'rę̄* : *m'mǭvǭr* en verviétois; *sat'lę* (sautiller): *satęl; trip'lę* (piétiner, de *trippeln*, v. fr. *trepeiller*): *tripęl*, *trœp'le*^{i} : *trœpœl* dans le patois de Falkenberg, *trępłœ* : *trępœl* dans celui de Rémilly; cp. *Le verbe wall.*, p. 46; *Mél. Wall.*, p. 39; *Die Mund. des Kant. Falkenberg*, p. 59; Rom. V, p. 225. Nous sommes convaincu que ces verbes à développement régulier ont, sinon produit, du moins contribué à produire l'insertion d'une voyelle dans les verbes qui n'en avaient aucun droit. On a donc à faire non seulement avec un résultat causé par les besoins de l'enphonie mais aussi avec une attraction analogique. — Il est à noter qu'un des précieux restes de l'ancienne flexion à radical variable paraît avoir subi l'influence du nouveau groupe de verbes; dans la langue actuelle de *Verviers* on trouve *pǭrǭl* < **parabolo*, à côté de la forme étymologique *părăl;* v. *Mél. Wall.*, p. 22.

Les patois appartenant à la région de la *Moselotte* et de la *Haute-Moselle* offrent cette particularité qu'ils ont

à la 1re pers. de l'ind. prés. un *e* accentué. Cette désinence se montre dans toutes les conjugaisons. Dans le patois de la Bresse, p. e., on a *šãtę́, tîrię́, pęrię́ < prĕco, lwę́* (*sętę < sent(i)o*, etc.); v. *Mon. du pat. de la Bresse*, p. 65 s., *Les pat. lor.*, p. 168. M. Meyer-Lübke, Gr. II § 136 cite plusieurs exemples de ces verbes: *ešté < *adcapto, lęwé < lavo, syé < sūdo,* (*vådé < vendo*, etc.).

Aucune explication n'a encore, à ce que nous croyons, été donnée de ce phénomène. Citons pour la curiosité du fait ce que dit l'abbé Hingre, l. c. p. 67: 'La première personne de l'ind. prés. se forme par le changement de la voyelle de l'infinitif en *ę*.' — Il ne vaut pas la peine de s'arrêter à une assertion tellement dépourvue de toute valeur scientifique. — M. Meyer-Lübke se contente de constater que cet *é* appartient originairement à la 1re conj.; il ajoute, d'ailleurs, que cette désinence reste encore inexpliquée.

C'est un trait caractéristique d'un grand nombre des patois lorrains de vocaliser la liquide *l*, lorsqu'elle se trouve dans certaines combinaisons. Nous venons d'observer ce fait pour ce qui concerne le patois de Falkenberg. M. Adam, *Les pat. lor.*, p. 18, dit quant à ce développement: 'Dans tous les patois lorrains, sauf celui de Lay-Saint-Rémy, les consonnes *bi, fi, pi, ki, gui* correspondent très fréquemment aux articulations *bl, fl, pl, cl, gl* du latin ou du français, ainsi que cela a eu lieu dans la langue italienne.'

Ainsi, dans le patois de la *Bresse* tous les verbes qui en français sont en *-bler, -fler, -cler, -gler, -pler,* se présentent, à cause de cette vocalisation de l'*l*, à l'infinitif et à la 1re pers. sing. de l'ind. prés. sous la forme de *-bię́, -fię́, -tię́, -dię́, -pię́;* v. *Mon. du pat. de la Bresse*, p. 74.

Nous croyons que c'est précisément dans les verbes dont le radical se terminait par *une muette + l* qu'il faut

chercher l'origine du phénomène en question. Ces verbes devaient se terminer à la 1re pers. de l'ind. prés., au commencement, par un *e* muet. Plus tard il y a eu une époque où l'*l* s'est vocalisé. Quant aux verbes dont nous parlons, ce changement a dû commencer par les formes faibles; plus tard, lorsqu'il s'était étendu jusqu'aux formes fortes, il est devenu nécessaire, selon les lois de l'accentuation française, de mettre l'accent sur cet *i* provenant de *l*, ou bien de le transporter sur la finale *e*, et entre ces deux alternatives on a choisi la dernière. Ensuite ce groupe de verbes s'est assimilé d'autres avec lesquels ils avaient une certaine ressemblance tels que *marié, tîrié*, et enfin l'*e* accentué est devenu la terminaison de tous les verbes de la 1re conj., pour s'étendre plus tard aux autres. Mais tout cela, il faut bien l'avouer, reste fort hypothétique, et ce qui rend la chose encore plus difficile, c'est l'impossibilité de dire pourquoi ce phénomène s'est restreint à la première personne; on s'attendrait à le trouver dans tout le singulier. Il semble que plusieurs influences contraires se sont disputé le valoir. Il y a deux verbes appartenant au groupe dont le radical se terminait anciennement par *une muette* + *l*, *ǫfié* < *inflare*, *sǫfié* < *sufflare* qui aux 2e et 3e pers. ont écarté la difficulté en laissant tomber la liquide, de sorte qu'ils se présentent sous la forme de *ǫf'*, *sǫf'*, tandis qu'à la 1re ils ont pris le développement ordinaire: *sǫfié, sǫfié*. — Comme on le voit il se présente bien des difficultés, et faute d'une phonologie détaillée des patois de cette région, il est presque impossible de distinguer ce qui est étymologique de ce qui est dû à l'analogie.

Les dialectes italiens.

Le développement de la première personne du singulier dans les dialectes italiens est, pour la plupart, con-

forme aux lois phonétiques. On trouve, cependant, ça et là, des divergences qui ne peuvent être expliquées d'après les règles de la phonologie italienne. Ces irrégularités sont, à ce qu'il semble, déjà traitées d'une manière suffisante par les savants que nous avons étudiés. Nous avons pourtant tenu, en vue des rapports existant entre le traitement de cette personne et les autres formes du singulier, à ne pas passer sur une partie si importante, bien que, à vrai dire, nous n'ayons pas beaucoup de nouveau à ajouter aux assertions données jusqu'ici par les savants.

Pour faire mieux ressortir le développement non conforme à la phonétique, nous donnerons une petite série d'exemples de formes régulières aussi bien qu'irrégulières. Nous commencerons, comme nous le ferons toujours en traitant les formes italiennes, par le *sarde*.

La désinence du LOGOUDORIEN est *o*, du CAMPIDANIEN *u* : *amo (timo, fino); amu (timu, finu);* v. *Die log. u. camp. Muud.*, p. 12.

Les dialectes de la *Sicile* montrent, en général, *u* : *trovu, portu, tornu (dormu).*

Au Sud. Dans les dialectes de l'extrême sud, la désinence est *u* comme en Sicile; dans le CALABRAIS : *amu, duñu* < *dono, vaju, staju (vieñu);* v. *Sul. dial. cal.*, p. 55 s. Quant au dialecte de la province de LECCE citons *natu, pensu, sonu, lau* < *lavo, trou* < *tropo;* v. Arch. Gl. IV, p. 118 s. Plus au nord, en *napolitain* et aux *Abruzzes* on trouve *ę;* à CAMPOBASSO : *portę, štenghę* (cp. *tenghę, venghę*), *vaję* (cp. *aję* < habeo), Arch. Gl. IV, p. 183 s.; à ARPINO *kiamę, kantę, piantę, rǫnghę, stǫnghę* (cp. *vięnghę*), Arch. Gl. XIII, p. 300 s.; à ALATRI : *portę, amę, dunę, spęrę, pesę,* Arch. Gl. X, p. 168 s.; à TERAMO : *candę, dinghę, stinghę (vinghę),* v. *Dial. teram.*, p. 68 s.; Arch. Gl. XII, p. 21 s.

Au Centre. Pour le *toscan* les exemples sont superflus.

Au Nord. Les dialectes *émiliens* proprement dits montrent la chute totale de la désinence latine. Ainsi à Bologne: *cànt, vâg, stâg* (cp. *fâg* < *facio*), v. l'étude de M. Gaudenzi, pp. 3, 80; à Piacenza : *mẹ, mãng', (tẹt,* etc.); v. Z. XIV, p. 147 s.; dans le dialecte de la Romagne: *pẹgh, vẹg, dẹg, stag,* etc.; v. *Sitzungsber.*, p. 656 s.

Viennent ensuite trois dialectes qui offrent un intérêt spécial, formant la transition entre le toscan d'un côté et l'émilien de l'autre, ceux de *Gombitelli,* de *Sillano* et de *Pontremoli.* A Gombitelli la désinence est *ẹ* : *mañẹ, parlẹ, vaĝĝẹ* (cp. *vẹĝĝẹ* < *video*); v. Arch. Gl. XIII, p. 324. Cet *ẹ* se change en *i* dans l'hiatus, lorsque le pronom suit: *parli ẹa* = parlo io; v. l. c., p. 316 note. Dans le dialecte de Sillano la forme actuelle est en *a* : *kanta, pọrta, daĝĝa, vaĝĝa* (cp. *diĝĝa*); v. Arch. Gl. XIII, p. 341. A Pontremoli (Val di Magra) la 1re pers. sing. est, en général, sans désinence. Cependant les verbes dont le thème se termine par un groupe de consonnes ont une désinence à peine saisissable à l'oreille, et que M. Restori note par un °; ainsi on a *pënsº, scômdº* (io scomodo).

Le *ligurien* montre le maintien de la désinence latine comme le toscan, mais la voyelle n'a pas gardé sa valeur originaire : elle s'est affaiblie en un son intermédiaire entre *o* et *u,* noté dans les textes quelquefois par l'une quelquefois par l'autre de ces voyelles; v. Meyer-Lübke, It. Gr. § 114. M. Flechia, dans son étude sur le vieux *génois,* Arch. Gl. X, p. 159, ne fait aucune mention de cet affaiblissement; il déclare seulement que la désinence latine s'est maintenue: *muo, trovo,* etc.

Citons quelques exemples tirés du mentonais, dialecte probablement de base provençale mais fortement influencé par le génois: *parlo, vago, stago* (cp. *trago, fago*); v. Andrews, *Essai de Gram.*, p. 25 s.

Dans les dialectes du *Piémont* on trouve d'un côté l'apocope complète de la désinence latine, de l'autre *o, u.*

Quant à la région de l'*o*, v. It. Gr. § 389. Les dialectes *vaudois* présentent *u*; p. e. à Pral : *ćantu, dunu* (*sabu, söntu*, etc.). Dans ce dialecte, cependant, la désinence est facultative: elle peut tomber si le thème finit par un *j* on une palatale : *badl̂* (sbadiglio), *saj* à côté de *sabu*, etc., v. Arch. Gl. XI, p. 362 s. Dans le dialecte d'Angrogna la finale manque souvent: *krövv* = copro; v. Arch. Gl. XI, p. 375.

A Guardia Piemontese (Calabre Citérieure) le vaudois forme un îlot linguistique; ici la désinence ne se prononce guère; on dit *püns*^{u} et *püns, ćant*^{u} et *ćant, išt*^{u} et *išt* < *sto*.

Dans les dialectes *piémontais* de la *Sicile* la désinence manque en général. Citons pour le dialecte de San Fratello et de Piazza Armerina *cant, štäac, väac;* à Nicosia on trouve *vagu;* v. Arch. Gl. VIII, pp. 304—316, 419 s.

Les dialectes *lombards* présentent des irrégularités bien intéressantes. Dans la langue actuelle de Milan on trouve, on le sait, *i* à la place de l'*o* latin : *stimi, parli, racomandi* (*dighi, senti*, etc.); v. Salvioni, *Fonet.*, p. 139. On a constaté la même désinence pour le dialecte de la Valmaggia; v. Arch. Gl. IX, p. 228. A Bergame on trouve la désinence *e*.

Les dialectes au nord du Lac Mageur, qui ont été étudiés par M. Salvioni, Arch. Gl. IX, présentent des phénomènes particuliers. Nous venons de parler de celui de la Valmaggia. Dans le dialecte de la Verzasca on trouve la finale *a* : *canta, pǫrta* (*senta*, etc.); v. Arch. Gl. IX, p. 232; cp. pour Onsernone, Intragna et Villette : *mand, (sent),* pour Malesco : *pǫrt, mand, (sent);* v. l. c. IX, pp. 228, 259.

Restent enfin les dialectes *venitiens*. Chez *Ruzante*, le réprésentant du dialecte de Padoue du XVI^{e} siècle, on trouve à la 1re pers. sing. de toutes les conjugaisons des

formes assez nombreuses qui se terminent en *e* : *staghe, daghe, vaghe, laghe, trogne, s-berteze, degne, cante,* pour ne citer que des verbes appartenant à la 1re conj. A côté de ces formes on trouve aussi des formes en *o* : *stago, dago, vago, anago, lago, trogno,* etc.; v. *Die pad. Mund.,* p. 69. Dans la langue actuelle on retrouve la finale *e* sur plusieurs points; v. les exemples cités par M. Ascoli (Arch. Gl. I, p. 397, note) pour Belluno, Feltre et Follina : *vade, ame, ve preghe, me n'alliegre.*

A Veglia l'*o* final peut tomber, après toutes les consonnes à ce qu'il semble, de sorte que la 1re pers. sing. se présente tantôt avec tantôt sans désinence; v. les exemples donnés par M. Ive, Arch. Gl. IX, p. 162. Les verbes de la 1re conj. se montrent, du reste, ordinairement avec le suffixe *aj,* provenant de l'*i* des verbes du type *io* : *sperajo, stimajo, studajo;* cp. *Zur Präsensb.,* p. 19 s. Ce suffixe on le trouve à Rovigno (Istrie) sous sa forme originaire, p. e., dans *barufio, carighio.*

A Muggia (Istrie) nous trouvons le reste d'un dialecte qui devrait peut-être plutôt être compté parmi les dialectes rhétiques. La 1re pers. sing. est ordinairement dépourvue de désinence : *liév, spiet, pens, retróuf, mand, als, recománd, demánd, perdóun, vâg, stâg,* etc., mais elle se termine aussi, comme en *frioulan,* en *i* : *sálti, inpíri,* etc.; v. Arch. Gl. XII, p. 265.

Les dialectes sardes et siciliens, ainsi que ceux de tout le sud et de tout le centre de l'Italie, ne donnent lieu à aucune remarque: les désinences représentent le développement normal de l'*o* final latin. — A partir de l'émilien commence l'apocope de la finale latine. Pour ce qui concerne le dialecte de la *Romagne,* M. Mussafia semble enclin à croire que l'*o* de la 1re pers. sing., avant de tomber, aurait passé à *i;* cela se prouverait par le changement de la voyelle du radical causé par cet *i* : ainsi dans *m'inchëg* (m'incaco) l'*a* est devenu *ë* (un *e* assez

femé) et non *ę*, comme à la 1e pers. *chęga*. M. M. y compare le provençal et certains dialectes lombards, qui montrent la désinence *i*. — Nous n'avons presque pas besoin de dire combien une telle supposition nous paraît imvraisemblable. Sans parler de l'impossibilité d'un changement de *o* final en *i* pour un dialecte émilien, il faut se rappeler que l'*i* du provençal et du milanais est d'une tout autre provenance.

Le passage de *o* final en *ę* est étymologique dans le dialecte de Gombitelli. Dans celui de *Sillano* on s'attendrait à trouver la même désinence, l'*o* subissant le même affaiblissement qu'à Gombitelli. La forme actuelle présente le même phénomène qu'on retrouve à la *Verzasca*, avec cette différence que dans ce dernier dialecte la 1re pers. sing. devrait phonétiquement montrer la chute de la désinence latine. Cet *a*, qui se montre aussi à la 2e pers. du sing., ne peut être que la désinence étymologique de la 3e pers. qui a envahi les deux autres. Nous croyons que le point de départ de ce changement est à chercher à l'imparfait de l'indicatif, où *cantabam* et *cantabat* doivent donner le même résultat. Nous sommes persuadé que cette réduction à une seule forme pour tout le sing. de l'ind. prés. a commencé par la 1re pers.; ce n'est qu'après avoir subi l'influence des deux formes environnantes que la 2e pers. a dû céder à l'attraction analogique. Quant au dialecte de la Verzasca, il paraît, d'ailleurs, avoir une certaine prédilection pour les formes en *a:* les formes du prés. de l'ind. et du subj., de l'imparf. de l'ind. et du subj., et de l'impér. additionnées, il y en a sur 22 se terminant en *a* seulement 4 qui se terminent par une consonne ou par une voyelle autre que *a;* v. Arch. Gl. IX, p. 227.

La finale qu'on trouve dans le dialecte de *Pontremoli* ne doit pas être regardée comme un affaiblissement de l'*o* latin. Le fait que cet ° correspond non seule-

ment à *o* mais aussi à *e* (p. e. *mont°, môrt°*) prouve que c'est une voyelle ajoutée postérieurement pour faciliter la prononciation. Cette voyelle est donc comparable à l'*e* muet français. Elle est, du reste, la désinence de toutes les personnes du sing., et peut même être attachée à un verbe qui se termine par une seule consonne, si ce verbe porte l'accent, p. e. dans la phrase *t'al vęd°?* (le vois-tu?); cp. *al vęd là* (je le vois là). Cette finale se prononce, selon l'indication de M. Restori, comme un son intermédiaire entre *eu* français et *ö* milanais, p. e. dans *nöf;* v. *Note fonet.*, p. 8.

La finale *o (u)* qu'on trouve dans certains dialectes du *Piémont* a eu une explication satisfaisante; v. W. Meyer-Lübke, It. Gr. § 389. On se trouve sur une région avoisinant le *franco-provençal;* alors il n'est pas étonnant que la désinence ait subi le même développement que dans cet idiome, bien que le résultat ne soit pas devenu le même. L'*o* final est tombé, sauf dans le cas où les besoins de l'euphonie demandaient une voyelle d'appui. Au temps de la formation de la langue on avait donc d'un côté *am,* de l'autre *tremlo* < *tremulo.* Bientôt les verbes du type *tremlo* ont dû attirer beaucoup d'autres, notammant de ceux appartenant à la 1re conj. La *Lamentazione* montre les formes primitives *recomand, arecord,* mais aussi celles avec l'*o* analogique: *trovo, posso.* A la fin l'*o* est devenu la flexion de tous les verbes. Mais les verbes du type *am* n'ont pas cédé sans lutte aux nouvelles formes; au contraire, sur certaines régions, ils ont pris le dessus, de sorte qu'ils se sont enfin assimilé tous les autres. C'est de cette manière qu'on a eu deux territoires bien distincts: celui de l'apocope complète et celui de la désinence *o (u).* — Pour ce qui regarde les colonies *siciliennes* du Piémont, elles ont dû s'établir déjà avant que les verbes du type *tremlo* eussent commencé à faire valoir leur attraction analogique, et

ce sont ceux du type *am* qui sont devenus le modèle de la flexion de ces contrées. L'*u* qu'on trouve à *Nicosia* est sans doute dû à l'influence du sicilien.

Dans les dialectes de la *Lombardie* on s'attendrait à trouver la 1re pers. sing. sans désinence, car l'*o* final tombe en général. D'où vient donc l'*i* du milanais et de la Valmaggia, ainsi que l'*e* de Bergame? Que ces deux finales remontent à la même source est plus que probable.

M. Salvioni s'est occupé de l'*i milanais* à deux reprises. Dans son étude sur le dialecte milanais (p. 139, note) il se demande si cet *i* ne pourrait être une désinence analogique provenant originairement des verbes en *eo, io,* dont l'*i* serait resté après la chute de l'*o* final. On trouve chez Bonvesin *debio, tenio, venio, vojo, toljo, valio, acolio,* et (chose singulière!) aussi *servio;* le subj. *moira* fait supposer un **morio.* Dans la langue actuelle ces verbes devraient aboutir à *debi, tenj, venj, voj, toj, servi, mori.* D'autre part les verbes tels que *raccomando, penso, metto* aboutiraient à *raccomand, pens, mett.* Alors il y aurait eu lutte entre les formes sans désinence et celles en *i,* et une fois qu'on aurait perdu le sens de la valeur étymologique de cet *i,* on l'aurait attaché aux autres verbes. M. S. croit que les verbes dont le thème se termine par un groupe de consonnes ont été les premiers à prendre cette nouvelle désinence: *parli, compri.* Plus tard cet *i* aurait même envahi les verbes dont le thème finissait par un son mouillé ou un *j* produit par un *i* originaire, et on aurait eu, p. e. *veñi, teñi, töji.*

Cette explication, que M. Salvioni lui-même appelle 'una timida supposizione', ne paraît pas invraisemblable. On pourrait, en effet, alléguer une quantité d'exemples du maintien de l'*i* en hiatus pour le milanais; citons, p. e. *pröpi* < *proprium, šimitöri* < *cœmeterium, öli* < *olium, vari* < *varium,* le suffixe *-ari* < *-arium, -anni* < *-aneum,* etc. Plusieurs de ces mots, il est vrai, sont à

regarder comme savants (cp. Staaff, Le suffixe -*arius* p. 148), mais il faut supposer que dans quelques-uns le maintien de l'*i* est aussi régulier que dans le cas correspondant du provençal, avec lequel le milanais, du reste, montre beaucoup de ressemblance en ce qui concerne le traitement de l'*i* en hiatus. Il n'est donc pas du tout étonnant que l'*i* se soit maintenu dans quelques formes verbales. Ainsi, l'hypothèse de M. Salvioni est indiscutable en principe, mais les exemples cités par lui ne sont pas bien choisis. Les verbes du type *sentio, partio* ont dû, dans le latin vulgaire de l'Italie, céder aux nouvelles formes en *o,* comme partout ailleurs. *Servio* est dans doute un latinisme; *debeo* s'est peut-être maintenu; quant à **morio,* on s'attendrait plutôt à un développement en **moir,* **mör* qu'en **mori.* Dans les autres l'*i* se trouve dans une combinaison qui doit nécessairement produire un son mouillé on la spirante *j,* ce que prouvent aussi les formes actuelles *veñ, teñ, vöj,* etc. — Nous sommes persuadé qu'il faut, comme pour le provençal, s'en tenir aux verbes en *io* de la 1re conj. pour trouver des combinaisons où l'*i* pourrait se maintenir avec un son vocalique dans la langue actuelle; un *cambio,* p. e., doit régulièrement donner *cambi.*

M. Salvioni semble, cependant, avoir abandonné cette hypothèse. Dans l'Arch. Gl. IX, p. 288, note 2, il cherche à rattacher la finale *i* au pronom enclitique *io* < *ego.* Voici ce qu'il dit: 'Nell *i* di 1a pers., il quale, come ognun sa, è pur del milanese, gioverà alla fin fine che tutte riconoscano un resto dell'-*io* enclitico, parallelo al-*t* nell' 2a pers. *(parlet, parlavet)* o al-*l* nella voce interrogativa di 3a *(mandel* = manda egli?)' Cp. W. Meyer-Lübke, It. Gr. § 389.

Il faut avouer que ce semble être là l'explication la plus acceptable de ce curieux phénomène, vu le grand rôle qu'ont joué les pronoms enclitiques dans la formation

des verbes de cette région. Mais tout en reconnaissant le grand avantage qu'offre une telle hypothèse, nous croyons pourtant qu'on ne doit pas laisser hors de considération la possibilité que certains verbes pourraient se terminer normalement en *i*. On n'est pas forcé, lorsqu'il s'agit de donner une explication suffisante d'un phénomène difficile, de s'en tenir à une seule cause, en s'apercevant qu'il y en a plusieurs qui tendent à produire le même résultat. Ce qu'on peut faire, c'est de reconnaître dans l'une ou dans quelques-unes d'elles plus de force que dans les autres. Ce principe, sur lequel M. Uschakoff appuie si fortement pour ce qui concerne le français, a déjà été prononcé par nous ailleurs; v. la première personne du sing. en français. — Nous sommes donc convaincu que ces deux facteurs — le pronom enclitique *io* et l'influence des verbes se terminant étymologiquement en *i* — ont contribué à produire le phénomène en question.

La finale *e* qu'on trouve chez *Ruzante* présente des difficultés. M. Ascoli (Arch. Gl. I, p. 397, note) parle seulement de la continuation de l'*e* (l'*i*) 'alla ladina e alla lombarda'. M. W. Meyer-Lübke, Gr. II, § 134, déclare que cet *e* fait penser à l'i du *frioulan*. Sur cette partie du rhétique l'*o* final reste sous la forme d'un *i* après *r, l;* le développement doit avoir été $o > e > i$; cp. Gr. I, § 315.

C'est un des traits caractéristiques du dialecte *vénitien* de maintenir l'*o* final latin intact. Sous ce rapport, et sous bien d'autres du reste, le vénitien est en concordance avec le toscan. Mais ce dialecte montre aussi plusieurs traits qui le rattachent au dialecte de la Rhétie déjà nommé, et cette ressemblance doit avoir été plus grande dans l'ancienne langue que dans le dialecte de nos jours. Faut-il supposer qu'une partie du domaine vénitien ait subi le même traitement concernant les voyelles

finales que le frioulan, de sorte que la désinence *e* chez Ruzante serait de même provenance que l'*e (i)* de ce dialecte? C'est possible à la rigueur. Ce qui fait la grande difficulté, c'est que chez Ruzante le remplacement de l'*o* final par *e* semble être restreint aux verbes, tandis qu'en frioulan il est de règle pour la voyelle finale en général.

Si l'on supposait le même développement pour la langue de Padoue que pour le frioulan, les formes verbales qu'on trouve chez Ruzante représenteraient donc un reste de l'ancien état des choses. Toutefois nous avons de la peine à croire à un développement pareil. Ne faut-il pas plutôt présumer que la finale *e* ne soit qu'un affaiblissement temporel de l'*o,* peut-être sous l'influence du frioulan? Les voyelles finales sont de nature à donner le moins de résistance à une influence extérieure. Du reste, on ne doit pas oublier que les formes en *o* se trouvent concurremment avec celles en *e,* circonstance qui parle en faveur de cette hypothèse. Cela n'empêche pas que sur d'autres points du territoire cet affaiblissement de l'*o* final en *e* se soit opéré sous des conditions qui ont favorisé le maintien de la désinence *e* jusqu'à nos jours.

Deuxième personne du singulier.

Les dialectes provençaux.

La finale latine *as* se trouve, hors le cas dont nous nous occupons ici, au présent du subjonctif des verbes qui n'appartiennent pas à la conjugaison en *are,* à l'imparfait de l'indicatif de tous les verbes et au pluriel des noms féminins en *a*. Dans tous ces cas cette terminaison reste intacte dans la langue des troubadours. *Cantas* donne *chantas, vendas* reste *vendas, part(i)as partas, cantabas* donne *chantavas* et *litteras letras*. Dans le cours des temps, cependant, elle a subi des modifications, et dans la langue actuelle ce n'est que dans des cas assez restreints qu'on la retrouve sous son ancienne forme.

En *provençal* moderne proprement dit l'*s* final est tombé et *a* est devenu *o;* cp. R. d. l. r. V, p. 180.

En *limousin* on observe la même chute de l'*s*, mais la voyelle a gardé sa nature d'un *a* long, que M. Chabaneau note par *ā* : *chantā (chantavā, partā, rôsā < rosas);* v. R. d. l. r. II, p. 187.

Dans le *rouergat as* a passé à *os : cantas* donne *cantos, (cantabas contabos, eras ęros, rosas ruęzos).* Les exceptions ne sont qu'apparentes. Ainsi, au subj. de toutes les conjugaisons on trouve la désinence *ęs;* c'est sans doute la désinence de la 1re conj. qui a pénétré dans les autres, de sorte que les formes étymologiques **bendos,*

**partos (< venias, partias)* ont dû céder à *bendẹs, partẹs;* v, Z. III, p. 351 s.

Les patois de la *Basse-Auvergne* nous montre un *e* fermé pour toutes les désinences verbales *as* : *âmẹ, (vẹndẹ < vendas,* etc.), tandis que dans les noms la finale latine semble être restée: *vatsas* (vaches), *nostras.* Les indications que nous fournit l'étude de M. Doniol sont, du reste, si vagues et si incertaines que nous n'osons nous prononcer avec certitude sur ces désinences.

Le dialecte de Gilhoc nous présente un *e* fermé comme désinence de l'ind. prés, de la 1re conj. : *amẹ,* etc. Selon le tableau de M. Clugnet, toutes les terminaisons verbales en *as* n'offrent pas le même résultat, et le pluriel des noms féminins semble être en *a* : *fena < femines;* v. *Gloss du pat. de Gilhoc,* p. 48 s. — A. Montpellier la finale verbale *as* s'est affaiblie en *es* : *cantes, mostres,* (*-aves,* etc.). Au pluriel des noms féminins *as* s'est maintenu : *causas, costumas;* v. l'étude de M. Mushacke, pp. 94, 139. — Le narbonnais et le carcassonnais montrent le même résultat que la langue de Montpellier, pour ce qui concerne la désinence verbale *as,* mais les noms latins en *as* présentent *os;* v. *La chans. de la Laus.,* p. xxiv s. — Dans la langue actuelle de Pamiers toutes les finales latines en *as* sont devenues *os : amos, (sios, eros, plagos < plagas,* etc.); v. létude de M. Garaud, p. 99.

Pour ce qui concerne les dialectes *gascons* en général, toutes les terminaisons verbales en *as* ont passé à *os,* selon le tableau que nous offre M. Luchaire: *cantos (cantabos, partibos, eros,* etc.). Le pluriel des noms féminins doit avoir pris le même développement: *rosos;* cp. R. d. l. r. V, p. 180. M. Lespy indique comme désinence pour le *Bearn es* : *aymes (aymabes,* etc.), mais il déclare lui-même (v. p. 346) que la voyelle se prononce comme un *'o* doux' M. L. ne s'explique pas, du reste, plus précisément quant à la prononciation de cet *o.* Pour ce qui

regarde la langue actuelle de ces contrées, nous pourrions citer l'indication que nous fournit l'abbé Casteig (R. P. G.-R. I, p. 284. note) concernant la prononciation des atones finales correspondant à *a, as* lat. à Pau (environs). Il dit qu'elles semblent souvent être *œ, œs,* mais l'auteur lui-même croit toujours prononcer *a, as.* Les spécimens de la langue que nous donne M. C. n'offrent aucun exemple de la 2e pers. sing.; cp. *kămas* (jambes). Comparez encore *Etude sur les id. pyr.,* p. 219. — Dans le patois d'Arréns la finale semble persister intacte du moins s'il faut en juger par les exemples que nous offre M. Camélat, R. P. G.-R. IV, pp. 237, 245, 246. Nous trouvons, p. e., *tọkas* (touches), *paseyas* (promènes); quant aux noms féminins citons *pọrtas.* — A Bordeaux un affaiblissement de *as* doit avoir eu lieu, de sorte qu'on trouve *cantes (cantabes, metebes, eres, bendes,* etc.) Nous n'avons pas d'indication pour le pluriel des noms féminins; cp. *La langue gasc.,* p. 20.

Le patois de Cellefrouin nous montre la chute de l'*s* et le passage de *a* en *e* fermé; ce changement s'applique aux noms féminins, aussi bien qu'aux formes verbales: *šătę (šătavę, bunę, jăbę, pumę,* etc.). Cet *ę* s'est cependant effacé de la prononciation actuelle, du moins pour ce qui concerne les verbes; v. R. P. G.-R, V, p. 343. Mais ce n'est que dans la langue de Cellefrouin proprement dite que la flexion *as* a subi ce traitement; les autres communes dont M. Rousselot traite la phonétique montrent des résultats bien divergents; il y en a deux où la terminaison verbale *as* est descendue à *e* (ouvert), tandis que les noms féminins présentent *a* : *tšătę,* mais *puma* (pommes). Sur d'autres endroits *as* reste sous la forme de *a;* v. R. P. G.-R. V, p. 358 s.

Résumé. La flexion verbale *as* reste en limousin sous la forme d'un *ā.* Partout ailleurs elle s'est affaiblie en *os,* à l'exception de certaines parties du Languedoc

(Gilhoc, Montpellier) et de la Gascogne (Bordeaux, Cellefrouin), où un affaiblissement en *es* a eu lieu. Sur certains endroits de la Gascogne, encore difficiles à préciser, vu le peu de renseignement que nous fournissent les textes patois de ces contrées, la finale *as* paraît s'être maintenue jusqu'à nos jours.

Le pluriel des noms féminins présente le même résultat, sauf en Auvergne, à Gilhoc, à Montpellier et dans le narbonnais-carcassonnais.

L'affaiblissement de *as* en *os* remonte assez haut; il se montre déjà dans l'ancienne langue, à peu près depuis leX V^e^ siècle; v. Meyer-Lübke, Gr. I, § 303. — Les vieux textes béarnais écrivent tantôt *as,* tantôt *es.* Il est vrai que les textes gascons qui servent de base pour l'étude de M. Bourciez sur la conjugaison gasconne ne présentent encore aucun exemple de secondes personnes en *es.* Ces documents appartiennent à la fin du XIV^e^ et au début du XV^e^ siècle. Mais comme ces textes montrent très souvent un affaiblissement de *a* en *e* à la 3^e^ pers. sing., M. Bourciez semble porté à supposer pour la même époque aussi des secondes personnes en *es* à côté de celles en *as;* cp. *La langue gasc.,* p. 20. On est donc autorisé à supposer que l'affaiblissement de *as* en *es,* remonte à peu près à la même époque que celui de *as* en *os.* L'écriture *as* au lieu de *es* dans l'ancienne littérature béarnaise est sans doute due à l'influence du catalan. Tout cela n'empêche pas que sur des régions avoisinant les idiomes du Nord le passage de *as* en *es* se soit opéré bien avant l'époque précitée. Ainsi, pour la langue de Cellefrouin, ce changement doit avoir eu lieu déjà au XIII^e^ siècle, car dans le *Censier de 1274* les formes en *as* sont assez rares, tandis que celles en *es* sont nombreuses; v. R. P. G.-R. V, p. 357.

Il paraît, à première vue, singulier que le reflet de la finale *as* des noms féminins ne soit pas partout iden-

tique à celui de la terminaison verbale. Toutefois ce phénomène s'explique aisément; c'est sans doute l'influence analogique du singulier qui est venue troubler la transformation étymologique, car dans tous les dialectes qui présentent cette différence il existe une concordance complète entre les formes du sing. et du plur.

La question de la chute de l'*s* en limousin et en provençal pourrait, semble-t-il, donner lieu à un examen spécial. Nous croyons, cependant, que des recherches faites à ce sujet n'aboutiraient absolument à rien; on ne saurait fixer que bien approximativement l'époque où une consonne finale est tombée dans une langue seulement parlée. Et même s'il faut supposer que cette évolution s'est opérée au temps littéraire, une détermination de ce genre est difficile à faire vu le fait si souvent allégué qu'une consonne peut bien se maintenir, par tradition, dans l'écriture, longtemps après qu'elle s'est effacée dans la prononciation. Que la chute de l'*s* remonte à un temps assez reculé, est plus que probable.

Les dialectes franco-provençaux.

Le traitement qu'a subi la flexion atone *as* dans les dialectes franco-provençaux offre un intérêt particulier.

Dans la langue de Vionnaz la finale verbale *as* est devenue *ę* : *tšãntę, tirę, sõnę (tšãntavę, dęvaivę;* cp, *dęfoę* < **deforas).* Le pluriel des noms féminins est en *ę* : *fęnę* < *feminas;* v. *Le pat. de Vion.*, p. 86. — Selon le tableau de la conjugaison que nous offre le *Petit Atlas phon.* la 2e pers. sing. de l'ind. prés. est en *ę* : *tsantę, trüę, idyę* (à Héremence, Nendaz, Verbier, Bourg Saint-Pierre, Daviaz) ou en *ę̊* : *tsantę̊, preuvę̊* (à Reschy, Evolénaz, Salvan).

Quant aux patois *fribourgeois,* le broyard et le gruérin montrent à la 2e pers. sing., selon le tableau de

M. Hæfelin, un *e* qui tient le milien entre *e* ouvert et *e* fermé, comme nous l'indique M. H., tandis que le quonètso présente *e* ouvert. M. Cornu indique comme désinence pour le gruérin *e (e* fermé) : *tsantẹ, ballẹ, âmẹ;* v. Rom. IV, p. 237. Citons pour le patois de Dompierre *tsãte, (tsãtave, kũrũne < coronas,* etc.). Quelle valeur M. Gauchat donne-t-il à cet *e?*

Les patois de *Neuchâtel* étudiés par M. Hæfelin présentent au prés de l'ind. *e* (Lignières, Dombresson, La Sagne) ou *ẹ* (Travers, Cortaillod, Gorgier). Selon le tableau que nous donne M. H., la valeur de l'*e* n'est pas partout la même : à Lignières ce semble être un *e* fermé: *tšãntẹ.* A l'imparfait de l'ind. *as* présente le même resultat, du moins pour ce qui concerne les patois qui ont *ẹ* au présent, mais les noms féminins semblent en différer. A Lignières il y a concordance: *colombẹ < columbas,* mais les patois où la flexion verbale *as* se présente sous la forme d'un *ẹ* semblent avoir le pluriel des noms féminins en *e* fermé: *fennẹ < feminas*; v. Z. f. n. Sprf. XXI, p. 250 s.

Dans le patois de Blonay le prés. de l'ind. montre la désinence *ẹ* : *ẽtrẹ < intras, tsãdzẹ < cambias.* La finale *as* présente, d'ailleurs, des particularités très intéressantes; à l'imparfait de l'ind. nous trouvons *ẽtråvå, tsãdrivå, irå < eras,* et au prés. du subj. *satsi < sapias, vẽdi < vendas,* etc.

L'étude de M. Schnidler sur le dialecte de Sornetan n'offre aucun exemple de la 2e pers. sing. de la 1re conj., mais il est à présumer que cette personne se termine en *ẹ,* chaque *a* atone donnant *ẹ* dans ce dialecte; cp. le plur. des noms féminins *ẹ̃trõne < strenas, fânẹ < feminas, djivẹ < gingivas, duẹ < duas,* cp. les troisièmes personnes *kọvẹ < cũbat, lũẹ < laudat;* v. p. 25 s.

A Val-Soana chaque finale *as* semble avoir abouti à *e* : *porte, tarde, done (ere < eras, portave, tenive, doe(s)*

< *duas*. M. Nigra ne dit pas quelle valeur il donne à cet *e*.

Dans le dialecte de Faeto et de Celle la 2e pers. sing. de l'ind. prés. est toujours privée de désinence: *cant*, etc. Avant sa chute la finale *as* doit avoir passé à *e*, car les noms féminins se terminent encore aujourd'hui au plur. par *ę*, mais c'est un *ę* à peine saisissable à l'oreille: *lę fennę pętitę;* v. Arch. Gl. III, p. 57.

Passons aux dialectes de la France.

M. Devaux donne comme type de la 2e pers. sing. pour le *Dauphiné ame*. Il est à présumer que cet *e* est descendu ça et là à un *e* muet. Les patois de Saint-Jean-de-Bournay et des environs de Bourgoin offrent *ę* à la 3e pers. sing., et il faut nécessairement supposer la même désinence pour la 2e pers.; v. R. P. G.-R. II, 206 s. M. Rivière, dans son tableau de la conjugaison du patois de Saint-Maurice-de-l'Exil, nous offre les formes *ome, envoye*. Il n'indique pas la valeur de la finale, mais c'est sans doute un *ę*.

Quant au dialecte *lyonnais*, notons tout d'abord que la *Bernarda-Buyandiri* présente comme désinence de la 2e pers. sing. *e* : *parle;* cp. *apportave* < *apportabat*, et les subst. *ale* < *alas*, *fume* < *feminas*. Dans le *lyonnais* de nos jours chaque finale provenant de *as* est descendue jusqu'à *e* muet; cp. *Dict. étym.*, p. xlviii; R. L. VI, p. 6. M. N. de Puitspelu, *Dict. étym.*, p. cxiii s., donne un tableau de la conjugaison de la langue moderne: *šantę, secòyę;* cp. *šantôvę, servę* < *serv(i)as, fënę* < *feminas, filhę* < *filias*. L'étude de M. Philipon sur le patois de Saint-Genis-les-Ollières, R. P, II, n'offre aucun exemple de la 2e pers. sing. de la 1re conj., mais quant au pluriel des noms féminins, M. Ph. déclare (p. 201) qu'il se termine par un *e* qui tient le milieu entre l'*e* muet et l'*e* ouvert. M. Ph. le note par *ë* : *rousë* < *rosas*.

M. Bruyère, dans son étude sur le patois de Grézieu-

le-Marché, R. Ph. VII, nous présente un tableau de la conjugaison de ce parler; la flexion verbale *as* semble donner *ę* : *šantę*, etc.; v. p. 289.

M. Gras, *Diction*, p. 168, donne comme type de la 2e pers. sing. de la 1re conj. *amis(!), ame*. Quant au plur. des noms féminins, M. G. déclare (p. 152) qu'il se forme, tantôt en ajoutant *s* à la finale *a* du sing., tantôt en changeant cette finale en *e* fermé. — Comme on le voit, les indications de M. G. ont bien besoin d'être vérifiées.

Le patois de Jujurieux nous offre *ę* comme reflet de toutes les terminaisons en *as* : *çantę, buzę* < *bullicas, tirę (çantâvę, buzevę, tenivę, âlę* < *alas, fęnę* < *feminas);* v. *Annales de l'Ain* XVII, p. 288. Dans le patois de Coligny et de St. Amour la flexion verbale *as* se présente sous la forme de *ę* : *peurtę, çętę*, etc. Cette désinence s'est même étendue au prés. des verbes qui n'en ont aucun droit, p. e. *drëmę* (tu dors).

Après cet examen des formes qu'on trouve dans les différents parlers franco-provençaux, nous pouvons constater que la finale *as* s'est partout affaiblie soit en *ę, ę* ou en *ę*. Certes, le patois de *Blonay* semble y faire objection, mais les formes en *å* et en *i* s'expliquent facilement par l'influence de l'analogie. Ces finales représentent le développement normal des désinences *atis* et *iatis* de la 2e pers. plur.; il est donc à présumer que la désinence étymologique de la 2e pers. sing. a dû céder à l'attraction du plur.; cp. M. Odin, *Etude sur le verbe*, p. 23 s.

Dans le franco-provençal *a* posttonique reste, à la règle, intact. Ainsi, le singulier des noms féminins se présente avec la finale *a*, p. e. *fena* (vallée de Bagnes), *fęna* (Vionnaz), *tsouya* < *causam* (Reschy); la *Bernarda-Buyandiri* nous offre *porta, fema*, le lyonnais moderne *fena*, le patois de Jujurieux *âla*, etc. Ce n'est que lorsque l'*a* se trouvait précédé d'un son palatal qu'il a pris un

autre développement; dans ce cas il s'est affaibli, soit en *ę*, comme, p. e., dans le patois de Vionnaz, où nous trouvons *fędę* < *filiam*, soit en *i*, comme dans le lyonnais *filhi*. Mais soit que le singulier se termine en *ę*, *i* ou en *a*, le pluriel montre toujours la même désinence. Ainsi, dans le *Tarif de l'octroi de Lyon du 4 déc. 1358* (cp. Rom. XIII, p. 575) on trouve le plur. *besties* < *bestias*, à côté du sing. *beti;* chez *Marg. d'Oyngt* le plur. est toujours en *es*, peu importe si le sing. est en *a* ou en *i* : *letres, choses, armes* < *animas, blanches, mervilles, maneres;* de même dans les textes lyonnais du XIV^e^ siècle publiés dans la *Romania* XIII. Nous avons déjà donné des exemples pour le lyonnais moderne, pour le patois de Vionnaz, etc.

Cela fait donc croire que l'*a* posttonique a pris un autre développement devant *s* que devant les autres consonnes. Il est vrai qu'on pourrait faire une objection contre cette théorie; c'est que la 3^e^ pers. du sing. de la 1^re^ conj. est toujours identique à la 2^e^ (excepté à Faeto et à Celle, où l'on a la 3^e^ pers. *čantę*, à côté de la 2^e^ *čant*), circonstance qui parle en faveur de l'opinion de M. Suchier, qui semble admettre le même traitement de l'*a* devant *t* que devant *s;* cp. *Grundriss*, p. 578. — Nous ne croyons pourtant pas que la 3^e^ pers. représente un développement phonétique. Il est plus que probable que l'affaiblissement de l'*a* de la troisième personne est de provenance secondaire due à l'influence de la deuxième personne. Cela est prouvé, du reste, par le provençal, où l'*a* devant *t* a été, en général, traité de la même manière qu'au sing. des noms féminins.

Les savants que nous avons étudiés admettent généralement un traitement particulier de *a* devant *s*, bien que la plupart d'eux ne parlent guère de la ressemblance existant entre les 2^e^ et 3^e^ pers. du sing.; cp., du reste, R. P, II, p. 199 note; Rom. XIII, p. 553. Il y en a, cependant, quelques-uns qui semblent embrasser une opinion

contraire. M. N. de Puitspelu, R. L. VI, p. 6 s, ne croit pas à un changement euphonique de l'*a* devant *s;* cela ne lui paraît pas admissible pour une voyelle posttonique. La finale *ę* du plur des noms féminins est expliquée par le fait que c'est le nominatif latin qui a prévalu (sic!); cp. encore *Dict. étym.,* p. xlviii. — Notons ensuite la curieuse façon dont M. Nigra explique la désinence verbale *e* du dialecte de *Val-Soana,* Arch. Gl. III, p. 17. M. N. ne croit pas, lui non plus, à une transformation étymologique de l'*a,* mais voit dans cette désinence l'*e* des autres conjugaisons qui est venu s'établir au prés. de l'ind. de la 1re conj. et à l'imparfait de toutes. — Dans son étude sur le verbe dans le patois de *Blonay* p. 11 s., M. Odin semble embrasser l'opinion de M. Suchier, c'est-à-dire il admet la même évolution pour *as* et *at* posttoniques. Quant au développement de ces deux terminaisons, M. O. a émis une hypothèse bien originale, dont voici le résumé: L'affaiblissement en *ę* que nous montre les deux finales représente le développement régulier de l'*a* posttonique de certains verbes où cette voyelle était précédée d'un son palatal; puis, sous l'influence de cette classe de verbes, les autres verbes de la 1re conj. ont pris la même terminaison. Ainsi, *tsãdzę* < *cambias-at* serait la forme régulière, qui aurait ensuite entraîné *ẽtrę* < *intras-at.*

Des explications dont nous venons de rendre compte, celle de M. Odin est, en réalité, la seule qui soit digne d'être mentionnée. Il est, en effet, admissible de présumer un tel développement pour le patois dont s'occupe M. O. Seulement il nous semble un peu étrange que cette attraction analogique ne se soit pas étendue à l'impératif, car on trouve *ẽtra, tsãta* à côté de *tzãdzę.* Et nous avons, d'ailleurs, des raisons sérieuses pour mettre en doute le principe de M. O. quant aux parlers franco-provençaux pris dans leur ensemble. Les vieux textes montrent avec

évidence que l'*s* de la terminaison *as* était de nature à empêcher l'*a* de subir l'influence d'un son palatal précédent. Il est vrai que dans la langue actuelle de certaines régions l'*a* posttonique exposé à l'influence d'un son palatal, montre le même résultat que dans la finale *as* (c'est le cas, p. e., dans le patois de *Vionnaz,* où nous avons *fẹdẹ̣ < filiam, fẹnẹ̣ < feminas),* mais ce fait ne prouve nullement que la première de ces évolutions represente le développement régulier et que l'autre soit due à l'analogie. Au contraire, elles sont à regarder comme régulières toutes les deux; seulement, elles dépendent de causes bien différentes.

Nous considérons comme assuré que la modification subie par l'*a* de la terminaison *as* s'est opérée précisément sous l'influence de l'*s* suivant. Le développement doit avoir été *as > ẹ(s) > ẹ(s) > ẹ̣.* Il est à noter que sur certains points la finale est descendue jusqu'au dernier degré d'affaiblissement dans une classe de mots, tandis qu'elle s'est arrêtée sur un stade intermédiaire dans une autre; ce phénomène se rencontre, p. e., dans le patois de *Vionnaz,* où, comme nous l'avons vu, le plur. des noms féminins est en *ẹ̣,* tandis que la 2e pers. sing. montre *ẹ.*

L'affaiblissement de *as* remonte très haut. Chez *Marguerite d'Oyngt,* nous ne trouvons aucun exemple correspondant à la flexion verbale *as,* mais les noms féminins, comme nous avons déjà eu l'occasion d'observer, sont toujours en *es,* et la 3e pers. sing. se présente constamment avec la désinence *et* ou *iet* : *passet, passiet, trovet, leviet, comencet, comenciet,* etc., ce qui montre avec évidence que l'*a* posttonique avait déjà passé à *e.* Dans les textes étudiés par M. Devaux dans son ouvrage sur la langue du Dauphiné septentrional on trouve à peu près le même cas que chez la prieure de Peloteins. Comme les plus anciens de ces documents appartiennent au XIIIe siècle, on est autorisé à présumer que l'affai-

blissement de *as* s'était opéré avant cette époque. M. Devaux cite, d'ailleurs, quelques cas où l'*as* a persisté assez tardivement dans la région grenobloise : *las cabannas* (XII[e] s.), *las seitivas* (1236); v. p. 228. Tout semble donc indiquer que le passage de *as* en *es* était un fait accompli déjà au XII[e] siècle.

Quant à la chute de l'*s*, trait caractéristique pour toute la région franco-provençale, on pourrait se prononcer avec plus de certitude que pour le provençal. Il va de soi qu'on ne saurait nommer une époque exacte, mais nous croyons suffisamment prouvé par le lyonnais que cette consonne finale s'est maintenue dans la prononciation assez longtemps après le passage de *as* en *es*. Le développement de l'*a* posttonique lorsqu'il était précédé d'un son palatal au sing. des noms féminins doit avoir été dans ce dialecte $a > ie > ii > i$. Or, le plur. aurait sans doute, dans la même condition, pris part à cette évolution, si l'*s* s'était déjà éffacé lorsqu'on se trouvait au stade intermédiaire *ie*. Nous sommes donc persuadé que l'amuïssement de l'*s* ne remonte par au-delà du XIV[e] siècle; cp. Rom. XII, p. 9, XIII, p. 575.

Les dialectes italiens.

En italien la flexion verbale *as* offre plus de difficulté que dans les langues étudiées jusqu'ici, vu le peu d'aide que nous donne le traitement des noms féminins. Il est probable que c'est la forme du nominatif et non celle de l'accusatif qui a prévalu, et si ce n'est dans quelques cas isolés — peu sûrs du reste — où l'accusatif semble avoir persisté, il faut laisser toute cette classe de mots hors de considération. En revanche, nous avons un mot d'un emploi trés fréquent dans tous les dialectes italiens, dans lequel la finale *as* semble avoir subi un traitement analogue de la forme verbale dont

nous nous occupons ici; nous parlons de *fŏras*. On n'a donc en italien, lorsqu'il s'agit de déterminer le sort de la désinence de la 2e pers. sing. du prés. de l'ind., en fait de comparaison, hors le mot isolé dont nous venons de parler, qu'à s'en tenir aux autres désinences verbales en *as*, et encore faut-il observer que dans toute l'Italie du Sud le prés. du subj. manque complètement, de sorte que, pour ces régions, on est restreint à la désinence de l'imparfait de l'ind.

Les dialectes *sardes* ne donnent lieu à aucune remarque, la flexion *as* se maintenant toujours intacte.

Le *sicilien* nous offre *i* à la 2e pers. sing. du l'ind. prés.: *porti, trovi, duni;* l'imparfait est en *avi, ivi,* et *foras* présente les formes *fuora, fora, fuori;* v. *Vokalismus,* p. 34, 38 s.

Au Sud. Dans le CALABRAIS le présent montre *i* : *duni, ami;* l'imparfait se termine en *ave, ie* : *dunave, sentie,* etc.; *foras* se trouve sous la forme de *fore.* Le dialecte de LECCE nous montre *nati* (nuoti), *pienzi, séni, préi* (provi), et *fore* < *foras;* v. Arch. Gl. IV, pp. 117—131.

En *napolitain* et dans les *Abruzzes* la flexion verbale *as* se présente généralement sous la forme de *e̯*. A CAMPOBASSO: *puo̯rte̯, spie̯re̯,* l'imparfait en *ije̯,* etc.; v. Arch. Gl. IV, p. 183; à ARPINO: *kie̯me̯, kie̯nte̯, pierle̯,* l'imparfait *kiamive̯,* etc.; v. Arch. Gl. XIII, p. 300; à ALATRI: *pisi, po̯rti, spe̯ri,* l'imparfait *cridivi* < *credebas,* etc.; v. Arch. Gl. X, p. 166 s.; à TERAMO: *kinde̯, kjime̯; candive̯; vïche̯* < *venias;* v. Arch. Gl. XII, p. 4; *Dial. teram.,* p. 68 s.; à GESSOPALENA: *kende̯; kandive̯.* Que cet *e̯* ne soit qu'un affaiblissement d'un *i,* se voit clairement par l'influence exercée par cet *i* sur la voyelle du radical. Cette influence d'une voyelle posttonique sur la voyelle tonique est un trait caractéristique des dialectes de ces régions. Ainsi, sous l'influence d'un *i* suivant, *ŏ* passe à *uo̯, ē* à *ie* ou *i* à Campobasso, *a* devient *ie̯* ou *i* à Arpino et *i* à

Teramo; etc. Sur ce point le dialecte d'*Alatri* est surtout intéressant. Comme nous venons de le voir, la deuxième personne des verbes se présente avec la désinence *i*, mais *foras* donne *fǫrę, (dafǫrę)*. L'*ę* de ce dernier mot pourrait bien remonter à un ancien *i*, mais la modification que subit, à la règle, la voyelle du radical sous l'influence d'un *i* posttonique montre avec évidence que ce n'est pas le cas. L'*o* ouvert devient fermé dans la formule *o . . . i*, mais reste avec un son ouvert si la voyelle posttonique est *a*. Or, l'*o* est ouvert dans *fǫrę (dafǫrę)*, ce qui prouve que *fŏras* ne s'est jamais présenté sous la forme de *fŏri* dans ce dialecte. L'*ę* de *fǫrę* doit donc être regardé comme un affaiblissement direct de *as* latin; cf. Arch. Gl. V, p. 168—172.

Au Centre. En *toscan*, comme on le sait, la flexion verbale *as* paraît sous la forme d'un *i*. *Fŏras* est représenté par *fura* à Sienne, *fuori* à Lucques, *fori* et *fora* en arétin (M. Pieri, *Note sul dial. aret.*, p. 5, prétend que *fori* vient de *fŏris*, et *fora* de *fŏras*), *fore* (forme ancienne) et *fora* à Castello; cp. Rom. XIII, pp. 599, 602; Bianchi, *Il dial. e la etnogr. di Città di Castello*, § xviii.

Au Nord. Les dialectes *émiliens* sont caractérisés par la chute complète de la désinence de la deuxième, aussi bien que de la première personne du sing. Nous n'osons dire si la désinence de la 2e pers. était un *i*, mais c'est bien probable. M. Mussafia, *Sitzungsb.* p. 717, semble être de cet avis pour ce qui concerne le dialecte de la Romagne, et M. Gaudenzi, p. 79, a émis la même opinion quant au dialecte de Bologne. *Fŏras* est représenté par *fŏra* dans la Romagne, *fôra* à Bologne (M. Gaudenzi donne comme étymologie *foris*, v. p. 14) et *fŏra, fŏ* à Piacenza.

Dans le dialecte de Gombitelli la flexion verbale *as* a abouti à *ę* : *mañę; mañavę, pęrdę*, etc. Cet *ę* n'est peut-être qu'un affaiblissement d'un ancien *i;* on s'étonne,

cependant, de ne trouver aucun exemple d'inflexion de la voyelle du radical causée par cet *i* dans les verbes de la 1re conj., tandis qu'elle semble avoir eu lieu ailleurs; cp. des formes telles que *ęvvrę* (tu apri), *divvę* (tu devi), à côté de *avvrę* (io apro), *devvę* (io devo); v. Arch. Gl. XIII, p. 313, note 1. A Gombitelli *föras* est représenté par *fọrà*. — Quant au dialecte de Sillano, nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons déjà dit en traitant la deuxième personne du singulier. — Dans le dialecte de Pontremoli la 2e pers. sing. est semblable à la 1re, du moins pour ce qui concerne les formes qui nous intéressent ici. A Pontremoli *föras* se trouve sous la forme de *föra;* v, *Note fon.*, p. 25.

En *ligurien* la flexion verbale *as* montre le même développement qne dans le toscan. Les vieux textes *génois* étudiés par M. Flechia, Arch. Gl. X, nous offrent quelques exemples de la 2e pers. sing. de la 1re conj.: *zuri, torni,* etc. v. p. 159. *Foras* semble donner *for(a);* v. Roettgen, *Vokal.*, pp. 24, 41.

Dans le mentonais toutes les terminaisons *as* semblent avoir abouti à *e* : *parle, done, (-ave; amighe* < *amicas); deforas,* au contraire, se présente sous la forme de *defoara;* v. Andrews, *Essai de Gram.* p. 25 s.

Les dialectes *piémontais* offrent au prés. et à l'imparf. de l'ind., en général, la finale *e,* s'il faut en croire l'indication de M. W. Meyer-Lübke, It. Gr. § 390. Tout porte à croire que cet *e* est un développement direct de l'*as* latin. Le dialecte vaudois de Pral montre *e* pour toutes les conjugaisons: *čante (sabe, kreje, sönte),* mais dans l'inversion l'*a* < *as* sembler persister: *čanta-tü, rvẹ̃la-tü* (risvegli tu); v. Arch. Gl. XI, p. 632. *Foras* paraît se présenter sous la forme de *fọro;* v. l. c., p. 365. Dans quelques-uns des dialectes de ces régions l'*s* reste dans l'inversion; A Angrogna on dit *dęmandes-tü?* à Torre Pellice, Luzerna et Rora, *demåndes-tü?* — Dans le dia-

lecte vaudois de Guardia Piemontese, la 2e pers. sing. de prés. de l'ind. est privée de toute désinence.

La flexion verbale *as* semble avoir abouti à *i* dans l'ancien milanais; chez *Bonvesin* la désinence de la 2e pers. du prés. et de l'imparf. de l'ind. est constamment *i*. Dans le milanais de nos jours cette désinence s'est unie à un *t* enclitique provenant du pronom personnel *tu*, de sorte que la 2e pers. se présente toujours avec la terminaison *et* : *parlet, kantet, guardavet, savevet*, etc. *Föras* est représenté par *föra* (chez Bonvesin *fora*); v. Salvioni, *Fonet.*, p. 128, note.

Les dialectes étudiés par M. Salvioni, Arch. Gl. IX, montrent des résultats bien divergents. A Onsernone, Intragna et Villette la 2e pers. est privée de désinence comme la 1re: *męnd*, etc.; à Valmaggia on trouve *i;* la Verzasca nous montre, comme nous l'avons déjà dit en traitant la 1e pers., la désinence *a* à toutes les personnes du sing.; cette désinence s'est étendue à tous les verbes faibles: *pörta, chenta* (*sinta*, etc.). Que la désinence originaire ait été *i* pour tous ces dialectes, est prouvé par la modification qu'a subie la voyelle du thème sous l'influence de cette finale; ainsi à Onsernone, Intragna et Villette on trouve *męnd, sint*, à côté des premières personnes *mand, sent*, à Verzasca *pörta, chenta, sinta*, à côté des premières personnes *pǫrta, canta, senta*. Quant au dialecte de la *Valmaggia*, M. Meyer-Lübke, It. Gr. § 390, semble croire que la 2e pers. a été originairement dépourvue de désinence; la finale *i* ne serait, selon lui, que celle de la 1re pers., qui, une fois le sens de son origine perdu, se serait étendue à la 2e pers.; comparez encore Gr. II, § 134. — La désinence *a* n'est pas restreinte à la Verzasca; on la retrouve dans quelques dialectes étudiés par M. Salvioni, Arch, Gl. XIII, mais c'est sans doute une finale qui remonte directement à l'*as* latin. Ainsi, à Ravecchia, près. de Bellinzona, on dit *tu pǫrta, tu*

ridẹva (v. p. 355, note 4), et dans toutes les communes de la vallée du *Tessin* entre Bellinzona et Biasca, la terminaison normale de la 2e pers. sing. de l'ind. prés. de la 1re conj. et de l'imparf. de l'ind. de toutes les conjugaisons est *a*. Sur ce territoire nous trouvons un fait curieux et qui montre un traitement tout contraire à celui qu'on est habitué à trouver dans les dialectes de ces contrées, c'est-à-dire l'influence de la voyelle tonique sur la voyelle finale. L'*a* final reste, si la voyelle du thème est un *a;* ainsi, pour ne citer que des exemples appartenant à la 2e pers. sing. des verbes, on trouve *saltra* (salti), *kanta,* à l'imparfait *mandava,* etc. Si la voyelle tonique est un *e* (ouvert ou fermé), la finale *a* prend le même développement; ainsi, on a, p. e., *mẹngẹ* (mangi), *pẹštẹ* (pesti), *pẹrdẹ* (che tu perda); *lẹvẹ* (levi), *vẹndẹvẹ* (vendevi), etc. Il en est de même des voyelles *o, i, u.* Ainsi, nous trouvons *trọvọ* (trovi), *pọrtọ, fọrọ* < *foras, lavọrọ* (lavori), *fili* (fili), *žuĝu* (giuochi), etc.

La désinence de la 2e pers. du sing. dans le *vénitien* est, en général, *i;* cependant *Uguçon* et *Fra Giacomino* offrent *e* comme représentant de la flexion verbale *as.* Les textes étudiés par M. Mussafia, *Wiener Akad. Denkschriften* XXII montrent souvent *a*, appelé par ce savant 'une désinence légitime provenant de *as* latin'. L'ancien vénitien est, d'ailleurs, caractérisé par la persistance de l'*s* final. Le plus ancien monument du dialecte vénitien (v. Rom. XIII) montre presque exclusivement des formes en *s* : *favelis, trapasis, rendis,* etc.; cp. Donati, *Fonetica, morfologia e lessico,* p. 36. *Fra Paolino* connaît *amis, posis, fosis, voravis;* v. *Trattato 'de regimine rectoris', publ. da A. Mussafia.* Selon M. Ascoli, Arch. Gl. I, p. 461, l'*s* tombe vers la fin du XIIIe siècle, mais reste encore au XIVe siècle dans les monosyllabes et dans quelques subjonctifs. Chez *Ruzante* les formes sans *s* sont de règle, même dans l'inversion; v. *Die pad. Mund.*, p. 63. Toutefois la langue actuelle garde quelques traces

de l'ancien état des choses; dans le vénitien moderne l'*s* se maintient quelquefois dans l'inversion, p. e. *credis-tu,* à côté de *ti credi,* v. Arch. Gl. I, 461; cp. *I. dial. mod.* I, p. 13. *Foras* se trouve sous la forme de *fora, fuora* chez Ruzante.

L'ancien dialecte de Veglia semble présenter *e* comme désinence de la 2e pers. du sing. de l'ind. prés., mais cet *e* doit remonter à un ancien *i,* selon l'indication que nous fournit M. Ive, Arch. Gl. IX, p. 155. Comparez *fure* (fuori). Les verbes à suffixe, dont nous avons déjà parlé relativement à la 1re pers. du sing., se présentent avec la terminaison *aj* (à Rovigno *i-i*): *speraj, stimaj,* etc.; v. l. c. p. 162.

Les désinences actuelles correspondant à la flexion verbale *as* sont donc *a, e, i, ę.* La première de ces finales, qu'elle soit étymologique ou provenant de la 3e pers. sing., ne donne pas lieu à beaucoup de remarques; elle est, comme nous venons de le voir, bornée à certaines partie du Nord. Quant à *ę,* cette finale ne représente sans doute qu'un affaiblissement d'un ancien *i* (Il en est de même de l'*e* du dialecte de Veglia). Reste donc à parler des deux autres: *e* et *i.* — *Foras,* de son côté, a donné, comme nous le voyons, des formes bien divergentes, même dans chaque dialecte spécial.

Quel est le développement régulier de *as* en italien? Que la première évolution ait été en *es,* et que ce changement se soit opéré déjà au temps préhistorique, semble incontestable. Cette hypothèse est, du reste, partagée par la plupart des savants. Les dialectes qui montrent *e,* tels que le piémontais, représentent alors ce stade intermédiaire. Mais quel a été ailleurs, après la chute de l'*s,* le sort de cet *e?* Ici les opinions se partagent. Quelques-uns des savants, représentés notammant par M. d'Ovidio, semblent croire que chaque *e* final, qu'il soit fermé ou ouvert, est resté intact, tandis qu'il y en a

d'autres, dont M. Meyer-Lübke est le principal représentant, qui sont d'avis que *e* < *as* s'est développé régulièrement en *i* sur la plus grande partie du territoire italien. A ceux qui partagent la première de ces opinions il est donc nécessaire d'avoir recours à l'analogie de la 4e conj. pour expliquer la désinence de la deuxième personne du sing. des verbes.

Essayons de trouver si l'explication phonétique de *as* en *i* est bien fondée. Comme nous l'avons dit plus haut, M. W. Meyer-Lübke s'est spécialement occupé de cette question, et il l'a reprise plusieurs fois. Dans le *Grundriss* p. 526, en traitant le sort des voyelles finales en italien, ce savant déclare que l'*as* atone devient d'abord *ais* ou *es* et, plus tard, *ę* pour aboutir enfin, comme l'*ę* < *es* à *i*. Les exemples cites par M. M.-L. ne sont point nombreux; ce sont *ami, amavi, fuori;* cp. encore p. 536. — Dans sa *Grammaire italienne*, M. M.-L. s'occupe de cette question à plusieurs reprises; v. §§ 106, 112, 323, 336, 390. Il l'aborde tout d'abord en traitant le sort des voyelles finales; il déclare catégoriquement que l'*as* atone semble au temps préhistorique sur tout le territoire italien devenu *es,* d'où en toscan est sorti *i*. Pour le *calabrais,* qui montre *i* à la 2e pers. du sing. de l'ind. prés. mais *amave* et *fore,* M. M.-L. se voit donc forcé d'avoir recours à l'analogie pour expliquer la finale *i*. Dans la seconde partie de sa grammaire, en traitant les formes verbales, ce savant revient de nécessité à cette question. L'*i* de la 2e pers. sing. est, dit-il, le reflet régulier de *as, es, is,* tandis que *vendis* serait phonétiquement devenu *vende.* Que les verbes du type *vendere* aient dû céder à l'influence des autres se comprend facilement. Les vieux textes montrent, il est vrai, souvent des formes en *e* à côté de celles en *i;* le *Dante* emploie *abbracce* Inf. XVII,93, *affonde* Par. XXVII,121. etc., et chez *Brunetto Latini* les formes en *e* sont encore plus nombreuses. M. M.-L. ne

semble pas ajouter beaucoup d'importance à cette circonstance; il voit dans *e* pour *i* une hésitation temporelle entre ces deux finales. Chez le Dante les formes en *e* ne se trouvent pas hors des rimes, ce qui rend encore plus douteux que ces formes aient réellement existé dans la langue parlée. Dans la finale *e* qui se montre au nord-est (p. e. chez *Fra Giacomino*) M. M.-L. voit la dérivation étymologique de *as,* comme en calabrais.

La façon dont M. Meyer-Lübke traite cette question dans sa grammaire italienne ne diffère donc pas de celle qu'on trouve dans le *Grundriss.* Seulement il ajoute quelques exemples de noms où il croit trouver un développement de *as* en *i;* ce sont *Antracoli* < *inter *aqnulas, Piantraigni* < *planu'tra vineas, far bocchi* < *facere buccas.* Dans les vieux textes les noms féminins de la première déclinaison présentent souvent au pluriel *i* au lien de *e.* M. M.-L. en cite plusieurs exemples: *porti, festi, calendi,* etc. (It Gr. § 336), mais il ne semble pas regarder ces formes en *i* comme développées organiquement d'accusatifs latins en *as,* — sauf peut-être *calendi,* la forme *calendas* étant d'un emploi si fréquent en comparaison de la forme *calendæ* qu'on peut bien comprendre qu'elle a pris le dessus sur l'autre.

Dans sa *Grammaire des langues romanes* I § 309, II § 134, M. M.-L. revient encore une fois à la question du sort de l'*as* atone, mais il n'ajoute rien de nouveau à ce qu'il a dit avant.

L'opinion de M. M.-L. n'a pas été sans soulever des objections. Notamment M. Bianchni, Arch. Gl. XIII, p. 161 s., reproche à M. M.-L. de déclarer trop sèchement, sans donner des preuves pour démontrer son assertion, que l'*s* final change toujours l'*a* précédent en *i.* M. B. soutient que l'*a* de *as* étant long était de nature à empêcher une telle transformation; les exemples cités

par M. M.-L ne prouvent rien, car *amas, amabas,* ont donné dans l'ancien italien *ame, amave,* de même que *rosas* a donné *rose,* c'est-à-dire le même résultat que *rosæ.* Quant à *Piantraigni,* M. B. se demande si les deux *i* de la triphthongue $ia^{i}s < eas$ (pour l'*as* atone M. B. suppose l'évolution $*a^{is}$, **ais, *ai*) n'ont pas suffi à absorber l'*a.* On trouverait le même cas dans *Mandri* < *ad Mandrias*; mais quant à ce phénomène M. B. s'exprime assez dubitativement.

La critique de M. Bianchi a évoqué l'article de M. Meyer-Lübke, Z XIX, où ce savant nous présente encore une fois un exposé, et plus détaillé cette fois, de son opinion relativement à la question de l'*as* atone, en même temps qu'il cherche à démontrer que les objections faites par M. B. sont peu fondées. L'*as* atone se trouve dans *rosas, cantas, vendas, sentias, cantabas, vendebas, sentiebas, foras.* M. M.-L. prétend qu'il faut tout d'abord voir ce que ces exemples nous apprennent et ensuite chercher une explication, et non pas, comme l'a fait M. Bianchi, sortir de l'hypothèse que la nature de l'*a* pourrait empêcher le développement de *as* en *i. Fŏras* donne *fuori,* et à l'imparfait *-bas* donne *-vi.* On pourrait objecter que *fuori* vient de *foris,* mais contre une telle dérivation M. M.-L. soutient que le calabrais *fore* montre avec évidence que pour l'italien il faut supposer l'étymologie *foras* et non *foris.* Quant à la désinence de l'imparfait, si l'on veut y voir l'influence analogique du présent, il faudrait 1° constater l'ancienne forme *-ve,* 2° dire comment cette influence aurait pu s'exercer; et M. Bianchi ne fait ni l'un ni l'autre. Il est vrai que M. Bianchi cite un imparfait *-ve* tiré de Nannucci, *Anal. crit.,* mais selon l'avis de M. M.-L., cet exemple ne prouve rien, parce qu'il n'est pas tout à fait sûr.

Bien que les objections faites par M. M.-L. contre l'explication analogique de la désinence verbale *i* paraissent, à première vue, très concluantes, il faut avouer

cependant qu'elles ne nous ont pas complètement convaincu. Nous partageons l'opinion de M. M.-L., selon laquelle on ne doit pas voir dans la nature de l'*a* un obstacle pour le développement régulier de *as* en *i*, mais, d'un autre côté, nous croyons que M. M.-L. s'est trop arrêté au résultat que nous montre le toscan, sans beaucoup s'occuper des autres dialectes. M. M.-L. reconnaît lui-même un développement analogique pour le *calabrais*. Mais faut-il vraiment s'arrêter là? Le dialecte de *Lecce* présente *fore*, et cependant *nati, pienzi*, etc. Les dialectes *napolitains* et ceux des *Abruzzes* ont dû, comme nous l'avons vu, avoir anciennement *i* à la 2e pers. sing. des verbes, bien que cette désinence se soit plus tard affaiblie en *ę*. Cet *i* n'est-il pas analogique? M. M.-L. prétend lui-même (Gr. II § 30) qu'en napolitain c'est l'accusatif des noms féminins de la première declinaison qui a persisté. *Ćertę bekkyę* viennent assurèment de *certas vetlas*, dit-il. Or, croit-il donc que la désinence du plur. des noms féminins ait pris l'évolution *as* > *es* > *i* > *ę?* Le dialecte d'*Alatri* ne nous montre-t-il pas *pisi, pọrti, cridivi*, à côté de *fọrę?* Et, si nous passons aux dialectes du Nord, celui de *Gombitelli* ne nous montre aucune trace d'une influence exercée par un *i* final sur la voyelle radicale des verbes de la première conjugaison, tandis que cette influence se manifeste dans les autres. Ce fait ne prouve-t-il pas que la terminaison de la 2e pers. sing. de cette catégorie de verbes n'a jamais été un *i*, c'est-à-dire que l'analogie ne s'est jamais étendue jusque-là? Et, pour citer un exemple tiré des anciens textes, l'auteur de la *légende de Catherine*, lequel est originaire de Piacenza, ne fait-il pas distinction entre *ame* et *perdi?* Nous avons déjà observé qu' *Uguçon* et *Fra Giacomino* présentent *e* comme reflet régulier de la flexion verbale *as*, tandis que *Ruzante* montre toujours la désinence *i*.

Ces faits, qui, il faut l'avouer, ont bien besoin d'être complétés pour devenir tout à fait concluants, n'indiquent pourtant nullement un développement phonétique de *as* en *i*. Il est vrai qu'ils ne semblent rien prouver pour le *toscan,* et s'il faut donc, en effet, croire à un développement normal de *as* en *i,* il est nécessaire de supposer qu'il s'est opéré sur un territoire assez restreint. Mais même pour le toscan il y a des choses qui indiquent que l'*as* n'est descendu que jusqu'à *e(s)*. L'existence de formes en *e,* du moins pour le présent, est un fait que M. M.-L. lui-même ne saurait contester. Quelle serait la cause de l'hésitation dont parle M. M.-L.? Nous pourrions, au surplus, alléguer *fore* dans le dialecte de *Castello* (v. II dial. e la etn. di Città di Cast. § XVIII). Et même si l'on ne voit pas dans cette forme le reflet régulier de *foras,* qu'est-ce qui prouve que *fori, fuori* représente le développement étymologique? La voyelle finale des adverbes semble plus que toute autre exposée à l'attraction analogique de mots appartenant à la même classe. Peut-être *fori, fuori* n'est-il qu'une forme analogique produite sous l'influence d'autres adverbes en *i*. De même *fora, fuora,* que nous avons constaté pour presque tous les dialectes italiens, n'est certainement pas de provenance directe de *foras*. — Pour soutenir son opinion, M. M.-L. cite quelques noms féminins dans lesquels *as* semble s'être développé en *i*. Nous croyons qu'il faut ajouter encore moins d'importance à ces mots qu'à *fuori*. *Antraccoli* et *Piantraigni* ont bien pu être influencés par d'autres noms de lieu en *i;* quant à ce dernier, l'explication que nous offre M. Bianchi paraît, du reste, aussi assez plausible. Pour ce qui concerne la locution *far bochi,* on pourrait se demander si l'on n'a pas plutôt affaire à un changement de genre qu'à une dérivation directe de *facere buccas,* ou bien si l'on ne doit pas y voir un phénoméne d'analogie comme dans les autres substantifs énumérés par M. M.-L.; v. It. Gr. § 336.

Certes, nous ne sommes pas plus que M. Bianchi en état de constater des imparfaits en *-ve* pour l'ancienne langue, ni de dire comment cette attraction analogique exercée par le présent sur l'imparfait aurait pu s'opérer, mais croyons avoir assez d'indices qui nous permettent de mettre en doute l'explication étymologique de la finale verbale *i*.

Première personne du pluriel.

Les dialectes provençaux.

La désinence de cette personne dans le vieux provençal est, on le sait, *am*. On la retrouve dans la langue de nos jours — parfois modifieé, il est vrai — sur certains points, mais sur bien d'autres on rencontre une nouvelle désinence qui ne semble pas être une continuation directe de la terminaison originaire. Après avoir passé en revue les désinences actuelles, nous reprendrons la question en général.

Pour le *limousin* M. Chabaneau indique comme désinence *em* : *chantem*, etc.

Le *rouergat* présente *en*: *conten;* v. Z III, p. 351.

Selon l'étude de M. Doniol, les patois de la *Basse Auvergne* offrent *an;* v. p. 46.

Dans le patois de Gilhoc on trouve *en* : *amen*. Quant à la prononciation, M. Clugnet déclare (p. 45) qu'elle ne diffère pas sensiblement de celle de la dernière syllabe dans le mot français *rien*. — A. Montpellier la désinence est *an*, selon l'indication que nous offre M. Mushacke (p. 139). — L'étude sur *La chans. de la Laus.* relève le même fait pour le narbonnais et le carcassonnais (v. p. xxxv). — De même l'étude de M. Garaud sur le languedocien de Pamiers: *aiman* (v. p. 99).

Pour ce qui concerne les dialectes *gascons*, M. Luchaire nous offre dans son tableau de la conjugaison

la forme *cantam,* mais ajoute que le *landais* et le *girondin* donnent *cantem.* La grammaire béarnaise de M. Lespy nous présente la forme *aymam.* Les spécimens de la langue actuelle que nous avons étudiés confirment les indications que nous fournissent les ouvrages de M. M. Luchaire et Lespy. Ainsi, dans le patois d'Arréns nous trouvons *ãm* : *turnãm, serkãm* (cherchons) ; v. R. P. G.-R. IV, p. 237. A Garlin *am* : *suhetam;* v. R. P. G.-R. III, p. 134. Pour le patois d'Eaux-Bonnes citons la forme *purtam,* R. P. G.-R. III, p. 123 ; pour le patois de Lectoure (Gers.) : *entãn, debizã* (dévisons), *kuntãn, separãn,* etc. ; la nasale semble se faire plus ou moins sentir ; v. R. P. G.-R I, p. 143. Pour le bordelais moderne M. Bourciez indique comme désinence *en* : *canten;* v. *Annales,* p. 203. Dans le patois de Cellefrouin on trouve *ã* pour toutes les conjugaisons. On serait tenté d'y voir le reflet de la désinence latine. Cependant le fait que Cellefrouin se trouve, en quelque sorte, entouré de patois qui montrent *ẽ* (voyez, p. e., *tsãtẽ, dẹvẽ* à Suaux) fait supposer à M. Rousselot que *ã* remonte à la même source ; cp. R. P. G.-R. V, p. 378 s.

Il provient de l'examen que nous venons de faire que la désinence qu'on trouve en limousin, en rouergat, à Gilhoc et en Gascogne, mais non pas en Béarn, remonte à un ancien type *em.* Il faut donc que la désinence originaire *am* ait été remplacée sur certains points par *em.* Cette substitution commence, en effet, à paraître dans les textes du XIV^e^ siècle. Dans les *Coutumes de Limoges* on trouve des formes telles que *comandem, autreyem, donem,* à côté de *lauvam, aproam, autreyam;* v. R. d. l. r. VI, p. 194. — Plus tard, *em* a suivi le même développement que *am,* c'est-à-dire *m* s'est généralement changé en *n,* et la voyelle s'est parfois nasalisée. Ce sont là deux évolutions tout à fait régulières et qui n'ont besoin d'aucune explication ; cf. Z III, p. 337, Mushacke, *Mundart von Montpellier,* p. 54. Dans le dialecte de *Montpellier*

le changement de *am* en *an* était accompli au XIII[e] siècle. Pour ce qui concerne le dialecte de *Bordeaux,* on trouve *an* au lieu de *am* déjà dans les documents écrits au début du XV[e] siècle; v. *La langue gasc.,* p. 20; *Annales,* p. 202.

D'où vient cette désinence *em?*

M. Chabaneau, R. d. l. r. VI, p. 194, est d'avis que c'est la désinence propre aux verbes de la 2[e] conj. lat., et que cette substitution a eu lieu sous l'influence de la 3[e] pers. plur., où le remplacement de *an* par *en* s'était opéré dès les plus anciens temps. M. Ch. y compare, en outre, le fait inverse qui a eu lieu au présent du subjonctif de la 1[re] conj., où la désinence originaire *em* a été remplacée par l'*am* des autres conjugaisons.

M. Harnisch, *Die altpr. Præs.- und Imp.-Bild.,* p. 17, s'oppose contre une explication étymologique de *em* < *ēmus.* Il lui paraît étrange que la conjugaison en *ēre,* qui, ainsi que la conjugaison forte, est en train de disparaître sur le domain roman, ait pu exercer une influence plus forte que la conjugaison en *are* et la flexion inchoative, qui sont encore aujourd'hui pleines de vie. M. H. rattache la désinence *em* à la 1[re] pers. plur. *em (esmes)* du verbe *esse,* dont l'influence analogique sur la conjugaison gallo-romane se manifeste d'une manière si évidente. Selon lui, la désinence de la 2[e] pers. plur. *ętz* n'est autre que *ętz* < *estis.* Voilà pourquoi il se demande comment la désinence latine *ēmus* aurait pu persister, lorsque *ētis* n'a laissé nulle trace. M. H. en appelle, d'ailleurs, au français, où l'on trouve à la 1[re] pers. plur. une substitution analogue produite par *sŭmus.*

M. W. Meyer-Lübke semble avoir une opinion qui est en principe la même que celle de M. Chabaneau. Ce savant déclare (Gr. II § 137) que la désinence *ēmus,* au profit de laquelle la désinence *īmus* a été éliminée, déjà dans un temps préhistorique, sur tout le domaine roman, a fini par envahir sur certaines régions les verbes de la première conjugaison, probablement sous l'influence du verbe *esse.*

La question est donc de savoir si la désinence latine *ēmus* a persisté dans le gallo-roman du Midi. Cette question dépend essentiellement de deux facteurs: 1° la valeur qu'on donne à l'*e* de la désinence *em* et de la forme correspondante du verbe *esse,* 2° la part qu'on attribue à ce verbe dans la formation de la désinence *ętz* de la 2e pers. plur.

La 1re pers. plur. du verbe *esse* se présente en provençal sous trois formes: *esmes, em* et *sem.* L'origine de cette dernière forme est bien douteuse; tandis que M. Suchier semble croire à une étymologie régulière de *sĭmus,* M. G. Paris n'y voit qu'une altération de *som* < *sŭmus*; v. Rom. XXI, p. 354. La forme *sem* n'a, du reste, aucune importance pour la chose dont nous nous occupons ici. Quant à *esmes,* les savants semblent être d'accord de le dériver de **esmus,* forme analogique créée d'après *estis.* La forme *em* n'est, selon M. G. Paris, Rom. XXI, p. 353, qu'une représentation différente de *esmes;* le stade intermédiaire serait *esm.* M. Harnisch semble être du même avis (v. l. c. p. 37 s.). La valeur de la voyelle de cette forme était sans doute celle d'un *e* fermé. On s'étonne, cependant, de ne pas trouver *e* ouvert dans une forme provenant de *esmes;* mais il est à présumer que la voyelle avait cette valeur à l'époque de la formation de la langue. M. Harnisch explique le passage de l'*e* ouvert à l'*e* fermé par l'influence qu'a exercée l'*m* sur la voyelle précédente après la chute de l'*s,* explication qui nous paraît plus que douteuse. C'est probablement la difficulté qu'offre la voyelle de *em* qui a déterminé M. W. M.-L. à y voir une forme analogique créée d'après *habem;* v. Gr. II § 212.

Nous sommes persuadé que c'est précisément la forme *em* qui prouve l'existence de la désinence *em* < *ēmus* dans l'ancien provençal. Nous ne croyons pas qu'on puisse expliquer l'*e* fermé de *em,* si cette forme provient

réellement de *esm* < *esmes,* que par l'influence de *em* < *ēmus.* Il faudrait donc que la désinence *ēmus* se soit maintenue dans le gallo-roman du Midi. Nour sommes confirmé dans notre opinion par la persistance de la désinence *ētis* à la 2e pers. plur.; car dans la formation de la désinence *ętz* le verbe *esse* n'a joué qu'un rôle secondaire en donnant à la voyelle un son ouvert: le développement régulier qu'on trouve au futur en est la preuve; cp. Paul Lienig, *Leys d'amors,* p. 37.

Nous considérons donc comme assuré que la désinence *ēmus* s'est maintenue dans le gallo-roman du Midi, et nous ne sommes pas forcé d'avoir recours au verbe *esse* pour expliquer la désinence *em* dans cette langue. Au contraire, nous croyons que c'est précisément ce verbe qui a été envahi très anciennement par *em* < *ēmus,* et qne, grâce à l'intervention de ce verbe d'un emploi si fréquent, la désinence *em* a pu pénétrer plus tard dans la 1re conj. Nous partageons donc l'opinion de M. Meyer-Lübke à cet égard; seulement ce savant ne nous dit pas expressément à quelle forme de *esse* il attribue l'influence en question.

Quant à croire, comme le veut M. Chabaneau, que l'élimination de *am* au profit de *em* se serait operée sous l'influence de la 3e pers. plur., c'est une chose qui nous paraît douteuse. Sans parler de la difficulté d'attribuer à une flexion atone un si grand rôle dans la formation d'une flexion accentuée, on pourrait objecter qu'il y a des dialectes qui montrent à la 3e pers. plur. une finale remontant à *unt* latin, tandis qu'ils ont à la 1re pers. plur. une désinence provenant de *ēmus;* c'est le cas, p. e., pour le *rouergat,* où nous avons les désinences respectives *u* et *en.*

Mais les difficultés ne s'arrêtent pas là; la désinence de cette personne offre en provençal un intérêt particulier en ce qui concerne la consonne finale latine.

Est-ce que *am* et *em* correspondent phonétiquement à *amus* et *ēmus?* On s'attendrait, en effet, à trouver *ams, ems,* car dans les substantifs l'*s* persiste: *ramus* donne *rams, ramps, fĕmus* (au lieu de *fimus*) *femps,* etc.; cp. P. Lienig, *Leys d'amors,* p. 98; O. Schmidt, *Ueber die End.,* p. 8. Il faut observer *a priori* que la chute de l'*s* n'est point restreinte au provençal; on retrouve ce phénomène dans le catalan, le français de l'Ouest et le vieux haut-engadin. Comment l'expliquer?

M. Diez, Gr., p. 546, constate la différence qui existe entre le traitement des substantifs tels que *ramus* et la terminaison verbale *amus,* mais il n'essaye pas d'en donner une explication. Il ajoute seulement qu'à l'esprit linguistique l'*m* paraissait suffisant pour exprimer le pluriel de cette personne dans les verbes. — M. Harnisch, l. c., p. 16, signale tout simplement le fait, en déclarant que l'*s* de la 1re pers. du plur. reste dans quelques-unes des langues romanes, tandis qu'il tombe dans d'autres. — M. Schmidt, l. c., pp. 2, 8, se borne à citer les paroles de M. Diez.

Dans sa *Grammaire* II, M. W. Meyer-Lübke a émis deux hypothèses quant à cette question; v. §§ 133, 137. Ce savant cherche tout d'abord à trouver une explication euphonique. Il serait possible, déclare-t-il, que, l'*s* étant le signe de la 2e pers. sing. et plur., ainsi que le *t* celui de la 3e pers. sing. et plur., on eût laissé tomber l'*s* de la 1re pers. plur., pour qu'elle fût en harmonie avec la 1re pers. sing. Mais contre cette supposition il objecte lui-même qu'en ce cas on s'attendrait à trouver le même fait dans le français du Nord. — Mais vu la grande influence que le verbe *esse* semble avoir exercée sur la formation de la 1re pers. plur. dans la langue de la Gaule, M. W. M.-L. trouve une autre explication possible. Il paraît que, sur le territoire où *-mus* est devenu *-m, sumus* ait été remplacé par *esum(u)s.* Cette dernière forme au-

rait pu devenir par dissimilation *esm(e),* et d'après cette forme on aurait formé *amam* au lieu de *amams.*

M. Ulrich, Z. XIX, p. 463, voit dans la chute de l'*s* l'effet de l'inversion et du pronom enclitique. M. U. prend comme exemple la 1re pers. plur. de *habere.* Si j'ai bien compris, ce savant prétend qu'en provençal — pour nous arrêter à l'idiome qui nous intéresse ici — les formes *nos avems* d'un côté et *avems* < *avems-ns* de l'autre ont produit, l'*s* prenant enfin à l'esprit le sens d'un pronom, la forme *nos avem.* M. U. trouve son opinion vérifiée par le fait que les idiomes de la Gaule et de la Rhétie montrent les plus grandes traces de phénomènes provenant de l'inversion, et, en outre, par la présence de la forme provençale *avet* à côté de *avetz,* ce qui indique un traitement analogue pour la 2e pers. plur.

Pour ce qui concerne spécialement le français de l'Ouest, M. Settegast, Z. XIX, p. 268, voit dans la chute de l'*s* l'influence de la désinence celtique *om, omp* < *am.*

Laissons de côté pour le moment les deux hypothèses de M. W. Meyer-Lübke. — L'opinion de M. Ulrich paraît acceptable, du moins pour ce qui concerne la langue de la Rhétie, car dans cet idiome on trouve un développement analogue à la 2e pers. sing. et plur. Même pour le provençal on serait tenté de s'accommoder de la même explication à cause de la raison alléguée par M. U.; seulement le fait que *ts (tz)* formant le dernier élément de la désinence de la 2e pers. plur. dans cette langue se modifie tantôt en *s* tantôt en *t* semble indiquer une autre évolution que celle produite par un pronom enclitique. Quant au dialecte normand, il nous paraît plus que douteux que l'explication de M. U. soit applicable, vu qu'on ne saurait constater des cas analogues. L'opinion de M. Settegast, au contraire, explique d'une manière beaucoup plus satisfaisante la chute de l'*s* dans cet idiome.

En effet, nous ne croyons pas qu'on soit obligé de supposer la même évolution pour chacun des idiomes où l'on rencontre ce phénomène. Au contraire, nous sommes d'avis qu'il ne faut pas nécessairement croire au même développement pour un phénomène qui se présente sur des territoires entre lesquels il n'existe aucun rapport. Il est vrai qu'entre le catalan et le provençal il se manifeste un certain rapport à bien des égards, mais nous ne sommes pas pour cela entièrement forcé de croire à un développement analogue de la 1re pers. plur. dans ces deux langues. Le changement qu'a subi la 2e pers. plur. dans le catalan semble, au contraire, indiquer que des lois tout à fait spéciales régissent sur les flexions verbales dans cet idiome; cp. Carl Ollerich, *Ueber die Vertretung dent. Cons. durch u im Catal.*, p. 408; Eberhard Vogel, *Neucatal. Stud.* § 26.

Nous sommes donc d'avis qu'il faut chercher à trouver une explication spéciale pour chaque idiome. Nous avons déjà fait observer que les opinions de M. M. Ulrich et Settegast paraissent expliquer d'une manière satisfaisante le phénomène en question pour ce qui concerne le haut-engadin et le français de l'Ouest. Nous ne nous proposons pas, d'ailleurs, dans cette thèse, d'entrer en recherches spéciales sur ces deux idiomes, ni sur le catalan. Reste donc à examiner si aucune des hypothèses données par M. Meyer-Lübke ne suffirait à expliquer la chute de l'*s* dans le provençal en particulier. La première de ces deux explications nous paraît bien acceptable, surtout lorsque nous considérons que l'objection faite contre elle par M. M.-L. lui-même tombe à cause du principe que nous venons de poser. — Quant à la seconde, il faut avouer que nous la considérons comme bien douteuse. Il nous semble, en effet, un peu étrange que *esum(u)s,* forme probablement analogique produite par *estis,* ait pu influencer la formation de la 1re pers.

du plur. M. Meyer-Lübke semble se référer à l'influence exercée par le verbe *esse* sur le développement de la conjugaison en Gaule. Mais si, en effet, on doit regarder comme avéré qu'une telle influence s'est opérée dans la formation de la 1re pers. plur. dans la langue du Nord, on n'en est pas plus forcé de supposer un développement analogue pour la langue du Midi. Au contraire, comme nous l'avons déjà dit, nous avons de sérieuses raisons pour croire qu'une influence pareille du verbe *esse* ne s'est nullement produite en provençal; voyez, du reste, ce que dit M. Gaston Paris, Rom. XXI, p. 354.

Pour notre part, nous n'avons rien de plus à ajouter. Ce phénomène paraît vraiment presque inexplicable: plus on cherche à y voir clair, plus on se heurte contre des difficultés. Nous avons seulement tenu à faire les quelques observations qui précèdent dans le but d'examiner la possibilité des explications données jusqu'à présent, ou bien, au cas que toutes nous parussent inadmissibles, pour voir si aucune d'entre elles ne nous fournirait au moins le moyen d'en découvrir une autre plus satisfaisante.

Les dialectes franco-provençaux.

La désinence latine *amus* devrait aboutir à *am* dans le vieux franco-provençal. Examinons si cette désinence s'est maintenue dans la langue actuelle au prés. de l'ind. de la 1re conj.

Dans le patois de Vionnaz la 1re pers. plur. est identique aux 2e et 3e pers. du sing.: *tsãnte, tire, sõne,* etc. Le développement de cette personne présente dans cette langue un intérêt spécial; nous y reviendrons plus tard en traitant les dialectes franco-provençaux en général. — Selon le tableau que nous offre le *Petit Atlas phon.*, cette

personne est en *en* : *tsanten* (à Reschy, Evolénaz), en *ẽ* : *tsantẽ* (à Héremence, Nendaz, Verbier, Bourg Saint-Pierre), en *ę* (à Trois-Torrents, Chouex), en *ẹ* (à Daviaz).

Pour les patois *fribourgeois* M. Hæfelin indique comme désinence *ęm* : *tsantęm, medzęm,* etc. M. Cornu donne comme désinence pour la langue de la Gruyère *ẹn* : *tsantẹn, ballẹn, åmẹn;* v. Rom. IV, p. 237. Quant au patois de Dompierre, citons *tsãtẽ;* v. l'étude de M. Gauchat, Z XIV. Les indications de ces trois savants semblent donc différer un peu.

Les patois de *Neuchâtel* présentent *ä:* (Lignières, Dombresson, La Sagne, Travers); *ãi* (Cortaillod); *ẽ* (Gorgier); v. Z. f. v. Sprachf. XXI, p. 522.

Dans le patois de Blonay la désinence est *ẽ,* et l'accent reste sur le radical : *tsãdzẽ, ẽtrẽ,* etc.

Quant au dialecte de Val-Soana, M. Nigra indique comme désinence *eñ* : *porteñ,* etc.; v. Arch. Gl. III, p. 25.

Dans le dialecte franco-provençal de Faeto et de Celle cette personne est en *un* : *cantun, allun,* etc.; v. Arch. Gl. III, p. 60.

Quant aux dialectes de la France, M. Devaux donne comme type de cette personne dans le *Dauphiné ámon* (l'accent sur le radical). L'indication de M. Devaux est affirmée par les études sur les patois modernes de ces contrées. Pour le patois de Bourgoin citons *apurtõ,* R. P. G.-R. III, p. 55, et dans son étude sur le patois de Saint-Maurice-de-l'Exil, M. Rivière nous offre *ne z'ómon* (nous aimons), *ne z'envóuyon* (nous envoyons).

Pour ce qui concerne le *lyonnais,* la *Bernarda-Buyandiri* nous présente *trovon* I 22; cp. *pouvons* I 69. Pour la langue actuelle citons *šántõ;* v. *Dict. étym.,* p. cxiii. Dans son étude sur le patois de Grézieu-le-Marché, M. Gruyère nous indique comme désinence *ons;* v. R. Ph. VII, p. 289.

Pour le patois forézien M. Gras indique comme désinence *an, en;* v. *Diction.*, p. 168.

Les patois de l'*Ain* semblent présenter *ẽ*. Citons pour le patois de Jujurieux *çantẽ, buzẽ;* v. *Annales de l'Ain* XVII, p. 512 s. M. Philipon écrit *en*. Cette désinence est-elle atone? Pour le patois de Coligny et de Saint-Amour on peut alléguer *peúrtẽ* ou *poúrtẽ;* v. R. P. I, p. 173. M. Clédat emploie l'orthographie *en* comme M. Philipon.

Quant aux patois *vosgiens,* ceux du Val d'Ajol et de Fougerolles offrent *ã,* voyelle que M. Passy caractérise comme un *'a* grave'; v. R. P. V, p. 242.

En ne jetant qu'un coup d'oeil sur l'exposé qui précède, on est frappé immédiatement par le fait curieux que les parlers franco-provençaux, à l'égard de la 1re pers. plur., semblent se diviser en deux groupes bien distincts. Le premier de ces groupes doit comprendre toute la Suisse romande, le dialecte de Val Soana et le département de l'Ain. Le second semble être restreint au Dauphiné et au patois lyonnais, ainsi qu'à la langue de Faeto et de Celle.

Arrêtons-nous d'abord au premier groupe représenté notamment par les patois de la Suisse romande. Les désinences paraissent, à première vue, un peu divergentes, chose qui dépend naturellement du développement particulier qu'a pris chacune de ces langues, mais aussi de l'orthographe différente qu'emploient les folk-loristes pour rendre le même son. Comme nous l'avons vu, les désinences sont *em, en, ẽ, ę, ę, ä, a*$_i$.

Ces désinences remontent nécessairement toutes à une seule et même source. Est-ce le latin *amus?* On n'a pas besoin d'étudier longtemps la phonétique des patois de ces régions pour comprendre que c'est là une chose tout à fait impossible; comparez, p. e., *ram* < *ramus* pour les patois de Neuchâtel. La désinence *amus* s'est, du reste, maintenue dans d'autres temps que le

prés. de l'ind. et montre un résultat analogue au substantif que nous venons de citer. Ainsi, selon l'indication de M. Cornu, Rom. IV, p. 237, on trouve *an* à l'imparf. de l'ind. et au prés. du subj. dans le gruérin; M. Hæfelin nous offre *cantabam* pour l'un des patois de Neuchâtel, et le patois de Blonay présente, *ẽtrâvã, sátsã* < *sapiamus, vẽdà* < *vendamus,* etc.

Évidemment les finales précitées ne remontent pas au type latin *amus* mais à *ēmus.* Comparez, p. e., *fẽ* < *fœnum* à Dompierre, *racä* < *racēmum, v'nä, vena*$_i$ < *venēnum* dans les patois de Neuchâtel, *plẽ* < *plēnum* à Jurieux, etc.

Il faut donc que sur un certain territoire du franco-provençal la désinence *amus* ait été remplacée par *ēmus.* Examinons si les savants sont d'accord sur ce fait.

M. Gilliéron semble croire à la persistance de *amus* au prés. de l'ind., du moins pour le patois dont il s'occupe. Voici ce qu'il en dit (l. c. p. 86): 'Il est curieux que *cantamus* ne soit pas devenu *tsãntã;* l'accent s'est retiré de bonne heure sur le radical et *cantámus* devenu *cántam* a été traité comme *cántas* et *cántat'.*

Après ce que nous avons dit plus haut en traitant la 2^e pers. sing., et considérant que *cántam* se trouve dans la même condition que *feminam,* qui donne *fęna,* nous trouvons presque inutile d'ajouter que nous ne croyons pas à la possibilité que *tsãntę* serait une forme provenue étymologiquement de *cántam(us).* L'identicité qui existe entre la 1re pers. plur. et les 2^e et 3^e pers. sing. pourrait nous faire croire que la 1re pers. plur. serait une forme analogique tout simplement modelée sur les deux dernières, d'autant plus que cette identicité n'est pas restreinte au prés. de l'ind.: on la retrouve à l'imparf. de l'ind. et au prés. du subj. Cette hypothèse serait possible à la rigueur; seulement une assimilation de cette nature nous paraît vraiment un peu étrange. *Debēmus*

et **sapēmus* donnent *daivẹ* et *saivẹ*. Ces formes, qui sont certainement les reflets phonétiques des formes latines, nous montrent que *tsãntẹ* peut aussi bien être dérivé de **cantemus*. — Nous croyons donc que le patois de Vionnaz ne constitue nullement une exception à la loi que nous avons établie plus haut.

M. Gilliéron n'est pas le seul qui ait admis une dérivation de *amus* pour les verbes de la première conjugaison. — Pour le patois de *Blonay* M. Odin, partant du principe posé par lui et dont nous avons déjà fait mention ailleurs, distingue nettement les cas où *amus* était précédé d'un son palatal de ceux où cette désinence était précédée d'une autre articulation. Selon lui, *cambiamus* donnerait régulièrement *tsãdzẽ*, et, grâce à l'influence de cette classe de verbes, on aurait eu *ẽtrẽ*, au lieu de *ẽtrã*, de *intramus*.

Nous ne contestons pas que *cambiamus* ait pu donner *tsãdzẽ* dans ce patois; seulement, lorsque *debēmus* et **sapēmus* donnent *dāivẽ* et *sāvẽ*, et que les autres dialectes de la Suisse romande ont sans doute remplacé *amus* par *ēmus*, pourquoi faut-il admettre que *amus* se soit maintenu dans le patois de Blonay? Et, du reste, comment se fait-il que l'influence dont parle M. Odin ne s'est pas opérée à la 2e pers. plur. aussi bien qu'à la 1re?

Les dialectes qui forment l'autre groupe montrent les désinences *on, õ;* celui de Faeto e de Celle présente *un*. Il n'y a aucun doute quant à l'origine de ces désinences: c'est la terminaison du français qui a pénétré sur le domaine franco-provençal. Il n'est guère probable que la forme *sŭmus* se soit maintenue sur cette partie du gallo-roman, puisque les verbes qui auraient dû être les premiers à subir l'influence de ce verbe, c'est-à-dire *habēmus, vadĭmus*, etc., semblent assez tard se présenter avec la terminaison en question. En effet, on trouve dans le lyonnais des XVIe et XVIIe s. *an* < *habēmus* et

van < *vadĭmus;* dans la langue moderne on a *õ* et *võ,* aussi bien que *sõ;* v. *Dict. étym.,* p. CXI, note 2. Dans un spécimen du patois de *Bourgoin* (Isère) nous trouvons *ã, vã,* à côté de *apurtõ;* v. R. P. G.-R. III, p. 54 s.; cp. la forme *ã,* à côté de *sõ,* pour le patois de *Saint-Jean-de-Bournay* (Isère); v. R. P, G.-R. II, pp. 279, 281. L'adoption de la désinence française est donc sans doute de date assez récente. Il est difficile de déterminer à quelle époque cette influence du français s'est opérée; les vieux textes franco-provençaux que nous avons étudiés ne nous fournissent aucun renseignement à cet égard: ainsi, chez *Marguerite d'Oyngt* nous n'avons pas trouvé d'exemples de la 1re pers. plur. de l'ind. prés. Comme toutes les évolutions de pareille nature, cette influence française doit, d'ailleurs, avoir pris un temps assez long pour s'étendre complètement, et les verbes monosyllabiques semblent avoir résisté le plus longtemps à cette invasion étrangère; v. Meyer-Lübke, Gr. II § 213.

On pourrait se demander quelle était la désinence des verbes de ces régions avant qu'ils eussent adopté la finale française. Il est probable que sur cette partie, comme sur tout le reste du territoire franco-provençal, la désinence originaire *amus* de la 1re conj. a été supplantée par *emus;* mais nous ne saurions fournir aucun preuve positive quant à ce phénomène, les exemples dans les vieux textes nous faisant défaut.

Quant à la désinence du Val d'Ajol et de Fougerolles, nous n'osons dire s'il faut la rattacher au type *ēmus* ou à la terminaison française; M. Passy ne nous fournit aucune phonologie détaillée des patois de ces régions.

Le Français.

Nous ne nous proposons pas de rendre compte ici des opinions émises par les savants à l'égard de la pre-

mière personne du pluriel en français. Comme chacun le sait, elles ne sont en principe que deux: la première, représentée par MM. Suchier, Bréal et Vising, regarde la désinence *ons* comme un développement phonétique, tandis que l'autre, représentée par MM. Gaston Paris, Meyer-Lübke et bien d'autres, y voit une désinence analogique produite par *sons* < *sumus;* v., du reste, Rom. XXI. Seulement nous voulons nous arrêter un peu aux patois *wallons* ef *lorrains,* vu qu'ils présentent une désinence dont l'origine ne nous semble pas encore suffisammant éclaircie.

M. Delaite, *Le verbe wall.,* p. 43, indique comme désinence de la 1re pers. plur. *ã,* mais en ajoutant que c'est un phénomène propre au dialecte *liégeois;* d'autres dialectes, le *nivellois* entre autres, possèdent *õ,* comme en français. — Pour le patois de Verviers citons *d'nã* (donnons), *pǫlã* (pouvons), *avã* (avons); v. *Mél. wall.,* p. 23; R. P. G.-R. II, p. 78 s.; pour le patois de Stavelot *djà* (allons), R. P. G.-R. II, p. 84. Le patois de Hannut, bourg situé au nord-ouest de la province de Liège, est intérressant: là nous trouvons *õ* à côté de *ã*: *alõ, avõ. p'lã;* v. R. P. V, pp. 208, 210, 218; *Mél. wall.,* p. 8.

Dans le patois de Rémilly on trouve *ptã* (portons), *mẽjã* (mangeons), *ɛvã* (avons) *atã* (sommes); v. Rom. II, pp. 440, 446, V pp. 225, 224; à Mangiennes *ǫlã* (allons), *puvã* (pouvons); v. R. P. G.-R. II, p. 100. Pour le patois de Falkenberg citons *ãtrã* (entrons), *sɛnã* (sonnons), *allã, atã* (sommes), *ɛvã;* v. l'étude de M. This, pp. 56—69.

Cette désinence remonte-t-elle au latin *amus?* On n'a qu'à jeter un coup d'oeil sur la phonétique des patois de ces régions pour comprendre l'impossibilité d'une dérivation pareille. *A* + *nasale* donne *ẽ;* cp. *mwẽ, pwẽ* de *manum, panem* à Saint-Hubert et à Hannut, *mẽ, pẽ* dans le patois de Falkenberg, etc. Restent donc deux autres alternatives: *ã* pourrait remonter au type *ēmus,* qui aurait

pu persister, comme en franco-provençal, ou bien à *sŭmus,* comme la désinence correspondante du français littéraire.

La première de ces hypothèses est représentée par M. W. Meyer-Lübke; v. Gr. II § 137. Le fait que *mĭnus* donne *mã* sur le même territoire où l'on trouve *ã* à la 1re pers. plur., est, selon ce savant, une preuve suffisante pour rattacher cette désinence au type latin *ēmus.* Il semble, du reste, croire qu'un rapport existe ou a existé entre la langue de ces régions et celle de la partie sud-est de la France.

L'hypothèse précitée n'a rien d'invraisemblable. Il nous semble, cependant, un peu hâté de faire remonter *ã* à *ēmus* sans d'autres preuves que celle que *mĭnus* devient *mã* sur le même territoire. Soit dit en passant que *mĭnus* n'a pas persisté dans tous les patois wallons; à plusieurs endroits ce mot a été remplacé par la locution *nẽ tã* < *nec-entem tantum;* v. *Phon. dét.,* p. 69. Examinons, d'ailleurs, ce que donne *ẹ* + *nasale* dans les patois de ces régions. — Il faut observer tout d'abord que M. W. M.-L. regarde l'*ẹ* de *mĭnus* comme un *e* entravé; ainsi, pour avoir des exemples analogues, il faudrait recourir à des formes telles que *insĭmul, sĭmulat.* Mais le français nous montre avec évidence que *mĭnus* a été traité de la même manière que *plēnum, frēnum,* etc.; v. Bourciez, *Précis de phon. franç.,* p. 23. M. W. M.-L. croit-il vraiment que la désinence verbale *ēmus* se serait développée comme *insĭmul, sĭmulat?* — Mais revenons à notre sujet.

Chez *Jacques de Hemricourt,* historien liégeois mort au commencement du XVe s., nous trouvons *plains* < *plēnum, frain* < *frēnum, mains, moins, mons* < *mĭnus.* La graphie *ain* a certainement la même valeur que *ain* ou *ein* français; la forme *mons* ne doit être qu'un changement populaire de *moins;* v. Georges d'Outrepont *Étude ling. sur Jacques de Hemricourt;* p. 39. La langue actuelle est en concordance complète avec l'ancienne

langue; dans le patois de Liège *plēnum* est représenté par *plẽ*, et *mons* reste sous la forme de *mõ;* v. *Mél. wall.*, pp. 30, 33. Dans le patois de Saint Hubert on trouve *plẽ* et *mwẽs;* M. Marchot appelle ce dernier mot 'du français provincial': selon lui, *mĭnus* devrait présenter le même développement que *insĭmul* et *sĭmulat*, qui donnent *asõn* et *sõn;* v. *Phon. dét.*, p. 68 s. Pour le patois de Falkenberg citons *pjẽ, topjẽ* (= tout plein) et *mã*. Ce dernier mot se trouve dans la même condition que *bęzã* (besoin), ce qui fait supposer qu'il remonte à l'ancienne forme *moins*, qui est, du reste, propre aux dialectes de l'est; v. l'étude de M. This, p. 18 s. — Comme on le voit, *ę* + *nasale* semble partout douner *ẽ*, et le développement de *mĭnus* doit avoir pris le même chemin, les exceptions s'expliquant par la forme *moins*. Il existe une certaine ressemblance, il est vrai, entre le reflet de *mĭnus* et ceux de *insĭmul, sĭmulat* (p. e. dans le liégeois, où l'on trouve *ęsõn, sõn*, et dans le patois de Falkenberg où l'on a *ãsãn, sãn*), mais cette ressemblance n'est qu'apparente, ce que nous croyons prouvé par l'exposé que nous venons de faire.

Mais il importe peu que nous voyions dans *mã* < *mĭnus* le même développement que dans *plẽ* < *plẽnum*, etc.: nous ne trouvons point partout le rapport dont parle M. W. M.-L. entre le résultat de *mĭnus* et celui de la désinence de la 1re pers. plur. Ne paraît-il donc pas un peu hypothétique de remonter la terminaison *ã* de ces régions au type *ēmus?*

Le seul moyen d'expliquer cette désinence serait donc de la rattacher à la désinence française. Mais si l'explication d'un changement phonétique de *ēmus* en *ã* se heurte contre de grandes difficultés, il faut avouer qu'il n'en est presque pas moins pour celle de *ons* en *ã*. Un passage de *õ* à *ã* ne nous paraît, cependant, pas inadmissible. Nous trouvons pour le patois de Falkenberg un changement analogue dans *ã* correspondant au fran-

çais *on* < *hŏmo,* v. l'étude de M. This, p. 23. Dans les patois liégeois le passage de *ǫ* oral à *a* est assez fréquent, surtout devant les nasales; *hŏminem, dŏno, quomŏdo,* qui à Liège donnent *ǫm, dǫn, kǫm,* se présentent à Verviers comme *am, dan, kam.*

Sur plusieurs points on trouve un son intermédiaire entre *ǫ* et *a;* v. *Mél. wall.* p. 22 s. On pourrait se demander s'il n'existe pas aussi pour *ã* des lieux de transition. M. Horning, dans une étude sur le wallon moderne, Z IX, p. 486, donne à la désinence de la 1re pers. plur. la valeur d'un son intermédiaire entre *õ* et *ã.* Ce savant semble, du reste, vouloir remonter cette désinence à *ǫ̣* + *nas.,* et non *ę̣* + *nas.* — Il nous semble donc assez probable que la désinence *õ* s'est palatalisée sur certains points de façon à aboutir à *ã,* et que cet *ã* a fini par envahir tout le territoire dont il est question. Le patois de Hannut nous offrirait ainsi l'exemple d'un idiome où cet envahissement a commencé à se produire, puisqu'on y trouve *õ* à côté de la désinence propre au liégeois.

Les dialectes italiens.

Le développement de la première personne du pluriel en italien offre des traits bien intéressants. On trouve, il est vrai, le plus souvent des formes complètement régulières ou qui s'expliquent aisément par les lois de l'analogie, mais quelquefois on rencontre des formes dont l'explication présente des difficultés bien grandes.

Le *sarde* nous offre, en général, les désinences *amus* et *aus.* La chute de l'*m* de cette dernière, qui est celle propre au dialecte campidanien, est conforme à la phonétique de cet idiome; v. *Die log. u. camp. Mund.,* p. 80. La désinence *amus* est propre au logoudorien. Les dialectes au nord de l'île présentent un cas spécial et qui les rattache à l'idiome de la *Corse.* A Gallura et

à Sassari la désinence est *ęmmu* : *andęmmu,* etc.; cp. pour le *corse trunkęmmu,* etc.; v. Arch. Gl. XIII, p. 132 s.

Le *sicilien* présente la désinence *amu.*

Au Sud. Dans le calabrais nous trouvons *amamu, dunamu,* etc.; v. *Il dial. cal.,* p. 55 s. Les dialectes *napolitains* présentent, en général, *amę;* v., p. e., *purtamę, amamę* à Campobasso, Arch. Gl. IV, p. 183. Pour les *Abruzzes* M. Meyer-Lübke, It. Gr. § 391, indique comme désinence *aimę* : *kantaimę.* Parmi les dialectes de ces contrées celui de Teramo est surtout intéressant; la désinence est *ęmę* : *kandęmę, parlęmę;* comparez la 1re pers. plur. de l'imparfait, où l'on a *kandabamę, vedahamę,* ce qui montre que la terminaison latine *amus* a persisté.

Au Centre. Le *toscan* est, on le sait, caractérisé par la désinence *iamo.* M. Pieri, dans une étude sur le dialecte de Pise, Arch. Gl. XII, p. 176, indique comme désinence pour ce dialecte *amo* : *cantamo,* etc. L'*arétin* nous montre *ięno* pour toutes les conjugaisons; v. l'étude de M. Pieri., p. 39, où nous trouvons les exemples suivants: *arospięno, piglięmo, facięno, vulięno, sięno.* Cette désinence semble, à première vue, un peu curieuse. La transformation de l'*a* tonique en *e* est, cependant, de règle pour *l'arétin* (cp., p. e., la désinence de la 1re pers. sing. de l'imparfait qui donne *evo*); c'est pourquoi on pourrait bien faire remonter *ięno* à la désinence propre au toscan, *iamo.* Mais la valeur de l'*e* fait difficulté. A l'*e* venant de *a* M. Pieri (p. 4) donne la valeur d'un son intermédiaire entre *a* et *e* ouvert; il y compare l'*ä* des dialectes gallo-italiens. Comment se fait-il que la flexion verbale *ieno* contient un *e* fermé? Dans un compte-rendu de l'étude de M. Pieri, Rom XVIII, p. 616, M. Parodi s'arrête à cette question. Ce dernier semble vouloir rattacher cette désinence à l'influence analogique de *sięno,* forme analogique elle-même créée d'après *sięte* (on trouve, à la 2e pers., une influence équivalente: *siate*

d'après *siamo*). Et, en effet, il est bien probable que *iamo* est devenu d'abord phonétiquement *iäno* pour passer ensuite à *ieno* sous l'influence du verbe *esse*.

Au Nord. Les vieux textes *bolognais* du XIV^e^ siècle nous présentent *emo* : *suplichemo, trovemo, dechiaremo, ordenemo, deliberemo, fermemo, dighemo,* etc.; v. l'téude de M. Gaudenzi, pp. 180, 186, 190. Dans le dialecte moderne de Bologne la désinence est *ain* (M. Gaudenzi ecrit *âiñ*). Ce ne peut pas être une transformation étymologique de *amus,* puisque *ramum* donne *râm;* v. l'étude de M. Gaudenzi, p. 2. — A Piacenza la 1^re^ pers. plur. est en *ům, ůma;* v. Z XIV, p. — Dans le dialecte de la Romagne on trouve *en* : *anden, paghen* (M. Mussafia écrit *ën,* l'*ë* signifiant, selon lui, un *e* assez fermé); comparez *manum* et *planum,* qui donnent *män, piän;* v. *Sitzungsber.,* p. 654.

Le dialecte de Gombitelli nous offre *ęmmą* : *andęmmä, mañęmmą,* etc. La voyelle finale *ą* semble avoir la valeur d'un *a* qui tend à se changer en *ę*. Comme on peut le comprendre, cette désinence ne représente pas un développement étymologique de *amus.* M. Pieri semble avoir rencontré *emma* à d'autres endroits encore, comme à Fiumalbo, Parme, Borgatorio; v. Arch. Gl. XIII, p. 311. La désinence régulière à Parme, ainsi qu'à Reggio, est cependant *em.*

Le dialecte de Sillano montre, quoique appartenant au groupe émilien, des traits qui le rattachent plutôt au toscan; cela se voit clairement à la 1^re^ pers. plur. La désinence est *jan* : *andjan, postjan,* etc.; v. Arch. Gl. XIII, p. 341. Note curieuse: l'*i* de *iamo* a conservé sa valeur vocalique au subjonctif, tandis qu'à l'indicatif il semble avoir passé à *jod;* cp. *portïan,* à côté de *portjan.* — Le dialecte de Pontremoli nous présente la désinence *ëma* (l'*ë* signifie, selon M. Restori, un son intermédiaire entre l'*eu* français et l'*ö* milanais). Une dérivation de *amus*

est hors de question, l'*a* restant toujours intact dans ce dialecte.

En *ligurien* nous trouvons *emo,* p. e. pour le vieux GÉNOIS : *andemo, portemo, preghemo;* v. ROETTGEN, *Vokal.* p. 27; Arch. Gl. X, p. 159 s. Comme *ramum, famem* donnent *ramo, fame,* on ne saurait penser à une transformation phonétique de la désinence latine. — Le MENTONAIS nous offre *ema* : *parlema;* v. l'étude M. ANDREWS, p. 25.

Pour ce qui concerne l'ancienne langue du *Piémont,* il faut noter que chez *Chrysostomo* la désinence ordinaire est *emo:* on trouve, cependant, à côté de cette désinence, des formes telles que *adoromo, parlomo, volomo.* Les dialectes modernes d'IVREA, de TURIN et d'ALESSANDRIA présentent la désinence *uma* : *portuma, tnuma,* etc.; v. It. Gr. § 391. — Les dialectes *vaudois* du Piémont présentent des caractères tout particuliers. Presque partout la 1re pers. plur. est identique à la 3e. Dans le dialecte de PRAL la désinence de ces deux personnes est *ẹn* pour toutes les conjugaisons: *cantẹn, krejẹn, sö'tẹn,* etc. Le recul de l'accent sur le radical à la 1re pers. semble être de date assez récente. Voici ce que dit M. MOROSI, Arch. Gl. XI, p. 363: 'L'antico accento della 1a pl. è ancora in qualche forma antiquata del pres. imperativo.' Dans le dialecte de PRAMOLLO et de S. GERMANO on trouve tantôt *an,* tantôt *ẹn,* mais la première de ces deux désinences est la plus usitée: *ćantaṅ,* etc.; de même à l'imparfait *ćantavaṅ;* v. Arch. Gl. XI, p. 374. A ANGROGNA les 1re et 3e pers. plur. hésitent entre *ẹn* et *u* : *ćantẹn, ćantu,* etc. Il est à noter qu'à l'impératif cette personne est en *ö'ma;* v. Arch. Gl. XI, p. 375. A BOBBIO et à VILLAR-PELLICE nous retrouvons la même oscillation entre *ẹn* et *u;* de même à l'imparfait: *ćantavẹn* et *ćantavu;* v. Arch. Gl. XI, p. 377.

Dans le dialecte de GUARDIA PIEMONTESE (Calabre

Citérieure) la 1re et la 3e personne sont distinctes. La désinence de la 1re est *eṅ* : *aneṅ, išteṅ, miṅgeṅ;* v. Arch. Gl. XI, p. 391.

Le dialecte vaudois de Neu-Hengstett (Wurtenberg) est en concordance avec le dialecte précédent: *manden,* (*aven, parten,* etc.); v. Arch. Gl. XI, p. 395.

Pour ce qui concerne la 1re pers. plur., les colonies *siciliennes* semblent être en plein rapport avec le piémontais proprement dit. Ainsi, on trouve à Piazza Armerina: *dažoma, parroma,* à San Fratello: *cantuoma, anuoma, štuoma, fuoma,* etc. Le dialecte de Nicosia a l'air de faire exception avec la désinence *ẹma* : *dẹma, parrẹma, fidẹma;* v. Arch. Gl. VIII, p. 315 s.

Les dialectes *lombards* montrent ce curieux phénomène, que nous venons d'observer dans certains dialectes du Piémont, et auquel M. Flechia a consacré son étude *Intorno ad una peculiarità di flessione verbale in alcuni dialetti lombardi.* Dans l'ancienne langue nous trouvons des désinences remontant directement aux formes latines. Chez *Bonvesin* on rencontre des formes telles que *speram, lezem, soffrimo, recevavamo* (imparf.), *possamo* (prés. subj.), etc. Dans le milanais moderne la désinence est *em* et l'accent porte sur le radical: *cántem, sónnem, míngem,* etc. Il est difficile de dire si cette désinence remonte au type latin *amus.* Mais puisqu'on trouve la même désinence à l'imparfait (*cantávem, sonávem,* etc.), une telle supposition ne nous paraît pas invraisemblable, d'autant plus que la réduction de *a* à *e* à la posttonique est un fait assez régulier (p. e. *orfen* = orfano, *trapen* = trapano). Il faudrait donc supposer que l'*a* de la désinence *am(us),* une fois devenu atone, a suivi le même développement que l'*a* posttonique originaire: v. *Fonet.,* p. 96 s.

Le dialecte de la Valmaggia montre le même dé-

placement de l'accent que le milanais, mais la désinence est *um* : *mandum*, etc.; v. Arch. Gl. IX, p. 228.

A Malesco nous retrouvons l'accentuation régulière. La désinence est *ẹn* pour toutes les conjugaisons: *purtẹn, tẹsẹn, sentẹn*, etc.; v. Arch. Gl. IX, p. 259.

La vieille langue *vénitienne* montre ordinairement la désinence *emo;* v., p. e., *consideremo* (Exempelbuch). Dans la *Cronica dei imperadori*, ce représentant parfait de l'ancien vénitien du commencement du XIV^e^ siècle, nous trouvons *demandemo, acquistemo, recevemo, vogliemo;* v. Arch. Gl. III, p. 269. Chez *Ruzante* on rencontre quelquefois la désinence *emo* : *chiamemo* (à côté de *chiamom*), *andemo, semo;* au futur les exemples sont un peu plus nombreux; v. *Die pad. Mund.*, p. 66; Arch. Gl. III, p. 269. *Calmo* nous offre *emo* pour toutes les conjugaisons, avec cette seule exception qu'à la 4° conj. *imo* se trouve à côté de *emo*.

Chez les vieux auteurs se montre donc une uniformité presque complète dans l'emploi de la désinence *emo*. *Ruzante* fait, cependant, exception à cette règle. La désinence régulière chez lui est *on* ou *om*, du moins au prés. de l'ind. et de l'impér. et au futur. Au prés. et à l'imparf. du subj. *am* est la désinence la plus usitée. Voici quelques exemples pour l'ind. prés.: *mandom, seom, vezom, digon, vegnon;* v. *Die pad. Mund.*, p. 64; cp. Arch. Gl. I, p. 422. La désinence *on (om)* s'est maintenue jusqu'aujourd'hui sur plusieurs points; v. les exemples cités par M. Ascoli, Arch. Gl. I, p. 412: *ston, don, tornon, sacrifiom*, etc. (Feltre, Belluno). Toutefois la désinence caractéristique des dialectes vénitiens est *emo*. Voici ce que dit M. Ascoli en parlant des dialectes de Padoue et de Verone et de leur rapport à la terminaison *on (om)*, Arch. Gl. I, p. 422: 'Il fenomeno non si continuerebbe nel rustico moderno, chi ci da *sẹmo, stẹmo*. E

risulta estraneo al veronese. Ant. ver. *començemo, avem.* Rust. ver. *lighem(o), goden-se, manden-ghe, disen';* etc.

Dans le dialecte de Veglia nous trouvons *aime* : *speraime, stimaime, studaime, daime, zaime* (andiamo), etc. On trouve, cependant, pour la 1ro conj., à côté de *aime, uom,* désinence qui est certainement le reflet régulier de *amus;* cp., p. e., *manum,* qui donne *muon.* Il paraît un peu étrange que l'*u* final tombe dans cette dernière désinence, tandis qu'il semble rester dans *aime;* v. Arch. Gl. IX, p. 163. A Rovigno on trouve *emo.*

Il résulte de l'exposé que nous venons de faire que les désinences bien divergentes qu'on trouve dans les dialectes italiens pourraient être classifiées et réduites aux quatre groupes suivants: 1° *amus, aus, amu, am(o), amę, an(o), uom* remontant au type latin *amus*, 2° *ęmmu, ęmę, aimę, ain, emo, en, emma, ema, aime,* qui semblent remonter au type *ēmus,* 3° *iamo, ięno, jan,* qui remontent à un type **iamus,* 4° *omo, uma, (u)oma, u(m), om, on,* qui doivent provenir d'un type **ŭmus.* Il est naturellement impossible de déterminer le territoire de chacun de ces groupes. Des désinences très divergentes et remontant aux différents types latins s'enchevêtrent quelquefois dans le même idiome, et ça et là, nous trouvons, d'ailleurs, des îlots linguistiques, qui se sont formés bien loin des dialectes auxquels ils semblent appartenir, et qui s'opposent contre une détermination de ce genre.

Le territoire du type *amus,* qui autrefois doit avoir compris toute l'Italie, est aujourd'hui restreint à la plus grande partie de la Sardaigne et de la Sicile ainsi qu'à presque tout le sud de la péninsule. On trouve en outre, comme nous l'avons vu, ça et là, des formes qui sont certainement le reflet de *amus,* comme, p. e., dans le dialecte de Veglia et à Pramollo et à S. Germano. — Les continuateurs modernes de *amus* ne donnent, d'ail-

leurs, lieu à aucune remarque; ils représentent toujours le reflet régulier de la désinence latine.

Les désinences appartenant au second groupe offrent un peu plus de difficulté. On les retrouve en Corse, dans une partie de la Sardaigne, dans les Abruzzes et dans le nord de l'Italie. M. W. Meyer-Lübke, Gr. II § 135 (cp. It. Gr. § 391) semble vouloir les rattacher à *sĭmus,* forme employée déjà par Auguste, et qui doit avoir persisté dans la péninsule italienne.

Les autres savants que nous avons étudiés ne s'occupent guère de cette question, du moins relativement aux dialectes italiens dans leur ensemble. Citons ce que dit M. Flechia par rapport au *génois,* Arch. Gl. X, p. 159 s: 'La prima cong. passata nell' analogia della 2ª, quindi *mandemo,* ecc.; tutte le altre si resentono dell' attrazione della prima, onde per. es. *vegamo, possamo, vivamo, odamo,* ecc.; ma la lotta finisce colla vittoria della 2ª cong., restando però salva del tutto la quarta; quindi *mandemo, preghemo, semo,* ecc. allato a *falimo, partimo.*' Comparez Roettgen, *Vokal.,* p. 28.

M. Flechia paraît donc croire à une influence exercée par la 2e conj. sur la 1re. M. F. trouve-t-il aussi dans *semo* une forme analogique créée d'après les verbes du type *ēmus?* — Examinons si la loi établie par ce savant quant au génois n'est pas applicable à tous les dialectes qui forment le second groupe, ou s'il faut, en effet, recourir au verbe *esse* pour expliquer les désinences qui les caractérisent.

Les dialectes *sardes* qui montrent *ęmmu,* présentent à la 2e pers. plur. des formes remontant assurément au type latin *ētis,* ce qui rend assez probable que la terminaison de la 1re pers. est due à *ēmus.* La valeur de l'*e* semble faire difficulté. Comment se fait-il qu'on trouve *e* ouvert à la 1re pers., tandis que la 2e présente *e* fermé? La nasale a-t-elle pu donner à la voyelle précédente un

son ouvert? Le dialecte *corse* présente le même phénomène.

Le dialecte de *Teramo* montre avec évidence l'influence qu'a exercée la 2e conj. sur la formation des formes verbales. La désinence de la 2e pers. plur. est *ętę* pour toutes les conjugaisons, et à l'imparfait de l'ind. on a *candęvę, sendęvę* correspondant aux types latins *cantabam-at, sentiebam-at* Ces formes ne sauraient être expliquées que par une tendence évidente de la 2e conj. à s'assimiler toutes les autres. Cette action analogique est sans doute due à l'emploi très fréquent du verbe *tené* < *tenēre* comme auxiliaire au lieu de *avé*. *Tené* a pu, à son tour, influencer *mení* < *venire,* et un verbe d'un emploi si frequent que ce dernier aurait pu entraîner avec facilité tous les verbes de la 4e conj. Plus tard l'unification se serait étendue jusqu'à la 1re conj. On n'a qu'à jeter un coup d'oeil sur la flexion des verbes dans ce dialecte pour compendre le grand rôle qu'a joué l'analogie. En parlant de la 1re pers. sing., nous avons déjà fait remarquer l'influence exercée par *tené, mení* sur quelques verbes de la 1re conj. Rien d'étonnant alors que cette influence se soit étendue à la 1re pers. plur. de ces verbes et, plus tard, à tous les verbes de la même conjugaison. On trouve, en quelque sorte, un cas analogue dans le dialecte de *Campobasso,* bien que l'influence des deux verbes précités se soit arrêtée aux verbes *šta* et *da,* qui présentent à la 1re pers. plur. *štęmę, dęmę,* tandis que les autres verbes de la 1re conj. sont en *amę;* v. Arch. Gl. XII, p. 188.

La désinence actuelle du dialecte de *Bologne* remonte certainement à l'ancien type *emo* que nous venons de relever dans les vieux textes bolognais. Nous sommes porté à croire que cette désinence n'est que la terminaison latine *ēmus.* La 2e pers. plur., il est vrai, n'est pas en accord avec la 1re, pour ce qui concerne la

1re conj., mais à la 4e *ītis* a été remplacé par *ētis,* et à l'imparfait la désinence *ēbam,* etc. semble s'être assimilé tous les verbes excepté ceux de la 1re conj., ce qui fait supposer qu'il existe dans les verbes de la 2e conj. une tendance à s'approprier les autres. Reste à savoir pourquoi cette action analogique s'est arrêtée à la 1re pers. plur. pour les verbes de la 1re conj. — Le dialecte de la *Romagne* se comporte comme celui de Bologne. Il en est de même du dialecte de *Gombitelli.* — Le dialecte de *Pontremoli* présente un cas assez curieux. Tous les verbes ont la désinence *ëma,* excepté ceux de la 4e conj. latine, qui présentent *ima.* Nous croyons que les terminaisons latines *ēmus* et *īmus* ont persisté dans ce dialecte, et que *ēmus* a envahi les verbes de la 1re conj. Si l'on jette un coup d'oeil sur le tableau de la conjugaison que nous offre M. Restori, on est frappé immédiatement par le grand rôle qu'a joué la 2e conj. latine dans la formation des flexions verbales. Cette influence se manifeste d'une manière évidente à l'imparfait, où les désinences sont: sing. *ẹv,* plur. 1 *ẹvůn,* 2 *ẹv-vo,* 3 *ẹvůn,* sans aucun doute remontant aux types latins *ēbam, -as, -at,* etc. A côté de ces formes, qui sont les plus usitées, existent encore les anciennes formes étymologiques en *av, avůn,* etc., ce qui montre clairement qu'une action analogique s'est opérée. On s'attendrait, cependant, à trouver *ẹma,* et non *ëma,* à la 1re pers. plur. Peut-être les cas où cette personne était munie d'une enclitique, l'*e* se trouvant ainsi dans une position entravée (comme, p. e., dans *cos mañëm-n-i* = che mangiamo?), auraient-ils pu contribuer à produire ce changement de prononciation, car l'*e* entravé donne *ë.* Toutefois l'étude de M. Restori n'est pas sans exemples où l'*ẹ* libre est devenu *ë* devant *m,* p. e. *biastëma* < **blasphēma* pour *blasphēmia;* v. p. 12.

M. Flechia nous montre que dans le vieux *génois*

les désinences *amo* et *emo* se sont influencées réciproquement, ce qui indique que l'action analogique est sortie des verbes de la 2e conj., et non de la forme *sĭmus*.

Quant aux dialectes du *Piémont* et de la *Lombardie,* le traitement des autres formes verbales ne nous offre pas beaucoup d'aide pour démontrer notre hypothèse. Dans l'ancienne langue de ces contrées, ainsi que dans l'ancien *vénitien,* se montre pourtant une tendance évidente à remplacer *amo* par *emo*. Dans son étude sur les dialectes du nord de l'Italie, M. Mussafia nous donne comme désinence régulière *emo* et ne nous présente qu'un seul exemple de *amo;* v. *Wien. Akad. Denkschr. 22,* p. 119. Et nous trouvons, d'alleurs, sur le même territoire, quelquefois chez le même auteur et dans le même dialecte, à côté des formes remontant à *ēmus,* d'autres qui sans aucun doute sont dues à l'influence de *sŭmus*. Est-il bien probable que sur le même territoire les deux formes *sĭmus* et *sŭmus* aient persisté, l'une à côté de l'autre, de sorte qu'elles ont donné naissance à des désinences qui se sont généralisées à toutes les conjugaisons?

Le dialecte de *Veglia* montre avec évidence l'attraction de la 2e conj. sur les désinences de la 1re. Cela se voit clairement à la 2e pers. plur., où l'on trouve une finale qui vient sans doute de *ētis;* et ce qui rend notre supposition encore plus probable c'est qu'à l'imparfait, à côté de la forme étymologique provenant de *abam,* etc., on trouve *aja,* terminaison qui ne peut remonter qu'à *ēbam*.

Nous sommes donc persuadé qu'on n'est nullement forcé d'avoir recours à *sĭmus* pour expliquer les désinences formant le second groupe: elles s'expliquent toutes facilement par l'influence analogique exercée par la 2e conj. Cela n'empêche pas que la forme *sĭmus,* qui doit phonétiquement donner le même résultat que *ēmus,* n'ait per-

sisté à certains endroits, et qu'elle n'ait pu contribuer à la propagation des désinences respectives.

Le territoire du type *iamus* est, comme nous l'avons vu, restreint au toscan et au dialecte de Sillano.

Nous n'avons pas beaucop à ajouter à l'explication que nous fournit M. Meyer-Lübke quant à cette question. Dans la *Gram. ital.* § 391, ce savant nous présente comme point de départ des désinences de cette région la forme *siamo* et des subjonctifs tels que *abbiamo, sappiamo,* etc. *Siamo* a été de bonne heure employé dans le sens d'un indicatif, au lieu de la forme étymologique *semo* < *sĭmus,* et à cause du double emploi de ce verbe, la désinence *iamo* a pu pénétrer dans l'indicatif. *Emo* et *imo* sont les premières désinences qui ont dû céder à la nouvelle forme. Plus tard, les verbes de la 1re conj. se seraient laissé entraîner par les autres. Voici comment cette chose se serait opérée: Les formes *stia, dia,* créées sur *sia,* out produit *stiamo, diamo,* au lieu de **stemo, *demo,* et, plus tard, ces formes ont pénétré dans l'indicatif, par analogie avec *siamo. Stiamo, diamo* ont pu entraîner *andiamo* et ensuite tous les autres verbes de cette conjugaison.

Dans sa *Grammaire* II § 139, M. W. M.-L. semble avoir, dans une certaine mesure, abandonné l'opinion citée ci-dessus, en rattachant la désinence *iamo* à la forme *stiamo.* Cette dernière forme est un développement régulier de **steamus,* forme analogique créée d'après *eamus;* v. Gr. I § 277, II § 223. M. W. M.-L. ne dit pas expressément comment *stiamo* a pu prendre le sens d'un indicatif, mais si nous le comprenons bien, il explique la chose de la manière suivante: Le remplacement de *stemo* et *demo* par *stiamo, diamo* a produit celui de *semo* par *siamo,* et, à cause de ce dernier verbe, *stiamo* et *diamo* ont pu facilement prendre la place des indicatifs *stamo, damo.*

La première de ces explications nous semble rendre compte du phénomène en question d'une manière beaucoup plus satisfaisante que la seconde. Nous ne nions pas que *stiamo* ne puisse être un développement régulier d'une forme telle que **steamus,* mais il nous semble que M. W. M.-L. attribue à ce verbe, dans la formation de la flexion verbale *iamo,* un rôle de beaucoup plus important qu'il ne faut l'admettre. Si l'on regarde ce verbe comme le point de départ de cette évolution, il s'ensuit avec nécessité que les verbes de la 1re conj. auraient dû être les premiers à s'approprier la désinence analogique, ce qui ne semble pas être le cas.

Est-il bien probable, du reste, qu'une forme qui est elle-même d'origine analogique, ait pu s'assimiler tous les autres verbes? On pourrait se demander, au surplus, si le verbe *stare* est d'un emploi assez fréquent pour nous faire croire à une assimilation pareille. Cela n'empêche pas que ce verbe n'ait pu jouer un certain rôle dans le développement de *iamo,* mais ce doit être un rôle bien secondaire. La désinence *iamo* n'est, à notre avis, que celle du subjonctif qui a pénétré dans l'indicatif. Le verbe *esse* doit avoir servi comme intermédiaire de cette transportation, et, pour ce qui concerne spécialement les verbes de la 1re conj., le verbe *stare,* qui a entraîné tout d'abord *dare* et *andare,* et ensuite les autres verbes de cette conjugaison.

Quant aux désinences qui forment le quatrième groupe, il est évident qu'on ne saurait les expliquer qu'en ayant recours au remplacement des formes étymologiques par de nouvelles formes provenues de *sŭmus,* qui doit avoir persisté au nord de l'Italie. Les savants semblent, du reste, être d'accord sur ce fait. — Mais ce n'est pas toujours la désinence étymologique *amo* qui a été forcée de céder la place à la nouvelle forme.

Nous avons déjà vu qu'un grand nombre des dia-

lectes de ces régions présentent des désinences remontant à *ēmus;* sur certains endroits *amo* a donc dû disparaître devant *emo* avant l'apparition de la désinence provenant de *sŭmus.* L'état des choses qu'on trouve chez *Chrysostomo* vient à l'appui de notre supposition; comme nous venons de le voir, la désinence régulière chez lui est *emo,* mais, à côté de cette terminaison, on trouve des formes en *omo.* Pour le piémontais du moins, on est donc autorisé de présumer une telle évolution. On n'est pas pour cela forcé de supposer que la généralisation de la désinence provenant de *sŭmus* a partout eu lieu à la même époque. Ainsi, les colonies piémontaises en Sicile, sauf celle de Nicosia, appartiennent certainement à un dialecte où *emo* a dû céder de bonne heure à la nouvelle désinence, car, on le sait, la colonisation de ces contrées a eu lieu au X^e^ siècle; cp. W. Meyer-Lübke, Gr. I § 5.

Enfin il reste à dire quelques mots de deux phénomènes propres aux dialectes du Centre et du Nord: le passage de *m* en *n* et le développement de la syllabe finale *-us* en *-a.*

Quant au passage de *m* en *n,* on le retrouve dans les dialectes de la Toscane et de l'Émilie, dans les dialectes vaudois du Piémont, à Malesco et dans certaines parties du vénitien. Dans quelques-unes de ces régions le phénomène en question doit être regardé comme un développement étymologique. Dans le dialecte de la *Romagne* cette transformation est de règle. A *Bologne* on ne la retrouve que dans la flexion verbale, ce qui fait supposer que ce dialecte s'est laissé influencer par le précédent. — Quant aux dialectes du *Piémont,* nous croyons que le changement de *m* en *n* est en rapport intime avec le déplacement de l'accent qu'on trouve sur le même territoire. La désinence de la 1^re^ pers. une fois devenue atone, elle aurait bien pu s'assimiler à la 3^e^ pers., en adoptant la consonne finale de cette dernière. Le

dialecte de *Guardia Piemontese,* il est vrai, semble faire objection, puisque la désinence est accentuée et se termine cependant en *n.* Mais qu'est-ce qui prouve qu'à l'époque de la colonisation l'accent ne restait pas sur le radical? Comparez Arch. Gl. XI, p. 386. Le dialecte de *Neu-Hengstett* est dans le même cas que celui de Guardia Piemontese. Pour ce qui concerne le dialecte de *Malesco,* le passage de *m* en *n* semble ne pas exister hors de la conjugaison, ce qui exclut une explication étymologique; v. Arch. Gl. IX, p. 257. Toutefois, nous n'osons nous prononcer sur ce point avec certitude.

Restent alors le *vénitien* et les dialectes de la *Toscane.* Nous avons déjà donné des exemples du phénoméne en question chez *Ruzante* et dans la langue moderne du territoire vénitien. Pour ce qui concerne le toscan, le remplacement de *m* par *n* est un cas qui se présente très souvent dans la langue littéraire du moyen âge. Déjà dans les *Ric. fiorent.* on trouve *aven,* chez *Cavalcanti dician, sian;* chez *Brun. Lat.* les formes en *en* sont fréquentes. Le *Dante* ne se sert pas de ces formes en *n;* au contraire, il reproche aux Florentins de les employer (v. *De Vulg. Eloqu.* I, 13; cp. Bianchi, *Il. dial. e la etn. di Città di Cast.,* p. 48, note), ce qui semble indiquer que c'est là un trait caractéristique de l'ancien florentin. Les formes en *n(o)* sont très souvent employées par *Francesco da Barberino, l'Arioste, Pulci, Bojardo* et d'autres encore. Comme on l'a déjà vu, *no* est de règle pour *l'arétin.* M. Hirsch, Z X, p. 411, a relevé le même fait pour le *siénois,* où l'on trouve la désinence *an(o), ian(o).* M. Hirsch cite, d'ailleurs, de Gigli, *Vocabolario Catermiano* le passage que voici: 'Qualche differenza è tra' Fiorentini e i Sanesi in tale uso di quest'elemento, imperciocché quegli negl' Indicativo de' verbi nella prima persona del numero del più la *(m)* pronunziano per *n,* dicendo *andiano, facciano, vendiano* per *andiamo,* ecc., e

cosi negl' Imperativi, e ne' Futuri similmente *verreno* per *verremo*, ecc. E simile pronunzia nel nostre (senese) Contado si sente ancora.' M. H. ajoute que ce passage de *m* en *n*, propre à l'ancien italien en général, est encore permis dans la langue littéraire actuelle pour les formes munies de pronoms enclitiques, p. e., *affretanci, volianci*, etc. Comparez l'objection faite par M. Parodi dans un compte-rendu de l'article de M. Hirsch, Rom. XVIII, p. 608.

Comme dans aucun des dialectes cités ci-dessus *m* n'aboutit à *n*, ce phénomène ne doit pas être regardé comme un développement organique. Selon M. Ascoli, ce changement se serait opéré sous l'influence des formes munies de pronoms enclitiques tels que *ne, ci;* v. Arch. Gl. II, 452; *Il dial. e la etn. di Città di Cast.*, p. 47. Comparez Arch. Gl. I, 422: *dagon-se* (diamoci), *lagon-la* (lasciam-la), etc. M. W. Meyer-Lübke, It. Gr. § 291, semble avoir adopté l'opinion de M. Ascoli et cite des exemples tels que *andianne* Bocc. Dec. II 5, *repentianci* Bocc. Dec. Int., *andiancene* Sacch. 81. Ce savant semble, cependant, plus tard avoir un peu modifié cette opinion. Dans sa *Grammaire* II § 135, M. W. M.-L. admet que des formes telles que *andian-ne* (andiamone) auraient bien pu produire ou faciliter le changement de *andiamo* en *andiano* mais ne trouve cette règle admissible que là où *-no* n'est pas de règle, c'est-à-dire dans l'ancien florentin et dans la langue littéraire. Aussi est-il d'avis qu'il faut chercher une autre explication pour l'arétin et le siénois. Quant à ces deux derniers dialectes, M. M.-L. semble porté à croire que *-no* n'est que le produit du contact de l'*n* émilien à Bologne et dans la Romagne avec le romain *-mo*.

Arrêtons-nous un peu à cette explication. Est-il bien probable qu'une telle influence ait pu s'opérer entre des dialectes qui ne sont nullement en rapport les uns avec les autres? Pourquoi cette évolution ne s'est-elle

pas étendue à tout le territoire toscan? Et même si l'on suppose une influence pareille exercée par des territoires environnants sur certains dialectes qui tiennent le milieu entre ceux-ci, ne paraît-il pas étonnant qu'elle se soit bornée à la 1re pers. plur.? On s'attendrait, en effet, à trouver dans la flexion verbale, d'ailleurs si propice aux transformations analogiques, d'autres changements remontant à la même cause. Des cas analogues nous manquent, d'ailleurs, pour le reste du territoire italien.

L'hypothèse émise par M. W. Meyer-Lübke quant à l'arétin et le siénois ne nous paraît donc guère admissible. Plusieurs dialectes italiens présentent des faits qui s'expliquent par l'influence des pronoms enclitiques, et qui sont devenus la règle pour tous les verbes. Pourquoi une influence pareille ne serait-elle pas suffisante pour expliquer la présence de *n* au lieu de *m* dans les dialectes dont il est question? M. W. Meyer-Lübke ne nie pas, il est vrai, que les formes munies de pronoms enclitiques n'aient pu jouer un certain rôle dans le changement en question, mais nous croyons qu'il leur assigne un rôle trop inférieur. Nous sommes d'avis que ce sont précisément ces formes-là qui ont produit ce phénomène. M. W. M.-L. ne veut pas admettre qu'un changement produit par ces formes puisse s'être généralisé à tous les verbes. Mais qu'y a-t-il d'étonnant là-dedans? La flexion *-no* n'a-t-elle pas pu s'étendre à tous les verbes dans l'arétin et le siénois, aussi bien que, p. e., la désinence *i* du milanais, laquelle est, en quelque sorte, de provenance analogue? On pourrait ajouter, du reste, que *n* pour *m* n'est pas de règle absolue même dans l'arétin et le siénois. Pour ce qui concerne le premier de ces dialectes, M. Pieri déclare que les exemples avec *m* ne manquent pas, et quant au siénois, comparez ce que dit M. Hirsch, Z X, p. 412.

Quant à la finale *a,* on la retrouve dans certains

dialectes émiliens et presque régulièrement dans ceux du Piémont. Pour ce qui concerne les dialectes émiliens de *Gombitelli* et de *Pontremoli,* la présence de cet *a* n'offre aucune difficulté: cette voyelle n'est sans doute à regarder que comme un développement tout à fait étymologique de l'*u* latin; comparez pour le dialecte de Gombitelli *insĭmul* qui donne *inṣemmà* et pour celui de Pontremoli *anṣemal* < *insĭmul, vera* < *verum;* v. Arch. Gl. XIII, p. 317; *Note fonet.* p. 17. — Quant au *piémontais,* où le passage de *u* posttonique en *a* est complètement inconnu, un développement organique est hors de question. Nous sommes sans doute devant un nouveau phénomène dont la cause est à chercher dans l'influence des formes munies de pronoms enclitiques. Il paraît naturellement, de prime abord, un peu étrange qu'un pronom se soit lié à une flexion verbale de manière à former avec elle une désinence qui se soit étendue au détriment de la forme étymologique, mais le grand rôle qu'ont joué les pronoms enclitiques dans la formation des flexions verbales et dont nous avons déjà fait remarquer quelques cas, ne rend pas cette chose invraisemblable. M. W. Meyer-Lübke, Gr. II, § 135, semble être de cet avis, ce qui nous étonne un peu, puisqu'il ne veut guère reconnaître l'influence exclusive des pronoms enclitiques dans la formation de la finale *-no* du toscan. Il est à noter, d'ailleurs, que ce savant ne fait aucune mention de la présence d'un *a* dans les dialectes de Gombitelli et de Pontremoli. Il reconnaît cependant l'apparition facultative d'un *a* dans d'autres dialectes émiliens, notamment ceux de *Piacenza* et de *Parme* mais semble y voir l'*a* piémontais, qui se serait étendu en dehors de son territoire. L'opinion de M. W. M.-L. quant à ces deux dialectes paraît vraisemblable, surtout si nous considérons que le piémontais offre beaucoup d'autres traits communs avec plusieurs des dialectes émiliens. Toutefois nous avons montré que deux dialectes

émiliens ont un *a* qui est à regarder comme le continuateur direct de l'*u* latin. Peut-être trouverait-on le même cas en d'autres endroits encore. Il est donc difficile de dire si l'*a* des deux dialectes en question ne provient tout simplement que des dialectes où il représente un développement étymologique, ou bien s'il faut vraiment y voir l'*a* piémontais.

Deuxième personne du pluriel.

Les dialectes provençaux.

Le reflet de la désinence latine *atis* se présente dans les vieux textes provençaux sous la forme de *az, atz, astz, ats, as, at.* Dans la langue actuelle on trouve, ça et là, des formes qui ne semblent pas être les continuateurs directs des anciennes terminaisons. Ces désinences divergentes n'offrent cependant aucune difficulté. Mais le développement de cette personne présente d'autres phénomènes qui paraissent avoir besoin d'une explication. Avant d'aborder la question de ces phénomènes, nous ferons un petit exposé des désinences actuelles.

Quant au patois de Beaufort (Drôme) citons la forme *anouyas* (ennuyez), R. P. III, p. 132.

Pour le *limousin* M. Chabaneau nous offre *â (a* long): *chantâ.*

Dans le *rouergat* on trouve *as* : *contas;* v. Z III, p. 351.

Selon M. Doniol, les patois de la *Basse Auvergne* ont *as;* v. p. 46.

Pour le patois de Gilhoc M. Clugnet donne comme désinence un *e* ouvert: *amę,* etc. — A Montpellier on trouve *as;* v. l'étude de M. Mushacke, p. 129. — Pour le narbonnais et le carcassonnais *La chans. de la Laus.* nous offre *as* ou *ats.* — Pour le patois de Pépieux (Aude) citons *pensas,* R. P. G.-R. III, p. 147. — Selon l'étude

de M. Garaud, la désinence est *atz* à Pamiers : *aimatz;* v. p. 100. — Pour le patois de Brouzet (Gard) citons *kuntaz,* R. P. G.-R. I, p. 138.

Pour la *Gascogne* M. Luchaire nous offre *atz.* Comparez la forme *aymatz* que nous présente la grammaire béarnaise de M. Lespy. Dans la langue actuelle d'Arréns on trouve *at* : *purtat, lęsat* (laissez), R. P. G.-R. IV, pp. 229, 235. On trouve le même fait dans le patois d'Eaux-Bonnes. Pour la langue actuelle de Pau citons *purtat,* R. P. G.-R I, p. 284, note. Dans le *Chant de noce* écrit en patois de Garlin et publié par M. Casteig, R. P. G.-R. III, on trouve *entrat, demandat,* etc., mais *letšats* (laissez); v. pp. 137, 141, 142. La langue actuelle de Bordeaux nous montre *ets* : *cantets, dauets* (donnez); v. *La langue gasc.,* p. 20; cp. *Annales,* p. 203 s: — A Cellefrouin la désinence est *ę,* ou au moins elle l'était au commencement de ce siècle; selon l'indication de M. Rousselot, cet *ę* a passé à *e* fermé: *tšătę* > *tšătę.* M. R. lui-même prononce *tšătĕ.*

Les désinences modernes semblent, pour la plupart, être en rapport direct avec les formes de l'ancienne langue. Trois dialectes seuls, ceux de *Gilhoc,* de *Bordeaux* et de *Cellefrouin,* montrent des désinences qui ne peuvent être dérivées du type latin *atis,* mais qui remontent assurément à *ētis.* Il faut donc que sur certaines régions du domaine provençal la désinence propre à la 2e conj. ait fini par envahir les verbes de la 1re. C'est là un phénomène qui ne doit pas remonter trop haut, et qui sans doute est postérieur à l'envahissement de *am* par *em.* Les documents bordelais du commencement du XVe siècle ne paraissent pas encore entamés par cette influence analogique de la 2e conj., ni à la 1re, ni à la 2e pers. du plur. C'est donc un phénomène qui doit avoir eu lieu après cette époque, du moins pour ce dialecte.

Reste à savoir pourquoi tous les dialectes qui montrent

l'influence de la 2e conj. à la 1re pers. plur., ne présentent pas le même fait à la 2e pers. Peut-être la valeur de la voyelle de la désinence *etz* a-t-elle joué un certain rôle à ce sujet. Tandis que l'*e* de *em* est fermé, il est ouvert dans *etz;* v. la première pers. plur. Si, comme nous le croyons, l'envahissement de *atz* par *etz* s'est opéré sous l'influence de la 1re pers., la différente valeur de l'*e* des désinences de la 1re et de la 2e pers. plur. a pu empêcher l'influence de la 2e conj. sur la 1re de s'exercer à la 2e pers. plur. partout où elle s'était opérée à la 1re.

Le produit régulier de la finale *-tis* en provençal est *z*. On trouve aussi *tz*, *stz*, *ts*, mais ce ne sont que des graphies différentes du même son. Mais le développement ne s'est pas arrêté là. Le son composé *z* s'est modifié, soit en *s*, soit en *t*.

Les plus anciens textes provençaux ne présentent pas d'exemples de la réduction de *z* en *s*. M. Harnisch semble croire que ce phénomène est originairement propre au dialecte du sud-est, la *Provence*. Du moins les textes qui montrent exclusivement des formes se terminant par *s* sont provençaux. Dans les rimes des troubadours on trouve les formes en *(t)z* et *s*, les unes à côté des autres, mais les dernières formes sont de beaucoup moins nombreuses, mais plus on s'approche de la décadence de la poésie des troubadours plus leur nombre augmente; v. P. Lienig, *Leys d'Amors* I, p. 106. Les *Leys d'Amors* II, pp. 368, 370, se déclarent énergiquement contre cette réduction: 'La opinio d'aquels que dizo que las dictios termenans en *-atz*, *-etz*, etc. podon termenar en *s* ses *t* coma *amatz amas*, *donetz dones*, *legitz legis*, *notz nos* reproam del tot . . .' Quant à la langue actuelle, on trouve le passage de *tz* en *s* dans l'Auvergne, le Rouergue, la Provence et à Montpellier. Dans la Gascogne ce changement semble inconnu, du moins dans la

conjugaison. M. Paul Meyer, *Revue de Gascogne* IX, p. 43, nous offre l'indication générale qu'aujourd'hui le gascon écrit *tz*, *ts*, tandis que le languedocien et le provençal n'ont que *s*.

La réduction de *tz*, *ts* en *s* est un phénomène purement phonique. Comme chacun le sait, on trouve un cas analogue dans un des dialectes du Nord, le picard. L'élimination du *t* semble avoir commencé dans les mots où *tz*, *(ts)* remontait à *cj*, *tj*. Les *Leys d'Amors* du moins admettent expressément *solas* à côté de *solatz* et écrit *fas* < *facio*, *vos* < *vocem*, etc. Il n'y a que plus tard que cette réduction paraît avoir gagné *tz* remontant à d'autres combinaisons latines.

La réduction de *tz* en *t* est plus ancienne que celle de *tz* en *s*. On la retrouve dans les plus anciens textes; v. les exemples cités par M. Harnisch (p. 20). Ce savant croit que c'est un phénomène particulier à l'ancien dialecte *limousin*. Cependant il ne semble pas être restreint là. Comparez ce que dit M. Chabaneau, R. d. l. r. XII, p. 197: 'C'est un phénomène qu'on retrouve, plus ou moins fréquent, de divers côtés, et dont les exemples ne sont pas rares dans nos anciens manuscrits.' Quant à la langue moderne, on rencontre cette réduction, comme nous l'avons vu, dans plusieurs patois des Hautes et des Basses-Pyrénées, ce qui semble indiquer que c'est une particularité du *gascon*.

Comment expliquer le passage de *tz*, *ts* en *t*? Est-ce un développement purement phonique, ou bien un changement dû à l'influence de l'analogie? Le fait que cette réduction semble être restreinte à la conjugaison parle pour la dernière hypothèse. M. W. Meyer-Lübke, Gr. II § 138, semble croire à un remplacement de cette personne par la forme correspondante de l'impératif, remplacement qui aurait pu facilement s'opérer sous l'in-

fluence de la 1re pers. plur., qui dès le plus ancien temps avait éliminé l'*s*.

Il est, en effet, plus que probable que l'élimination de la sifflante s'est opérée sous l'influence de la 1re pers. plur., mais nous ne voyons pas pourquoi il faut avoir recours à l'impératif pour expliquer ce phénomène. La 1re pers. plur. étant toujours sans *s*, pourquoi n'a-t-elle pas pu exercer une attraction analogique sur la 2e pers., de sorte que celle-ci a éliminé l'élément sifflant de la combinaison *ts?* Il est vrai qu'on pourrait poser la question comment il se fait que l'élimination de l'*s* à la 2e pers. est un cas assez rare, tandis qu'à la 1re pers. elle comprend tout le territoire provençal. Cela dépend probablement de la nature différente des deux combinaisons *ms* et *ts*. La chute de l'*s* aura eu une certaine difficulté pour se produire dans *ts*, où les deux articulations étaient, pour ainsi dire, plus intimement liées, et dont la réduction plus naturelle serait de produire la sifflante *s*, comme nous le montre, d'ailleurs, un si grand nombre des dialectes anciens et modernes.

Les dialectes franco-provençaux.

Le développement qu'a pris cette personne dans les dialectes franco-provençaux est intéressant sous plusieurs points de vue, bien qu'il semble, pour la plupart, conforme aux lois phonétiques qui régissent sur ces régions.

Dans le patois de Vionnaz cette personne est en *a* ou en *ẹ* : *tsãnta, prova, bâñẹ* < *balneatis, triyẹ* < **tiryatis*. Le *Petit Atlas phon.* nous offre les formes *tsantâ, mindyẹ* (Reschy), *tsantas, minjyẹs* (Evolénaz), *tsantô* (Héremence), *troâ, komẽhyẹ* (Nendaz), *tsãta, medzyẹ* (Verbier), *tsanta* (Bourg Saint-Pierre), *preuva, mẽdjiẹ*

(Salvan), *mẽdji* (Champéry), *idyi* < *adjutatis* (Daviaz), *provę* (Chouex).

Dans les patois de *Fribourg* on trouve, selon le tableau de M. Hæfelin, *a(dę), â(dę), å(de)* et *i(dę), i(dę), i(de)* : *tsantādę, tsantâdę, tsantåde; medzīdę, medzīdę, megīde* à côté de *tsantā, tsantâ, tsantå, medzī*, etc. Pour le gruérin M. Cornu nous offre *tsantåde, amåde, ballīde* < **bajulatis, danhīde* et *tsantå*, etc.; v. Rom. IV, p. 237. Pour le patois de Dompierre citons *tsātāde, tsęrdzīde* < *carricatis*.

Les patois de *Neuchâtel* présentent les désinences *ā* (à Travers: *ę*) et *ī* : *tšantā (tšantę), meǵī, m'ǵī, mäǵt*, etc.; v. Z. f. v. Sprf. XXI, p. 526.

Dans le patois de Blonay cette personne est en *å* ou en *i* : *ẽtrå, portå, tsãdzi, eidyi* < *adjutatis*. Cinq verbes se terminent en *ådę* : ce sont *hyå, nyå, pwå, šå, tyå* (de *fidare, nodare, putare, sudare, *tutare*), qui font *hyådę, nyådę, pwådę, šådę, tyådę;* v. l'étude de M. Odin, p. 11.

Le dialecte de Sornetan nous offre le type *tšãtā;* l'étude de M. Schindler ne nous présente aucun exemple de la 2e pers. plur. pour les verbes tels que *tšãdjię* < *cambiare, bãnyię* < *balneare*, mais il est à présumer que cette personne a pris le même développement que l'infinitif; v. plus loin.

Les dialectes franco-provençaux de l'Italie présentent des phénomènes tout particuliers. Dans la vallée d'Aoste nous trouvons du verbe *alé* la forme *aladę;* à S. Marcel on a *allode, menźíde* (de *menźí*), à Fenís *alóde;* v. Arch. Gl. III, p. 96 s. Pour le dialecte de Val-Soana citons *aláde, portáde;* v. Arch. Gl. III, p. 5. Dans le dialecte de Faeto et de Celle nous trouvons *ćantá, minǵij* < *manducatis*.

Quant aux patois franco-provençaux de la France, il faut remarqner tout d'abord que M. Devaux nous offre comme type de cette personne dans le *Dauphiné* la forme

ama. Dans le patois de St-Maurice-de-l'Exil la désinence est *o* ou *ę* : *omo, šanto, allo, dansię, envoyę*, etc.; v. R. P. II, p. 283 s.

Quant au *lyonnais*, la *Bernarda-Buyandiri* nous présente les formes *aima* et *marchy;* v. R. L. VIII, p. 666. Dans la langue actuelle de Lyon on trouve les désinences *ǫ* et *î* : *šâtǫ, secoyî* < **succutatis;* v. *Dict. étym.*, p. cxiii. Pour le patois de Grézieu-le-Marché citons *šanto, lessi* < *laxatis, commenci*, etc.; v. R. Ph. VII, p. 289 s.

Pour le *forézien* M. Gras donne comme désinence de la 1re conj, *as*, mais il ajoute (Dict., p. 174) que les verbes en *î* de cette conj. se conjuguent comme *servî;* ainsi la 2e pers. plur. des verbes de ce type doit se terminer en *e*.

Le patois de Jujurieux nous offre les deux terminaisons *a* et *ę* : *çanta, buzę, terę* < **tiryatis;* v. *Annales de l'Ain* XVII, p. 512. Le patois de Coligny et de Saint-Amour présente la finale *ǫ*, qui est devenue atone: *peurtǫ* (ou *pourtǫ*), *treuvǫ* (ou *trouvǫ*), *çętǫ* (chantez), *alǫ*, etc. Cette désinence s'est quelquefois étendue aux verbes qui n'en ont aucun droit; ainsi, on trouve, p. e., *velǫ, meurdǫ*, au lieu des formes régulières *vëli, meurdi, mourdi* (voulez, mordez); v. R. P. I, p. 173.

La terminaison *atis* semble dans le franco-provençal avoir pris un développement analogne à celui de *are*. On s'attendrait à trouver partout le même cas aussi pour *atem* et *atum*, mais il n'en est pas ainsi. Dans le patois de Vionnaz, p. e., *cantatum* donne *tšãntǫ, pratum prǫ, balneatum baña*, *-atem* toujours *-a*. Le *Petit Atlas phon.* nous fournit l'indication que *jod* + *atum* donne *yâ*, c'est-à-dire le résultat est toujours le même si *atum* est précédé d'un son palatal ou non. A Faeto et à Celle nous trouvons un cas analogue: *cantatum* et *manducatum* donnent *ćantá, miṅga;* cp. Arch. Gl. III, p. 60 s.

Les verbes de la 1re conj. se subdivisent à l'infinitif en deux groupes, suivant le traitement différent qu'a subi la voyelle tonique de la désinence *are*. Cette distinction remonte à l'ancienne langue. L'*a* reste, en général, intact, mais lorsqu'il se trouve dans le voisinage d'une articulation palatale ou sifflante il se change en *e*, et il se dégage un *jod*, qui se combine avec la voyelle tonique pour former une diphthongue. On a donc d'un côté *ar*, de l'autre *ier*. Dans le *Livre de raison des seigneurs de Forez, 1322—1323*, on trouve les infinitifs *retornar. lavar* à côté de *payer, payier, abregier, mingier, aparchier;* v. Rom. XXII, p. 4; cp. R. P. I, p. 27, IV, p. 10. Après la chute de l'*r*, *ar* se présente dans le franco-provençal actuel sous la forme de *a* ou de *å* dans les patois de la Suisse romande, et sous la forme de *a* ou de *o* dans le reste du territoire. La terminaison *ier*, de son côté, s'est modifiée en *i*, ou bien elle est restée intacte. Le passage de *ie* en *i* s'explique peut-être de la manière suivante: L'accent, qui était originairement sur l'*e*, s'est transporté sur le premier élément de la diphthongue, de sorte que l'*e* devenu atone a pu facilement tomber. Le patois de Sornetan indique une évolution pareille. Dans le second cas l'accent est toujours resté sur l'*e*, de sorte que cette voyelle a pu garder sa valeur. Quelquefois le *jod* a été absorbé par l'articulation précédente.

Quant au sort de l'infinitif, nous renvoyons, d'ailleurs, à l'excellent article de M. N. de Puitspelu, *Des verbes dans notre bon patois lyonnais*, R. L. VI. Il provient de cette étude que la liquide *r*, précédée d'un *e* ou d'un *i* a exercé la même influence sur l'*a* tonique qu'une articulation palatale. Dans la langue actuelle de Lyon on a *deguirî* < *skërran, virî, tirî*. Comparez R. P. I, p. 273 s., où M. Philipon cite quelques exemples des autres parlers franco-provençaux: *verę, terę, dęgurę* dans le patois bugeysien, *veryę* dans le patois de Vionnaz, *teri* dans les patois du

canton de Vaud, *virjẹr*, *tirjẹr* dans le dialecte de Val-Soana.

La désinence latine *atis* a dû produire, dans l'ancienne langue, les formes *az* et *iez;* plus tard, *z* est tombé, et la voyelle *a*, ainsi que la diphthongue *ie*, ont pris le même développement que les reflets correspondants de *are*. Des patois que nous avons étudiés, celui de *Coligny* et de *Saint-Amour* semble seul faire exception à cette règle. L'*a* tonique suivi d'une autre consonne que *r* donne toujours *ọ*, tandis que devant *r* il se change en *ẹ;* ainsi, nous trouvons d'un côté les infinitifs *alọ*, *pourtẹ*, etc., et de l'autre les 2es pers. plur. *alọ*, *pourtọ*, etc.

Il est difficile de dire jusqu'à quelle époque les continuateurs de *are* et de *atis* ont gardé la valeur qu'ils avaient dans l'ancienne langue: le manque de textes remontant aux siècles précédant notre siècle rend une détermination de ce genre presque impossible. Pour ce qui concerne le patois lyonnais du moins, on pourrait fixer approximativement les dates des changements que nous présente ce dialecte. La forme *marchy* que nous offre la *Bernarda-Buyandiri* prouve que la réduction de *ie* en *i* était accomplie vers le milieu du XVIIe siècle. Quant au changement de *a* en *o*, nous avons à nous en tenir à l'étude de M. Philipon sur le patois de *Saint-Genis-les-Ollières*, R. P. I. Les scribes du XIVe siècle notaient souvent le reflet de l'*a* latin par *aa*, ce qui sans doute indiquait que l'*a* avait pris un son long et fermé. Mais ce n'est que vers la fin du XVIIIe siècle que cette voyelle a dû prendre le son actuel, ce que prouvent les textes patois de cette époque, qui la notent tantôt par *au* tantôt par *a;* v. l. c. p. 261, note 3.

Restent ensuite à expliquer les formes en *de* qu'on trouve dans certains patois de la Suisse romande, ainsi que dans ceux de l'Italie. A première vue, on serait tenté de les rapporter directement aux formes latines corres-

pondantes. C'est précisément ce que fait M. Gilliéron, *Patois de Vionnaz*, p. 103. Selon ce savant *cantatis* et *venītis* donnent, dans le patois dont il s'occupe, tout d'abord *tsãntade*, *venide;* ensuite ces formes ont dû subir une sorte de contraction pour aboutir enfin à *tsãnta*, *veni*. Le stade intermédiaire existe encore, dit-il, dans tous les patois fribourgeois, et, chose singulière, à côté de la forme plus moderne *tsãnta*.

M. Gilliéron n'explique pas comment cette 'contraction' aurait pu s'opérer. Et, qu'est-ce qui prouve, du reste, que *ade*, *ide* soient les reflets phonétiques des formes latines? Nous n'avons presque pas besoin d'ajouter qu'un développement pareil serait tout contraire aux lois phonétiques de ces régions. Comment trouverait-on une explication satisfaisante de la persistance de la voyelle finale? Comment se fait-il qu'elle resterait dans *atis*, tandis qu'elle tombe dans *atem?*

Nous sommes persuadé que nous avons ici affaire à un cas d'analogie, et nous croyons que l'explication que M. Meyer-Lübke, Gr. II § 138, nous offre de ce phénomène, est la seule acceptable. — La flexion des verbes forts est encore pleine de vie dans les patois franco-provençaux. C'est un fait qui semble étendu à tout le territoire franco-provençal, et qui se manifeste d'une manière évidente dans le patois de *Coligny* et de *Saint-Amour*, où non seulement elle s'est assimilé des verbes tels que *âte*, *dâte*, *šọte* < *habētis*, *debētis*, **sapētis*, qui se sont refaits sur *crâte* < *crēdītis*, *fẹte* < *facītis*, mais encore a pu faire porter l'accent sur le radical dans tous les verbes de la première conjugaison. Rien d'étonnant alors que les verbes forts se terminant étymologiquement en *-de* aient pu exercer sur les verbes faibles une influence analogique dont le résultat est devenu l'addition de la syllabe inaccentuée *-de* aux verbes qui n'en avaient aucun droit, rémédiant ainsi, en quelque sorte, à la divergence

syllabique qui existait entre les deux catégories de verbes. Cette influence des verbes forts doit être de date assez récente, puisqu'elle n'a pas pu faire disparaître les formes étymologiques. Tandis que sur certaines régions, comme dans les patois fribourgeois, elle paraît étendue à tous les verbes de la 1re conj., elle semble au contraire, à d'autres endroits, avoir trouvé chez ces verbes-là plus de résistance que chez les autres. Dans le patois de *Blonay,* comme nous l'avons déjà fait remarquer, il n'y a que dans cinq verbes de la 1re conj. que nous trouvons l'addition de *-dę;* les verbes de la 4e conj. latine, au contraire, hésitent toujours entre la forme étymologique et une forme renforcée en *-dę,* p. e. *drẹmi, parti* à côté de *drẹmidę, partidę.* Que les cinq verbes déjà énumérés aient pu plus facilement que les autres verbes de la 1re conj. s'assimiler aux verbes tels, que *fẹdę* < *facitis, lyädę* < *legĭtis, mwådę* < *mordĭtis,* dépend sans doute de leur état monosyllabique.

Le Français.

Aprés les recherches minutieuses faites par M. Behrens, *Die Endung der zweiten Person Pluralis des altfranzösischen Verbums,* et après ce que M. W. Meyer-Lübke, Gr. II § 138, a ajouté concernant les patois modernes, il ne reste pas beaucoup à dire quant au développement de la 2e pers. plur. en français. Comme à la 1re pers. plur. les patois *wallons* et *lorrains* offrent de certaines difficultés. Voilà pourquoi nous allons nous arrêter un peu au résultat que nous présente la langue actuelle de ces régions.

Comme chacun le sait, la terminaison verbale *atis* a pris en français, comme en franco-provençal, un autre développement lorsqu'elle était précédée d'un son palatal.

On a donc dans le vieux français les deux désinences *ez* et *iez;* cp. l'étude M. Behrens, p. 3. Mais tandis qu'en français littéraire la dernière de ces désinences, dès la fin du XIII[e] siècle, commence à disparaître, soit que l'*i* a été absorbé par la palatale ou que *iez* a dû céder la place à *ez,* certains patois du nord et de l'est gardent cette différence pour les verbes de la 1[re] conj. jusqu'à nos jours. Le maintien de la forme *iez* n'est pas, comme le croit M. W. Meyer-Lübke, restreint aux patois wallons: on la retrouve à *Bourberain* (Côte d'Or), où l'on a *wadyẽ* < *adjutatis,* à côté de *tsãntẽ,* et à *Rémilly,* où l'on trouve *ädiœ* à côté de *ãtrœ, mijœ* < *manducatis* (dans ce dernier verbe l'*i* semble avoir été absorbé par la palatale); v. R. P. G.-R. III, p. 173; Rom. V, p. 225.

Il est à présumer que cette distinction entre les deux catégories de verbes s'est conservée à d'autres endroits encore. Même dans les patois de l'ouest elle ne semble pas inconnue. Dans le patois de *La Hague* du moins, nous trouvons *prêchieiz* à côté de *aimaez*; v. J. Fleury, *Essai sur le pat. norm. de La Hague,* p. 78. Comparez Z. XIII, p. 400, où M. Eggert nous offre la forme *móuẽjieiz* < *manducatis.*

En *liégeois* moderne la diphthongue *ie* s'est réduite à *i.* Ainsi *manducatis, adjutatis, manducare, adjutare,* donnent à Liège *mañiz, ędiz, mañi, ędi,* de même que, p. e., *pommier, premier* se présentent sous la forme de *pumi, prümi.* Ce changement de *ie* en *i* n'est pas de date très ancienne; *Jacques de Hemricourt* garde encore la diphthongue, ce que prouvent des formes telles que *empechiez, dekachiez, chevachier, jugies,* etc.; v. l'étude de M. G. Doutrepont, p. 26. Dans une *Moralité de 1623* (Bull. de la Soc. Liég. de Litt. wall. II) on trouve à l'infinitif des écritures telles que *aydyî, spargnyî, waagnyî,* formes qui sont très intéressantes en ce qu'elles montrent la mode de transition; v. *Le verbe wall.,* p. 20. La

même réduction de *ie* à *i* se retrouve, à ce qu'il semble, dans le patois du Bocage Virois Septentrional, où l'on a des infinitifs tels que *laissi, aindi, cherchi;* la 2e pers. plur. a dû prendre le même développement.

Mais un grand nombre des patois du nord et de l'est montre à la 2e pers. plur. des désinences qu'on ne saurait faire remonter à *atis*. C'est que la désinence latine *ētis* doit avoir survécu dans la langue de ces régions sous la forme de *oiz;* plus tard, cet *oiz* a dû se modifier en *o*, pour prendre ensuite un développement différent dans les patois respectifs. La réduction de *oi* à *o* se montre déjà dans l'ancienne langue; voyez, p. e., *veoz* pour *veoiz* Bernh 174[38]; v. l'étude de M. Behrens, p. 20.

A *Verviers*, comme à *Liège*, le reflet de *atis* a seul survécu. A partir de *Theux*, *Polleur*, *Spa*, *Jehanster*, la désinence provenant de *ētis* commence à paraître mais presque exclusivement dans les verbes qui en ont le droit ou ceux qui sont d'un emploi très fréquent, comme, p. e., l'auxiliaire *être:* les verbes de la 1re conj. n'en semblent pas atteints, sauf *aller*. La désinence en question se présente dans les patois précités sous la forme d'un *o* ouvert bref. On a donc *avǫ, v'nǫ, v'lo, fyǫ* ou *fzǫ* (faites), *estǫ*, etc. A Spa nous trouvons *alǫ*. Le patois de Hannut présente *avǫ, v'lǫ, alǫ*, etc. à côté des formes provenant étymologiquement de *atis* : *avę, alę, puartę* (portez) etc.; v. *Mél. wall*, pp. 5, 8; R. P. V, *Li fi dę mougnî* et les autres textes wallons publiés par M. Marchot. Dans le patois de Jehay-Bodegnée *ētis* est représenté par *œ* : *vǫlœ, alœ*, etc.; v. *Mél. wall.*, p. 5. Certaines parties du territoire wallon présentent des particularités bien curieuses. Dans trois villages (Jalhay, Surister, Tiège) *ę* se montre à côté de *ǫ* < *ētis*, mais le fait que cet *ę* ne se trouve que dans les verbes où existe *ǫ* semble indiquer que nous avons ici à faire avec un changement de *ǫ* en *ę*. A Sart et à Solvaster la désinence est *ę* pour toutes

les conjugaisons; cet *ę* n'est sans doute pas sorti de *ǫ:* c'est probablement une désinence provenant directement de *atis;* cp. *Mél. wall.,* p. 41.

La désinence *ǫ* est un des traits caractéristiques de l'ARDENNAIS; v. *Le verbe wallon,* p. 42, où M. DELAITE donne comme type pour ce dialecte, ainsi que pour celui de MALMEDY, *tšãtǫ.*

Plus on s'avance vers le sud, plus la désinence provenant de *ētis* l'emporte sur celle remontant à *atis,* jusqu'à ce qu'elle devienne enfin l'unique flexion de tous les verbes. Dans le patois de RÉMILLY tous les verbes ont la désinence *œ* : *ătrœ, mẽjœ, ădiœ, atœ* (êtes), etc. Le patois de FALKENBERG est dans le même cas. Dans cet idiome chaque *e* fermé tonique est devenu d'abord *oi,* qui a plus tard passé à *œ.* Lorsque ce son est devenu final dans l'ancienne langue, il garde sa valeur de diphthongue, de sorte que dans la langue actuelle la 2e pers. plur. se présente avec le retentissement d'un *i* : *dǫtœ^{i}, allœ^{i}, läyœ^{i}* (laissez), *dobyœ^{i},* etc.; comparez *dęvœr* < *debēre* à côté de *sœ^{i}* < *sitis;* v. l'étude de M. THIS, p. 17.

Dans une partie de la Lorraine, c'est-à-dire les vallées de la *Moselotte* et de la *Moselle,* nous trouvons la désinence *i* pour toutes les conjugaisons; cp. ADAM, *Les pat. lor.,* p. 169. Citons pour le patois de la BRESSE: *bali, tîryi, lwi* < *locatis, puti* < *portatis, cusi,* etc.; v. *Monographie du patois de La Bresse,* p. 65 s. C'est sans doute la désinence de la 4e conjugaison latine qui s'est propagée à tous les verbes. Comme on le sait, la désinence *iz* < *ītis* se rencontre très souvent dans les vieux textes appartenant aux dialectes de l'est; voy. les exemples que nous offre M. BEHRENS (p. 37).

Le reste de la Lorraine montre une désinence (*e* ouvert ou fermé) provenant de *atis* latin, et cette désinence est devenue la flexion de tous les verbes comme en fran-

çais; quant aux communes qui ont pris ce développement, voir l'étude de M. Adam, p. 169.

Les désinences latine *atis*, *ētis*, *ītis* ont donc persisté toutes les trois dans les patois lorrains, et chacune d'elles est devenue, sur sa région particulière, l'unique flexion de tous les verbes.

Les dialectes italiens.

Le développement de la deuxième personne du pluriel offre en italien beaucoup de ressemblance avec celui de la première personne.

Quant aux dialectes *sardes*, le logoudorien présente la désinence *ades*, tandis que le campidanien nous offre *ais* : *amades*, *amais*. Ces désinences remontent naturellement directement à *atis*. M. Hofman ne semble pas regarder l'*e* de *ades* comme étymologique, mais produit par l'influence de l'impératif *(amade)* et une certaine aversion pour l'*i* de flexion. — A Gallura nous trouvons *intṛeti*, *sarṛeti*, etc.; à Sassari *intṛeddi*, *sarṛeddi*, etc. — Pour la *Corse* citons *intṛeti*, *purṭeti*, dans le dialecte de Zicavo *andẹtti*, etc.; v. Arch. Gl. XIII, p. 132 s.

Le *sicilien* ne donne lieu à aucune remarque; la désinence est *ati*.

Au Sud. Dans le calabrais nous trouvons la désinence régulière *ati* : *amati*, *dunati;* v. *Il dial. cal.*, p. 55 s. — Le dialecte de Campobasso présente *atę* : *purtatę*, etc.; v. Arch. Gl. IV, p. 183. Pour les *Abruzzes* M. W. Meyer-Lübke, Gr. II § 135, indique comme désinence *aitę* ou *ętę;* selon le même savant, la désinence est *ętę* à Gessopalena: *kantętę*, etc.; v. It. Gr. § 392. A Teramo on trouve *ętę* : *parlętę*, *kandętę*, etc.; v. Arch. Gl. XII, p. 188; *Dial. teram.*, p. 68.

Au Centre. Quant à cette personne, les dialectes *toscans* ne présentent aucun fait digne d'attention.

Au Nord. Le dialecte de Bologne nous présente la désinence *ä* (M. Gaudenzi écrit *æ*). Dans son étude sur ce dialecte, M. Gaudenzi soutient (v. p. 80) que l'*a* de *atis* s'est changé en *æ* sous l'influence de l'*i*, qui plus tard est tombé. Cette explication paraît un peu curieuse après ce qu'il dit lui-même (p. 2), en traitant l'*a* tonique. La désinence bolognaise semble présenter un développement normal. *Atis* pourrait bien donner *ä*, de même que, p. e., *latum, pratum, trinitatem* donnent *tä, prä, trinitä.* A Reggio on trouve le même fait qu'à Bologne. Pour le dialecte de Piacenza, M. Gorra indique comme désinence *ę* ou *i*. La première de ces terminaisons s'est développée de *atis* (cp. *assę* < **adsatis*); quant à la seconde, c'est la désinence propre à la 2e et à la 3e conj.; cp. *vdí* < *vidētis, sîntí* < *sentītis;* v. Z. XIV, p. 140. Pour la Romagne, M. Musssafia nous offre *ë*. Que cette désinence remonte à un ancien *ai* est prouvé par les formes *dë* < *das, stë* < *stas, fë* < *facis*, etc. M. M. explique, d'ailleurs, la voyelle de la même façon que le fait M. Gaudenzi quant au dialecte de Bologne; v. *Sitzungsber.* p. 717.

Pour le dialecte de Gombitelli citons *kantę, portę, mañę*, Arch. Gl. XIII, p. 324. M. Pieri voit dans cette désinence une contraction de *atis*. Si je le comprends bien, il prétend que *atis* est devenu tout d'abord *ai*, et que cette diphthongue s'est plus tard développée en *ę*, de même que *das, stas, facis* sont devenus *dę, štę, fę*, par le stade intermédiaire *dai, štai, fai*. Que *ę* provienne de *atis* est évident, mais si c'est par suite d'une 'contraction' de *atis*, cela reste douteux. Penser à une dérivation directe est naturellement hors de question, puisque *bonitatem, estatem, cantatum*, etc. donnent *bonta, šta, kanta.* Comparez Arch. Gl. XIII, p. 313.

Dans le dialecte de Sillano on trouve *addẹ* : *portaddẹ*, *andaddẹ;* v. Arch. Gl. XIII, p. 341.

Le dialecte de Pontremoli présente une difficulté bien grande; la désinence de la 1re, ainsi que de la 2e conj., est *ei*. C'est une terminaison qui ne semble pas remonter à *atis;* nous y reviendrons plus loin.

Pour le vieux génois, M. Flechia, Arch. Gl. X, p. 160, nous offre la désinence *ai* : *amai*, *dai*. C'est là un développoment étymologique de *atis*. Comparez Roettgen, *Vokal.* p. 14 s., où nous trouvons la même transformation pour les suffixes *atem* et *ati* : *citai*, *etai*, *bontay*, *dai* < *dati*, etc. Plus tard, la diphthongue s'est développée en *æ;* v. Arch. Gl. X, p. 143. Il est à noter que la désinence de la 2e conj. *ētis*, présente un cas de même nature : *savei*, etc. — Le mentonais présente la désinence *ẹ* : *parlẹ*, etc.

Les dialectes *vaudois* du Piémont offrent *a* ou *e*. Nous trouvons *a* dans les dialectes de Pral et de Pramollo, ainsi que dans la partie montagnarde de S. Germano; dans le reste de cette dernière commune on trouve *e*. Pour Torre Pellice, Luzerna et Rora notons *e;* v. Arch. Gl. XI, p. 362 s.

Le dialecte de Guardia Piemontese montre *e* : *ane*, *šte*. Il en est de même de celui de Neu-Hengstett : *mande*, etc.; v. Arch. Gl. XI, pp. 390, 393.

Les colonies *siciliennes* présentent un cas qui semble, de prime abord, un peu singulier, en ce que le dialecte de S. Fratello offre *ai* : *truvai*, *anai*, *štai;* les autres dialectes piémontais de la Sicile semblent avoir un *e* fermé; v. Arch. Gl. VIII, p. 410.

Quant à la *Lombardie*, le dialecte de Milan nous présente *e* : *cantē*, *saltē*, *mangē*, etc. **Adsatis* donne *assē*, ce qui montre que la desinence de la 2e pers. plur. est complètement étymologique. Les formes en *ae*, *ai*, *ei* que présente le vieux milanais fait supposer à M. Sal-

VIONI que le développement de *atis* a été *ae* > *ai* > *ei* > *e*, v. *Fonet.* p. 87.

Pour ce qui concerne les dialectes au nord du Lac Majeur, ceux de VILLETTE et de MALESCO présentent *ej* : *mangej, purtęj* (cp. *assej* < **adsatis*); v. Arch. Gl. IX, pp. 228, 259; ailleurs on trouve *e,* p. e. *cante* à SONOGNO, v. Arch. Gl. IX, p. 232.

Le *vénitien* montre *e* : *portè, andè, anè, stè,* etc. Cette désinence est sans doute sortie de *atis,* par l'intermédiaire de *ai;* cp. *assè* < **adsatis;* v, *Die pad. Mund.,* p. 5 et 70.

Le dialecte de VEGLIA présente *aite* et *uote,* désinences qui sont en pleine harmonie avec celles de la 1re pers. plur.; v. Arch. Gl. IX, p. 162.

Le dialecte de ROGVIGNO nous offre *ide.*

Les désinences de la deuxième personne du pluriel forment deux groupes bien distincts; 1° *ades, ais, ati, atę, addę, ai, a, ä, ę, ẹ, ej, uote* remontant au type latin *atis,* 2° *ẹti, ẹddi, ẹtti, aitę, ętę, ẹtę, i, ei, ai, aite ide* qui sans doute proviennent du type latin *ētis.*

Comme on le voit, le territoire du type *atis* est beaucoup plus vaste que celui de *amus.* Il comprend, au surplus, celui du type *iamus* et, à ce qu'il semble, presque tout le nord de l'Italie. Dans ces dernières régions la désinence s'est modifiée de façon à s'écarter beaucoup plus du type originaire que dans le reste de la péninsule: la finale *-tis* est tombée, et la voyelle tonique semble avoir tout d'abord passé à *ai* pour aboutir ensuite à *ä* ou à *e.* Aborder la question comment cette évolution s'est opérée dans les différents dialectes nous ménerait certainement trop loin et demanderait, d'ailleurs, des connaissances plus profondes sur les dialectes respectifs que les connaissances que nous possédons; c'est pourquoi nous nous sommes borné à constater les faits et à signaler les hypothèses émises par les savants qui ont fait des études spéciales sur la langue de ces contrées.

Le territoire du type *ētis* est d'une étendue assez restreinte en comparaison de celui de la désinence correspondante de la 1re pers. plur.: on le retrouve en Corse, en Sardaigne, aux Abruzzes et dans quelques parties du Nord. Sur la plus grande partie de ce territoire les désinences remontant à *ētis* semblent représenter un développement normal de la désinence latine; ce n'est qu'en arrivant aux dialectes du Nord qu'on rencontre quelques difficultés. Commençons par le dialecte de *Pontremoli*. — L'*e* fermé semble se maintenir intact dans cet idiome; alors on s'attendrait à trouver *ẹ*, et non *ei*, à la 2e pers. plur. Mais néanmoins il faut que cette diphthongue remonte à *ētis*, puisqu'elle est aussi la désinence de la 2e conj. Nous avons, du reste, fait remarquer avant, en parlant de la 1re pers. plur., la grande attraction analogique exercée par les verbes du type *ēre*. Les villages voisins semblent offrir *ei* comme reflet régulier de l'*ē*; peut-être la diphtongue a-t-elle pu pénétrer dans le dialecte de la ville. On trouve un cas, en quelque sorte, analogue, quoique contraire, dans le traitement du suffixe *arius*, qui donne régulièrement *aro* dans trois des villages environnants: Vignola, Mignegno et Dozzano; mais, à côté de cette forme, on rencontre *ẹr*, développement propre à la ville; cp. *Note fonet.*, p. 27 s. Ou bien la diphthongue *ei* représente-t-elle tout simplement un développement particulier de *ētis*, comme, p. e., dans le dialecte de Gombitelli *ẹ* n'est par sorti normalement de *atis*.

Quant aux dialectes *vaudois* du Piémont qui présentent la désinence *e*, on pourrait se demander s'il faut y voir la terminaison propre à la 2e conj. ou bien l'*e* du piémontais proprement dit, qui sans doute représente une transformation étymologique de *atis*. Faute de phonologie des dialectes de ces régions, nous n'osons nous prononcer sur cette question. Nous penchons, cependant, vers l'hypothèse que c'est la désinence de la 2e conj. qui

a pénétré dans la 1re, d'autant plus qu'on trouve quelquefois à la 1re pers. plur. une influence analogue.

La désinence, *ai* des colonies *siciliennes* est difficile à expliquer. C'est qu'on pourrait penser que la désinence *atis* s'est conservée sous cette forme. En ce cas, il faudrait supposer que la colonisation a eu lieu à une époque où la désinence latine se présentait sur ce stade intermediaire. Cela est bien possible. On pourrait, cependant, y faire une sérieuse objection. C'est que la diphtongue *ai* ne semble pas être restée intacte sur ce territoire, car *stai* < *stas*, *dai* < *das*, *cantai* < *cantavi* sont devenus *štei*, *dei*, *cantei*, du moins dans le dialecte de *S. Fratello;* v. Arch. Gl. VIII, p. 408. Il vaut donc mieux rattacher cette désinence à l'influence de la 2e conj. latine, car *tenētis* et *hàbētis* donnent étymologiquement *t'nai*, *avai;* cp. Arch. Gl. VIII, p. 410.

Troisème personne du pluriel.

Les dialectes provençaux.

Comme chacun le sait, cette personne a été traitée d'une manière plus que suffisante par M. Paul Meyer dans l'article bien connu intitulé *Les troisièmes personnes du pluriel en provençal*, Rom. IX. Ce n'est pas dans l'espoir d'ajouter rien de nouveau aux assertions de ce grand savant que nous osons aborder encore une fois cette question. Nous avons seulement tenu à nous y arrêter un moment afin d'examiner si les formes actuelles que nous avons pu relever sont en rapport avec le résultat obtenu par M. P. M. En même temps nous rendrons compte de l'objection faite par M. Chabaneau contre l'article de M. P. M., ainsi que de l'opinion de MM. Harnisch et Bourciez.

Dans le patois de Beaufort (Drôme) la finale est *un;* v. R. P. III, p. 132 s.

Pour le *limousin* moderne M. Chabaneau nous offre la désinence *en, ou.* Dans le patois d'Ussel (Corrèze) cette personne semble se terminer en *õ*, d'après les exemples que nous avons trouvés dans les textes publiés dans la R. P. G.-R I; v. p. 129.

En *rouergat* nous trouvons la finale *u* : *contu;* v. Z. III, p. 351.

Dans les patois de la *Basse-Auvergne* la désinence est *ount,* selon M. Doniol. Nous n'avons presque plus besoin

de nous prononcer sur l'inexactitude des indications de M. D. Pour un des patois qui y appartiennent, celui de *Saint-Romain* (Puy-de-Dôme), citons *mẹnõ*, (*vọlõ*, etc.) dans un texte publié par l'abbé Saby, R. P. G.-R I, p. 283.

Dans le patois de Gilhoc la finale est *an*. — Pour le patois d'Aramon (Gard) citons *ẽntrõ*, *kã$_n$tõ$_n$*; pour celui de Brouzet (même dép.) *lẹvu, pasu, parlu;* pour celui de Pourzilhac (même dép.) *termolũ$_n$;* v. R. P. G.-R I, p. 137 s. — A Montpellier la désinence est *u* : *ausu, portu,* etc.; v. l'étude de M. M. Mushacke, p. 139. — A Narbonne et à Carcassonne: *un,* selon M. Achille Mir, *La chans de la Laus.*, p. xxxv. Le patois de Pépieux (Aude) offre *un,* selon le texte qu'a publié l'abbé Hilaire Raynaud, R. P. G.-R. III; v. p. 146 s.

Pour la *Gascogne* M. Luchaire nous offre la désinence *ŏn* : *cantŏn, dauŏn.* M. Lespy nous présente la forme *aymen;* quant à la prononciation de *en,* il fait la même remarque que pour les désinences *es* et *e.* — Le patois d'Arréns semble avoir *ãn* pour les verbes de la 1re conj., *ẽn* pour les autres; v. R. P. G.-R. IV, p. 231 s. Le patois d'Eaux-Bonnes montre *on* pour les verbes de la 1re conj., *en* pour les autres: *demoron, lavon, porton, dizen,* etc.; v. R. P. G.-R III, p. 122 s. Il y a un exemple en *an* : *demoran* (p. 122). Pour le patois de Garlin notons la forme *semblan,* R. P. G.-R. III, p. 138. A. Lectoure (Gers) on semble hésiter entre *õ* et *ũ* : *jọgõ* (jouent), *turnõ, disputũ, (batũ);* v. R. P. G.-R. I, p. 143. A Bordeaux on trouve *en* : *canten,* etc. — Dans le patois de Cellefrouin la 3e pers. plur. est toujours identique à la 1re, c'est-à-dire la désinence est *ã.*

Les finales actuelles de cette personne donc *an, ã, en, on, õ, u, un, ũ.*

La désinence étymologique *an* semble aujourd'hui restreinte à un territoire peu étendu: hors dans le patois de Gilhoc nous ne la retrouvons que dans quelques patois

gascons, comme nous le montre l'exposé précédent; cp. Rom. IX, p. 204. Quant à la langue de *Cellefrouin*, *ã* remonte à *ent* accentué, et non à *ant;* l'accent était déjà passé sur la finale au XI[e] siècle, comme le témoigne la graphie *vehén (< vident);* v. R. P. G.-R. V, p. 379. Dans le patois *d'Eaux-Bonnes* la voyelle de *an* n'est pas restée intacte mais s'est affaiblie en *o;* le patois de *Lectoure* semble présenter le même fait. C'est là un trait qu'on ne retrouve que dans les idiomes avoisinant les Pyrénées et sur une étendue assez restreinte. Dans les poésies de *d'Astros,* qui est le représentant de la langue parlée dans la Lomagne au commencement du XVII[e] siècle, on trouve déjà ce phénomène; les finales de la conj. en *ar* sont en *on,* tandis que celles des autres conjugaisons sont en *oun.*

Partout ailleurs la désinence étymologique semble avoir dû céder la place d'un côté à *on,* de l'autre à *en.* Encore ici les formes modernes ne font que confirmer les indications de M. Paul Meyer; cp. Rom. IX, p. 214. Sur certains points, *an* doit avoir disparu avant l'apparition des documents; sur d'autres, cette finale s'est maintenue assez longtemps. M. Bourciez, *Annales,* p. 204, fait remarquer qu'au moins dans les documents écrits *an* se conserve assez bien lorsqu'il est en présence des autres conjugaisons. Ainsi dans une *Vente de vins de 1407* on trouve *benden, liuran, quittan, cedissen, gurpissen* et *desemparan* (Arch. hist. de la Gironde, 15,555).

Selon l'opinion de M. P. Meyer, émise dans l'article déjà cité, les désinences *en* et *on* remontent toutes les deux à la même source, c'est-à-dire la finale latine *unt.* Selon lui, tout porte à croire que *ent* et *unt* se sont confondus dans le latin vulgaire de la Gaule, et que *unt* a fini par l'emporter sur l'autre. La finale *en* ne serait donc qu'un affaiblissement de *unt.*

M. Harnisch se range à l'avis de M. P. Meyer, en ajoutant que les finales *en* et *on* ont sans doute une pro-

nonciation très rapprochée, de sorte qu'elles sont à regarder presque comme deux orthographes différentes du méme son; v. *Die altpr. Præs.- und Imp.- Bild*, p. 22.

Après une objection faite par M. Chabaneau, qui trouve plus raisonnable de supposer que *ant, ent, unt* ont produit respectivement *an, en, on*, qui, plus tard, ont gagné ou perdu, plus ou moins, leur 'terrain héréditaire', M. P. Meyer reprend la question encore une fois; v. Rom. X, p. 440. Il soutient que *aun* fait supposer avec nécessité **habunt* pour *habent*. Et, du reste, l'existence de *habunt* n'est pas une pure hypothèse; dans un texte de la basse latinité on trouve *habunt, debunt, valunt, lugunt* (v. Z.V, p. 43). M. P. Meyer est donc complètement convaincu que *ent* a été absorbé par *unt*.

M. Bourciez, *Annales*, p. 206, n'admet pas l'absorption de *ent* par *unt* pour la Gascogne. Il s'appuie sur le fait que les formes en *ent* pour *unt* sont assez fréquentes dans les inscriptions et dans les manuscrits; il en conclut que, *unt* s'étant ailleurs assimilé *ent*, dans le latin vulgaire parlé en Gascogne c'est *ent* qui a absorbé *unt*. Trois verbes, *habunt*, **facunt* et **vaunt* font exception à cette règle, car *an, fan, van* remontent nécessairement à ces formes par le stade intermédiaire *aun, faun, vaun;* v. l. c., p. 209.

Bien que la question de savoir si les finales *ent* et *unt* ont persisté toutes les deux ou non, n'entre pas, à la rigueur, dans le cadre que nous nous sommes proposé de donner à notre étude, nous avons pourtant voulu nous y arrêter un peu, vu le rôle qu'a joué pour le développement de la 1re conj. la désinence qui en est sortie. Que l'*on* du provençal classique remonte à *unt*, est évident; et comme c'est la désinence de tous les verbes excepté ceux en *ar*, il est bien naturel de supposer que *ent* a dû disparaître devant *unt*. Mais est-on bien forcé de croire à l'effacement complet de *ent* au profit de *unt?* Nous

ne le croyons pas. Nous sommes persuadé que M. Bourciez a trouvé la vérité, du moins pour ce qui concerne le *gascon*. Sur une très grande partie de ce territoire la désinence *ēmus* est devenue celle de tous les verbes; il en est de même de la désinence *ētis*, ce qui montre avec évidence que la 2e conj. lat. a persisté dans toute sa vigueur. Rien d'étonnant alors qu'à la 3e pers., plur. *ent* ait pu devenir la terminaison dominante. Les patois d'Eaux-Bonnes et d'Arréns, où les désinences *amus, atis, ant* ont persisté toutes, montrent qu'il existe un certain rapport entre le traitement des trois personnes du pluriel.

Serait-il trop hardi de présumer qu'en *limousin* il se présente le même cas qu'en gascon. Encore ici la désinence *ēmus* s'est étendue à tous les verbes. La désinence de la 2e pers. plur., il est vrai, reste intacte, mais, comme nous l'avons vu, la finale *atis* semble, en général, moins enclin à subir l'action de l'analogie que les autres désinences du pluriel.

Les changements qu'a subis plus tard la désinence de la 3e pers, plur. ne présentent rien d'anormal. Nous avons déjà fait mention de l'affaiblissement de *an* en *on* sur certaines régions gasconnes. Nous n'avons guère besoin de parler de la nasalisation de la voyelle ou du passage de *o* en *u*. Quant à la chute de l'*n*, que nous montre la finale *on*, c'est un fait qui s'observe sur plusieurs points. *On* reste intact en Provence et sur la rive droite du Rhône jusqu'à Montpellier, selon l'indication de M. Suchier, *Denkm.* I, p. XI—XII. Pour ce qui concerne la chute de la nasale en général, M. W. Meyer-Lübke, Gr. I § 563, nous fournit l'indication qu'elle tombe dans le centre, et qu'elle persiste sur la rive gauche du nord et en Gascogne, mais plus en Béarn.

Comme on le voit, les informations que nous fournit les savants à cet égard, sont assez vagues et auraient bien besoin d'être complétées. Malheureusement le nombre

bien incomplet des formes actuelles que nous avons pu nous procurer ne nous met pas à même de déterminer le territoire où l'*n* tombe à la 3e pers. plur.

La chute de l'*n* doit remonter très haut: sur certains points elle a probablement eu lieu dans un temps prélittéraire. Les *Leys d'Amors* recommandent la finale *o* pour toutes les troisièmes personnes du pluriel. Dans le dialecte de Montpellier *n* doit avoir persisté jusqu'au XVIIe siècle, du moins dans l'écriture, ce que nous montrent les oeuvres de *Roudil* (+ 1684?), qui emploie *pensoun, sembloun* à côté de *crebou;* v. l'étude de M. Mushacke, p. 139.

Les dialectes franco-provençaux.

Le développement de la troisième personne du pluriel en franco-provençal est, à bien des points, très semblable à celui qu'on trouve dans l'idiome dont nous venons de nous occuper.

Le patois de Vionnaz présente la désinence *õ* : *tsãntõ, tirõ.* — Dans le *Petit Atlas phon.* M. Gilliéron nous offre la forme *tsanton* pour deux des patois dont il s'occupe (Reschy, Evolénaz); pour les autres il note la finale par *õ.*

Pour les patois *fribourgeois,* M. Hæfelin nous offre la désinence *on.* Il est à noter que M. H. donne à la voyelle la valeur d'un *o* ouvert. M. Cornu présente, pour ce qui concerne le gruérin, les formes *tsanton, ballon, amon,* sans indiquer la valeur de l'*o.* A Dompierre la finale est *õ.*

Quant aux patois de *Neuchâtel,* nous trouvons a_n (La Sagne) ou *e* (dans le patois du Vignoble cet *e* est fermé, et dans celui de la Paroisse la nasale se fait un peu sentir, de sorte que M. Hæfelin note cette finale par e_n); v. Z. f. v. Sprf. XXI, p. 350.

Dans le patois de Blonay cette personne est en *õ* : *ẽtrõ, tsadzõ.*

Pour le patois de Sornetan, M. Schindler nous offre *apọrta* (p. 41). La terminaison latine *unt* semble donner *o*, s'il faut en juger par la forme *dižo* < *dicunt*, p. 71 (*dižå*, p. 33, n'est sans doute qu'une faute d'imprimerie).

A Val-Soana la désinence est *ọnt* : *portọnt*, etc.; v. Arch. Gl. III, p. 19; à Faeto et à Celle: *unt* : *cantunt, allunt, ming'unt;* v. Arch. Gl. III, p. 60 s.

Pour le *Dauphiné* M. Devaux présente comme type de la 1re conj. *amon.* Pour ce qui concerne le patois de Bourgoin, comparez R. P. G.-R. III, p. 54, note. Quant au patois de Saint-Maurice-be-l'Exil, M. Rivière nous offre les formes *omon, envouyon,* R. P. II, p. 283.

Pour ce qui concerne le *lyonnais,* la *Bernarda-Buyandiri* présente *laivon;* v. R. L. VIII, p. 666. La finale se présente dans la langue actuelle sous la forme d'un *õ;* cp. *Dict. étym.*, p. cxiii. Pour le patois de Grézieu-le-Marché citons *šantont,* R. Ph. VII, p. 289.

L'étude de M. Philipon sur le patois de Jujurieux nous présente la finale *on* : *çanton, trouvon, amon,* etc.; v. *Annales de l'Ain* XVII, p. 512 s. Dans le patois de Coligny et de St. Amour la désinence est *ã̃* pour tous les verbes: *treuvã̃, peurtã̃.* Dans son étude sur ce patois, Rom. XIV, M. Clédat note cette finale par *ån,* mais dans la R. P. I ce même savant emploie l'orthographe *an,* tout en indiquant que la valeur de cette finale est celle d'un *a* troublé nasal (v. p. 173).

Dans le récit en patois de Crans publié par M. Chapuis, R. P. IV, toutes les troisièmes personnes du pluriel sont en *ant* : *djouant* (p. 62), *apelant* (p. 68), *pouaitant* (p. 146), *treuvant* (p. 148), etc., pour ne citer que des formes appartenant au prés. de l'ind. de la 1re conj.

Pour ce qui concerne le département du *Doubs,* toutes les formes que nous avons trouvées se présentent

avec *ã;* patois de Bannans: *ãpètsã* (empêchent), *pálã* (parlent), R. P. I, p. 134; patois de Bournois: *m'réplã* (me rappellent), *s'twätšã* (se touchent), R. P. G.-R. III, pp. 289, 291.

Les patois du Val d'Ajol et de Fougerolles, montrent le même cas que les patois précédents. Citons pour le Val d'Ajol: *wadjã* (gardent), *mejã* (mangent); voir, d'ailleurs, R. Ph. VI, pp. 140, 146.

Les désinences de la 3e pers. plur. dans le franco-provençal semblent donc être *ant, a(n), ã, e(n), ẽ, ont, unt, on, õ.*

Les trois finales latines *ant, ent* et *unt* ont dû rester dans le plus ancien franco-provençal, vu les lois agissant sur les voyelles posttoniques de ces régions. Mais, plus tard, des modifications ont dû s'opérer ici, comme ailleurs, par suite de l'analogie. La finale *ant* semble, à l'ind. prés., avoir disparu devant la désinence des autres conjugaisons. Mais, comme en provençal, elle n'a pas pu céder entièrement; elle reste encore aujourd'hui sur certains points dont nous occuperons tout d'abord.

Soit dit en passant que M. Philipon voit dans la finale *on* du patois de *Jujurieux* un adoucissement de *ant,* opinion qui paraît un peu singulière, lorsqu'il déclare lui-même (v. Annales de l'Ain XVII, p. 231) que l'*a* a persisté pur à l'imparf. de l'ind., au conditionnel et au prés. du subj. Pourquoi cette finale n'aurait-elle pas pris le même développement à ces temps qu'au prés. de l'ind.? S'il fallait accepter l'hypothèse de M. Philipon, on serait forcé de l'appliquer à tous les parlers franco-provençaux qui présentent une désinence analogue, car ce patois ne doit nullement constituer une exception au développement général.

Pour ce qui concerne les patois de la Suisse romande, nous trouvons dans ceux de *Neuchâtel* des désinences qui sont sans aucun doute à regarder comme les reflets étymologiques de la forme latine. Qu'on rencontre parfois

e au lieu de *a* n'a rien d'extraordinaire: le passage de *a* posttonique en *e* est de règle pour les parlers qui présentent ce phénomène. S'il faut en juger par le seul exemple que nous offre M. Schindler, le patois de *Sornetan* garderait aussi la finale latine sous la forme d'un *a*. Il est regrettable que M. Schindler ne nous offre qu'un verbe de la 1re conj., car cette finale ne semble pas présenter un développement normal; l'*a* posttonique est, en général, reflété par un *e* muet dans cet idiome.

Si nous passons aux patois de la France, nous trouvons dans tout le nord du territoire, à partir du patois de *Coligny* et de *St. Amour,* des finales qui semblent, à première vue, remonter au type latin *ant.* Seulement, comme les désinences en question ne sont pas restreintes à la 1re conj. mais sont propres à tous les verbes, on se sentirait plutôt enclin à croire à une influence extérieure. Nous croyons que ces finales sont dues aux verbes tels que **habunt, vadunt;* au moins faut-il admettre que la propagation de la finale provenant de *ant* s'est opérée sous l'influence de ces verbes. *Habunt* et *vadunt* donnent dans le patois de Bournois *ã, vã* (v. R. B. G.-R. III, p. 286 s.), dans celui de Coligny et de St. Amour *ån, vån* (v. R. P. I, p. 174 s.); cp. pour le patois de Crans *an* (v. R. P. IV, p. 66 s.) — Pour les patois du *Doubs* M. W. Meyer-Lübke, Gr. II § 139, semble croire que la finale *ã* est celle propre aux verbes en *are,* de même que dans certains patois provençaux qui touchent de près au territoire franco-provençal la désinence correspondante est devenue la flexion de tous les verbes; v. le patois de Gilhoc.

Partout ailleurs on trouve des désinences qui ne peuvent être dérivées que du type latin *unt.* Il semble donc que sur la plus grande partie du territoire franco-provençal la finale *unt,* après avoir absorbé *ent,* ait fini par envahir tous les verbes. L'envahissement de *ant* par la désinence analogique doit remonter très haut. Les

vieux textes emploient presque exclusivement *ont* ou *unt*. Chez *Marguerite d'Oyngt* on trouve *retornont, gardont, delectunt*. Les textes *bressans* des XIII^e^ et XIV^e^ siècles étudiés par M. Philipon, R. P. I, nous offrent *affermont, durunt* (v. p. 27); cp. l'examen grammatical fait par M. Devaux, R. P. IV, sur le *Compte du prévôt de Juis en 1365*, où nous trouvons *montont, payont*. Les textes publiés par M. Philipon, Rom. XIII, présentent *depleyont, motront*, et l'étude de M. Devaux sur la langue du Dauphiné au moyen âge nous offre *pryont, escorchont, tratornont, contont*, etc.

Comme les textes du XIII^e^ siècle montrent tous des formes en *ont* ou *unt*, il est à présumer que le remplacement de la finale étymologique par celle des autres conjugaisons s'était opérée avant cette époque. Il est vrai qu'un document lyonnais, *Syndicat ou procès-verbal d'élection des conseillers de la ville pour l'année 1356*, présente la désinence *ant*, mais ce n'est sans doute qu'une importation de quelque idiome où cette finale s'était conservée; cp. *Dict. étym.*, p. cxiii, note 11.

Le trait caractéristique de la désinence franco-provençale et qui la distingue de la désinence correspondante du provençal, c'est le maintien du *t* final. En provençal la chute de *t* s'était déjà opérée dans un temps prélittéraire. La conservation du *t* n'est cependant pas un phénomène qui suit la limite qu'on donne au domaine franco-provençal du côté du sud, car elle s'observe avec plus ou moins de régularité jusqu'au nord du Vaucluse; v. Rom. XX, p. 81 s. Dans le franco-provençal de nos jours cette finale est ordinairement tombée; elle reste dans les dialectes franco-provençaux du Piémont et ça et là ailleurs, s'il faut en juger par l'orthographe qu'emploient les patoisants. Le temps de la chute du *t* est bien difficile à déterminer: cette finale aurait bien pu se conserver longtemps après sa disparition dans la prononciation. C'est, du reste, un

phénomène qui a dû avoir lieu à des époques différentes dans les parties respectives du territoire : ainsi, dans le franco-provençal du sud, surtout sur la limite du provençal, la chute du *t* s'est sans doute opérée plus tôt que dans celui du nord ; cp. Rom. XX, p. 82. Les textes qui servent de base pour l'étude de M. Devaux sur la langue du Dauphiné au moyen âge semblent ordinairement conserver le *t*. Pour ce qui concerne le lyonnais, la *Bernarda-Buyandiri* ne paraît présenter que des formes sans *t ;* toutefois, dans ce dialecte la dentale semble s'être maintenue jusqu'au XVIII[e] siècle, s'il faut en juger par le *Noël en patois lyonnais*, publié par M. Philipon, R. P. V., où le *t* est ordinairement conservé.

Le Français.

Le reflet de la finale *ant* en français est, comme chacun le sait, *ent.* C'est, du reste, le resultat commun de toutes les finales latines de la troisième personne du pluriel. Nous n'entrerons pas ici en détails sur le sort des finales *ent* et *unt.* Il nous importe peu de savoir si *ent* a été supplanté par *unt,* comme en franco-provençal, puisque ces deux désinences n'ont en aucune façon influencé le sort de *ant.* Une autre chose nous intéresserait peut-être plus, bien qu'elle soit, à la rigueur, étrangère à notre sujet ; c'est la question de savoir si *ent* ou *unt* ont vraiment pu donner *ent,* ou bien si les verbes se terminant ainsi doivent leur finale à l'influence des verbes en *are.* M. Schwan, Gr. § 422, semble être d'avis que le passage de *ant* en *ent* présente seul un développement régulier, et que cette désinence s'est, par voie d'analogie, propagée à tous les verbes. Toutefois, si l'on ne veut pas croire au maintien de la voyelle atone par la seule raison qu'elle est nécessaire à lier *nt* au thème, on est forcé d'avouer que dans certains verbes dont le thème se termine par un groupe de consonnes

l'addition d'un *e* d'appui est absolument indispensable. Quant à cette question, voir *Hist. et Théorie,* p. 45; Z. f. n. Spr. u. Lit. I, p. 85, V, p. 70; Z III, p. 149; *Der Formenbau,* p. 116.

Les patois présentent plusieurs faits bien curieux.

Les patois *picards* de St-Pol (Pas-de-Calais), de Binche, et de Mons (Hainaut belge) ont la désinence *tę;* v. *Mél. wall.,* p. 108; cp. Meyer-Lübke, Gr. II § 139.

Dans le namurois nous trouvons *nü* (M. Simon, *Mél. wall.,* orthographie *nœ*): *tšãtnü.* — A Nivelles la désinence est identique à celle de la 1re pers. plur., c'est-à-dire *õ.* — Quant aux autres patois *wallons,* citons *ę* à Hannut: *rentrę, pinsę, montę,* etc.; v. R. P. V, p. 208 s.; de même à Herve (Liège): *rascontrę, arivę,* v. R. P. G.-R. III, p. 49, et à Stavelot: *trǫlę* (tremblent), *tumę* (tombent); v. R. P. G.-R. II, p. 86; comparez *Le verbe wall.,* p. 43. — Quant aux patois du *Luxembourg,* nous trouvons à Nassogne le même fait que dans les patois liégeois précités, c'est-à-dire *ę* : *arrivę,* etc.; v. R. Ph. VI, p. 210. Le patois de Saint-Hubert présente *ã.* Il en est de même du patois de Witry, qui forme le point frontière du domaine wallon par rapport au lorrain; cp. R. P. V, p. 206.

Passons aux patois *lorrains.* Dans le patois de Falkenberg nous trouvons le même cas qu'en français littéraire; seulement, les verbes qui intercalent une voyelle aux trois personnes du sing. offrent le même traitement à la 3e pers. plur. — Pour le patois de la Bresse M. Adam (p. 169) offre la désinence *tent.* L'abbé Hingre la note par *tę,* en déclarant que l'*ę* ne se prononce que devant un mot commençant par une consonne; v. *Mon. du pat. de la Bresse,* pp. 15, 67. — Dans les patois de la région lorraine la désinence semble, d'ailleurs, varier beaucoup selon les localités. L'orthographe qu'emploie M. Adam est, cependant, de nature qu'il est difficile de

se rendre compte de la vraie valeur des différentes finales; M. A. nous présente les désinences *ent, ant, at, ont, ot.* Cela semble indiquer qu'on trouve d'un côté le même cas qu'en français, de l'autre *ã (a)* ou *õ (o).* Quant aux communes qui montrent les désinences respectives, voir p. 169.

A Mangiennes (Meuse) la désinence est *ã* : *avisã, alã* (à côté de *võ*), *sinã* (sonnent), *ratrã, lãsã* (lancent), etc.; v. R. P. G.-R. II, p. 100 s. A Ornes (même dép.) on trouve *õ* : *sunõ, purtõ,* etc.; v. R. P. G.-R. II, p. 110 s.

Les patois *vosgiens* étudiés par M. Passy, R. Ph. VI, offrent *ọ̃* (à Aillevillers), *o* (à Cleuri); v. p. 140.

Dans le patois de Saint-Hilaire on trouve *õ;* v. R. P. G.-R. I, p. 127.

Dans le patois manceau, tel qu'il se parle entre Le Mans et Laval, la désinence est *ã* (M. Dagnet la note par *ant,* v. p. 47): *ɟmã, allã* (à côté de *võ*), etc. Comparez le patois de Montjean (Mayenne); v. R. P. G.-R. I, p. 173. Dans le patois de Lezay (Deux-Sèvres) nous trouvons de même *ã* : *aplã* (appellent); cp. *fazã* (font); v. R. P. G.-R. I, p. 108. Comparez pour le patois de Julienne (Charente) *alã,* R. P. G.-R. I, p. 125.

Dans le patois de l'*Ile-d'Elle* (Vendée) la 3e pers. plur. semble être en *õ;* v. R. P. II, pp. 96, 119.

Au centre, à Orléans, on trouve, comme on le sait, la désinence *ẽ.*

Nous ne nous proposons pas de déterminer les limites de tous ces phénomènes, dont nos avons tenu à donner quelques exemples dans l'exposé bien incomplet qui précède. Nous nous arrêterons seulement un peu à l'explication que nous fournit M. Meyer-Lübke pour les différentes désinences.

Commençons par les patois qui présentent *tɛ* ou *tẹ,* c'est-à-dire certains patois *picards* et celui de la *Bresse.*

M. M.-L. voit dans ce phénomène le maintien du *t* final. Il est évident que ce savant a raison dans sa supposition: on ne saurait expliquer la présence du *t* autrement. Mais le son vocalique bien distinct que M. Simon et l'abbé Hingre donnent à cette terminaison semble indiquer qu'elle provient d'une finale contenant une voyelle et commençant par *t*. Nous croyons que la chose s'est opérée ainsi: Le *t* de la finale *ent* a persisté mais a bientôt perdu son caractère, et enfin il a dû être regardé comme le dernier élément du thème, de sorte qu'on a voulu distinguer cette personne par une nouvelle désinence, soit *e(nt)*. On est donc, pour arriver à expliquer cette désinence, en quelque sorte, forcé de partir d'une forme en **tent*.

Nous croyons qu'il faut expliquer la désinence du *namurois* d'une façon analogue. Tandis que dans les patois précédents le *t* de la finale latine persiste, nous trouvons à Namur et dans le pays voisin le maintien de l'*n*. Pour expliquer la forme *nü*, il faut donc récourir à une désinence telle que **nent*. Un développement pareil n'est pas une pure hypothèse, ce que prouvent les formes en *-ene(nt)* qu'on trouve dans quelques documents de ces régions et qui sont citées par M. Wilmotte, Rom. XIX, p. 84; p. ex. *mostrenent, descendenent, giesene*. La transformation de l'*e* en *ü* s'est sans donte opérée de la même façon que celle de l'*e* intercalé à la 1re pers sing. dans le patois de Saint-Hubert; v. *Phon. dét.*, p. 117.

Nous n'avons pas besoin de nous arrêter à la désinence *ę*, caractéristique du *liégeois* et d'autres patois encore; il va de soi qu'on a à faire avec la désinence française, dont la voyelle a pris la prononciation d'un *e* ouvert.

Restent alors les trois formes *ã(a), õ(o)* et *ẽ*. Quant à la dernière de ces désinences, M. W. Meyer-Lübke la rattache à la finale française *ent;* pour ce qui concerne

les deux autres, ce savant est d'avis que ce sont des formes analogiques créées sous l'influence de *ã* < **habunt* et de *sõ* < *sunt*.

Que *ẽ* remonte à *ent* est plus que probable. Comment expliquer cette finale autrement? Il est impossible de penser à une influence extérieure.

Les désinences *ã* et *õ* semblent présenter plus de difficultés. L'opinion de M. W. M.-L. paraît, à première vue, très acceptable. On trouve tout naturel que deux verbes d'un emploi aussi fréquent que les verbes auxiliaires aient pu exercer une influence pareille. On sait, d'ailleurs, que les verbes *habēre* et *esse* ont, sous d'autres rapports, joué un rôle bien considérable quant au développement de la conjugaison dans le gallo-roman du Nord. Dans une langue seulement parlée cette influence a bien pu s'étendre plus loin que dans la langue littéraire. Mais pour que nous puissions croire à l'action analogique exercée par ces deux verbes, il faut nécessairement que **habunt* et *sunt* se présentent sous la forme de *ã* et *õ* dans les patois qui montrent les désinences correspondantes. Cela ne paraît, cependant, pas être partout le cas.

Examinons quel rapport il existe entre le résultat de **habunt* et *sunt* d'un côté et les désinences *ã* et *õ* de l'autre.

Dans le patois de Saint-Hubert **habunt* se présente sous la forme de *õ;* comparez les autres monosyllabes *sõ* < *sunt, võ* < *vadunt*. Dans le patois de Witry nous trouvons *õ* < **habunt*. Pour ce qui concerne les patois *lorrains* étudiées par M. Adam, les continuateurs de **habunt* et *sunt* semblent être *õ* et *sõ (so),* excepté à Dom-germain, où nous trouvons *ã* et *sã* (la désinence de la 3e pers. plur. dans ce patois est *ã*); v. pp. 113, 139. A Mangiennes nous trouvons *õ* et *sõ,* mais, à côté de ces formes, existent les formes nouvelles créées d'après le

type général de la 3e pers. plur.: *avã, satã;* v. R. P. G.-R. II, p. 98 s. Pour le patois d'Ornes citons *õ;* pour le patois de Saint-Hilaire *sõ*. Dans le patois manceau **habunt* et *sunt* donnent *õ, sõ;* v. l'étude de M. A. Dagnet, p. 55 s.

Il provient de l'exposé que nous venons de faire que pour les patois qui présentent la désinence *õ* il existe une concordance complète entre cette forme et les reflets de **habunt* et *sunt*. Que ces deux verbes aient pu, par la force de l'analogie, entraîner les autres est donc bien admissible. Rien ne nous empêche d'attribuer à l'une et à l'autre de ces deux formes cette influence analogique; nous sommes pourtant enclin à croire que le reflet de *sunt* y a joué un rôle beaucoup plus considérable que celui de **habunt*.

La chose paraît bien autrement pour les patois qui montrent la désinence *ã* (à l'exception de celui de Domgermain). Nous trouvons partout *õ* et *sõ* comme reflets réguliers de **habunt* et *sunt*. Nous ne comprenons pas comment M. Meyer-Lübke peut déclarer si catégoriquement qu'à l'est **habunt* donne *ã*. Il est vrai que le patois de Bourberain (Côte-d'Or) — qui est, d'ailleurs, le seul cité par ce savant des patois appartenant à la langue du Nord; v. Gr. II § 241 — montre *ã* < **habunt;* mais à la 3e pers. plur. des autres verbes nous trouvons le même cas qu'en français littéraire; cp. R. P. G.-R. III, p. 163 s.

Le rapport entre la désinence *ã* et *ã* < **habunt* nous semble donc un peu douteux.

On pourrait se demander si *ã* n'est pas tout simplement un développement phonétique de *ent,* de même que *ẽ*. Certains patois du Nord présenteraient donc le même phénomène que celui de Cellefrouin, c'est-à-dire *ent* est devenu *ént,* et, sous l'influence de l'accent, cette désinence a plus tard pris le son d'un *a* nasal. Nous

avouons qu'un développement pareil n'est qu'une pure hypothèse, et nous n'avons aucune preuve positive qui le confirme, mais toute explication analogique faisant défaut, on est bien forcé d'y avoir recours. Sous ce rapport les patois de l'est présentent plus de difficultés que ceux de l'ouest, vu que dans ceux-là il y a généralement identicité entre les désinences de la 1re et de la 3e pers. du plur.

Liste des ouvrages consultés.

L. Adam, Les patois lorrains (Nancy, Paris 1881).

Andrews, Essai de grammaire du dialecte mentonais (Nice 1875).

Archivio Glottologico Italiano.

Fr. M. Auler, Der Dialekt der Provinzen Orléanais und Perche im 13 Jhdt (Diss. Bonn 1888).

A. Behrens, Die Endung der zweiten Person Pluralis des altfranzösischen Verbums (Diss. Greifswald 1890).

D. Behrens, Unorganische Lautvertretung innerhalb der formalen Entwickelung des französischen Verbalstammes (v. Fr. Stud. III).

B. Bianchi, Il dialetto e la etnografia di Città di Castello (Città di Castello 1888).

D. Bortolan, Vocabolario del dialetto antico vicentino (Vicenza 1894).

A. Bossola, La flessione verbale nella lingua italiana (Torino, etc. 1889).

E. Bourciez, Précis de phonétique française (Paris 1889).

Id. La langue gasconne à Bordeaux (Bordeaux 1892).

Id. La conjugaison gasconne d'après des documents bordelais (v. Annales de la Faculté des Lettres à Bordeaux, Année 1890; Paris 1890).

A. Bovy, Phonétique comparée des patois de Jehay-Bodegnée et de Hannut (v. Mélanges wallons, Liège 1892).

K. Brekke, Étude sur la flexion dans le Voyage de S. Brandan (Paris 1885).

C. Chabaneau, Grammaire limousine (v. Revue des langues romanes II—VII).

Id. Histoire et théorie de la conjugaison française (Paris 1878).

L. Clugnet, Glossaire du patois de Gilhoc (Paris 1883).

A. Dagnet, Le patois manceau (Laval 1891).

J. Delaite, Le verbe wallon (Liège 1892).

A. Devaux, Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au moyen âge (Paris, Lyon 1892).

Fr. Diez, Grammatik der romanischen Sprachen (5e éd., Bonn 1882).

H. Doniol, Les patois de la Basse Auvergne (Montpellier, Paris 1877).

A. Doutrepont, Les parlers du nord et du sud-est de la province de Liège (v. Mélanges wallons, Liège 1892).

Id. Étude linguistique sur Jacques de Hemricourt et son époque (Extr. du tome XLVI des Mémoires p. par l'Académie Royale de Belgique).

E. Étienne, Essai de grammaire de l'ancien français (Paris 1895).

J. Fleury, Essai sur le patois normand de La Hague (Paris 1886).

L. Garaud, Le latin populaire au point de vue de la phonétique dans le dialecte languedocien de Pamiers (Paris 1885).

A. Gaudenzi, I suone, le forme e le parole dell'odierno dialetto della città di Bologna (Torino 1889).

J. Gilliéron, Patois de la commune de Vionnaz (Paris 1880).

Id. Petit atlas phonétique du Valais roman (Paris).

Gras, Dictionnaire du patois forézien suivi d'une grammaire (Paris 1863).

Grundriss der romanischen Philologie (Strassburg 1888).

N. Haillant, Essai sur un patois vosgien (Paris, Épinal 1884).

A. Harnisch, Die altprovenzalische Præsens- und Imperfect-Bildung mit Ausschluss der A-Conjugation (Ausgaben und Abhandlungen XL, Marburg 1886).

L'abbé **Hingre,** Monographie du patois de la Bresse (Extr. du Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne, Année 1886—87, Saint-Dié).

G. Hofman, Die logudoresische und campidanesische Mundart (Diss. Marburg 1885).

M. Hüllen, Vokalismus des Alt- und Neu-Sicilianischen (Diss. Bonn 1884).

F. Hæfelin, Recherches sur les patois romans du canton de Fribourg (v. Jahrbuch für romanische und englische Literatur, N. F. III, Marburg 1876).

Id. Die Mundarten des Cantons Neuenburg (v. Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung XXI).

G. Körting, Der Formenbau des französischen Verbums (Paderborn 1893).

W. Lespy. Grammaire béarnaire (2e éd., Paris 1880).

P. Lienig, Die Grammatik der provenzalischen Leys d'amors, verglichen mit der Sprache der Troubadours (Breslau 1890).

A. Lorentz, Die erste Person Pluralis des Verbums im Altfranzösischen (Diss. Heidelberg 1886).

A. Luchaire, Études sur les idiomes pyrénéens de la région française (Paris 1879).

L. Luzzatto, I dialetti moderni delle città di Venezia e Padova I (Padova 1892).

A. Mahn, Grammatik und Wörterbuch der altprovenzalischen Sprache (Köhten 1885).

P. Marchot, Phonologie détaillée d'un patois wallon (Paris 1892).

J. H. Meister, Die Flexion im Oxforder Psalter (Halle a/S. 1877).

W. Meyer-Lübke, Grammatik der romanischen Sprachen I, II (Leipzig, Paris).

Id. Italienische Grammatik (Leipzig 1890).

W. Mushacke, Geschichtliche Entwickelung der Mundart von Montpellier (v. Fr. Stud. IV).

A. Mussafia, Zur Präsensbildung im Romanischen (Wien 1883).

Id. Darstellung der Romagnolischen Mundart (v. Wien. Akad. Sitzungsberichte, t. 67).

Id. Beitrag zur Kunde der norditalienischen Mundarten im XV Jahrhunderte (v. Wien. Akad. Sitzungsberichte, t. 22).

Fr. Neumann, Zur Laut- und Flexionslehre des Altfranzösischen (Heilbronn 1878).

A. Odin, Étude sur le verbe dans le patois de Blonay (Halle 1887).

C. Ollerich, Ueber die Vertretung dentaler Consonanz durch *u* im Catalanischen (Diss. Bonn 1887).

G. Paris, Extraits de la Chanson de Roland et de la Vie de Saint Louis (Paris 1887).

E. Philipon, Le patois de la commune de Jujurieux (v. Annales de la Société d'émulation de l'Ain XVII et XVIII).

Id. Oeuvres de Marguerite d'Oyngt (Lyon 1877).

S. Pieri, Note sul dialetto aretino (Pisa 1886).

N. de Puitspelu, Dictionnaire étymologique du patois lyonnais (Lyon 1870—90).

Id. Des verbes dans notre bon patois lyonnais (v. Revue Lyonnaise VI).

A. Restori, Note fonetiche sui parlari dell' alta valle di Magra (Livorno 1892).

Revue des patois gallo-romans.

Revue des patois (Revue de la philologie française et provençale).

H. Roettgen, Vokalismus des Alt-Genuesischen (Diss. Bonn 1888).

Romania.

G. Rydberg, Le développement de *facere* dans les langues romanes (Thèse pour le doct., Paris 1893).

H. Sabersky, Zur provenzalischen Lautlehre: Parasitisches *i* (Berlin 1888).

C. Salvioni, Fonetica del dialetto moderno della città di Milano (Torino 1884).

G. Savini, La grammatica ed il lessico del dialetto teramano (Torino 1881).

Fr. Scerbo, Sul dialetto calabro (Firenze 1886).

D. Schindler, Vokalismus der Mundart von Sornetan (Diss. Leipzig 1887).

O. Schmidt, Ueber die Endungen des Præsens im Altprovenzalischen (Diss. Darmstadt 1887).

E. Schwan, Grammatik des Altfranzösischen (Leipzig 1888).

J. Simon, Les limites du picard et du wallon en Belgique (v. Mélanges wallons, Liège 1892).

E. Staaff, Le suffixe *-arius* dans les langues romanes (Thèse pour le doct., Upsal 1896).

H. Suchier, Aucassin und Nicolete (2e éd. Paderborn 1881).

C. This, Die Mundart der französischen Ortschaften des Kantons Falkenberg (Diss. Strassburg 1887).

I. Uschakoff, Zur Erklärung einiger französischen Verbalformen (v. Mémoires de la Société Néo-Philologique à Helsingfors I, Helsingfors, Paris 1883).

R. Wendriner, Die paduanische Mundart bei Ruzante (Breslau 1889).

H. Zehle, Laut- und Flexionslehre in Dante's Divina Commedia (Marburg 1886).

ADDITIONS et CORRECTIONS.

Page 2, l. 32, lisez: croyons
Page 4, l. 6, lisez: En provençal l'*o* final tombe
Page 4, l. 33, ajoutez: § 321
Page 11, l. 24, lisez: *šantou*
Page 14, l. 15, lisez: *alteri*
Page 19, l. 1, lisez: dans presque tous
Page 26, l. 4, lisez: *Laut- u. Flex.-Lehre*
Page 33, l. 11, lisez: quoi qu'il
Page 36, l. 18, lisez: devenu
Page 47, l. 26, lisez: *ǫfié, sǫfié*
Page 55, l. 17, lisez: mouillé ou *j*
Page 76, l. 7, ajoutez en note: Cp. encore l'opinion de M. Körting, *Der Formenbau,* p. 109.
Page 97, l. 1, lisez: ou bien à la désinence correspondante du français littéraire
Page 100, l. 20, lisez: *piglięno*
Page 104, l. 22, lisez: prés. de l'ind., à l'impér.
Page 114, l. 17, lisez: § 391
Page 124, l. 7, lisez: *šantǫ́*
Page 150, l. 4, lisez: qu'en français littéraire